



OISEAUX

d'Intérêt Communautaire



de la région

Provence
Alpes
Côte d'Azur



Fiches synthétiques d'information
pour l'évaluation des incidences
d'aménagements ou activités



DREAL PACA - 2015

Rédaction : Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO PACA)

Coordination : Amine FLITTI (LPO), Jean-Marc SALLES (ECO-MED)

Commanditaire : DREAL PACA, unité Natura 2000

Citation : DREAL PACA, 2015 - Oiseaux d'intérêt communautaire de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Fiches synthétiques d'information pour l'évaluation des incidences d'aménagements ou activités. LPO PACA. 47 fiches espèces.

INTRODUCTION

Ce document s'adresse à tout public non spécialiste, recherchant une information synthétique et illustrée sur les principaux oiseaux d'intérêt communautaire présents en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il s'adresse plus particulièrement aux porteurs de « petits » projets devant réaliser une évaluation simplifiée des incidences Natura 2000, ainsi qu'aux services de l'Etat devant instruire des demandes d'autorisation.

L'élaboration de ces fiches synthétiques a été confiée à la LPO PACA, venant compléter d'autres fiches réalisées en 2012 par la DREAL pour les habitats et espèces d'intérêt communautaire (hors oiseaux). Seules 47 espèces présentant un enjeu de conservation régional et régulièrement concernées par les projets d'aménagement font l'objet de fiches. Mais l'avifaune de PACA compte près de 300 espèces.

De plus amples informations sont disponibles sur les sites internet suivants :

- Inventaire national du patrimoine naturel, MNHN (informations détaillées par habitat/espèce)
<http://inpn.mnhn.fr/accueil/index>
- Natura 2000 en région PACA (DREAL)
<http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/natura-2000-r167.html>
- Natura 2000 en France (ministère écologie)
<http://www.natura2000.fr>
- Les DOCOB en ligne
<http://www.side.developpement-durable.gouv.fr>

LE RÉSEAU ZPS

Les zones de protection spéciale (ZPS) résultent de l'application de la directive européenne « Oiseaux » de 1979. Elles font partie du réseau Natura 2000, avec les zones spéciales de conservation (ZSC) créées au titre de la directive « Habitats » de 1992.

- En Europe, le réseau ZPS comprend 5 491 sites, couvrant 667 600 km² (dont 130 760 km² marins), soit 12,5% du territoire européen.
- En France, il comprend 392 ZPS, couvrant 78 910 km² (dont 35 555 km² marins), soit 7,9% du territoire national.
- En PACA, il comprend 31 ZPS, couvrant 7 384 km² (dont 2 256 km² marins), soit 15% du territoire régional.

Presque toutes les ZPS de PACA disposent d'un document d'objectifs (DOCOB), disponible sur internet. Le DOCOB dresse un diagnostic des espèces à enjeu fréquentant la ZPS, fixe des objectifs de conservation et propose des mesures de gestion favorables à l'avifaune patrimoniale.

CODE	NOM DE LA ZPS	Surface (ha)	Dep. Coord.	Autres Dep.
FR9310019	Camargue	220 633	13.	
FR9310020	Iles d'Hyères	48 014	83.	
FR9310035	Le Mercantour	67 809	06.	04.
FR9310036	Les Ecrins	91 657	05.	38.
FR9310064	Crau	39 333	13.	
FR9310067	Montagne Sainte Victoire	15 493	13.	83.
FR9310069	Garrigues de Lançon et Chaînes alentour	27 471	13.	
FR9310075	Massif du Petit Luberon	16 973	84.	
FR9310110	Plaine des Maures	4 513	83.	
FR9312001	Marais entre Crau et Grand Rhône	7 234	13.	
FR9312002	Préalpes de Grasse	23 163	06.	
FR9312003	La Durance	19 965	04.	05.13.83.84.
FR9312004	Bois du Chapitre	211	05.	
FR9312005	Salines de l'Étang de Berre	450	13.	
FR9312006	Marais de l'île Vieille et alentour	1 463	84.	30.
FR9312007	Iles Marseillaises - Cassidaigne	39 246	13.	
FR9312008	Salins d'Hyères et des Pesquiers	959	83.	
FR9312009	Plateau de l'Arbois	4 292	13.	
FR9312012	Plateau de Valensole	44 808	04.	
FR9312013	Les Alpilles	27 006	13.	
FR9312014	Colle du Rouet	11 558	83.	
FR9312015	Étangs entre Istres et Fos	1 225	13.	
FR9312016	Falaises du Mont Caume	213	83.	
FR9312017	Falaises de Niolon	144	13.	
FR9312018	Falaises de Vaufrèges	165	13.	
FR9312019	Vallée du Haut Guil	6 370	05.	
FR9312020	Marais de Manteyer	66	05.	
FR9312021	Bois des Ayes	882	05.	
FR9312022	Verdon	16 068	04.	83.
FR9312023	Bec de Crigne	412	05.	
FR9312025	Basse Vallée du Var	642	06.	
FR9112013	Petite Camargue laguno-marine	15 681	30. (LR)	13.

RÉSEAU NATURA 2000 - LES SITES

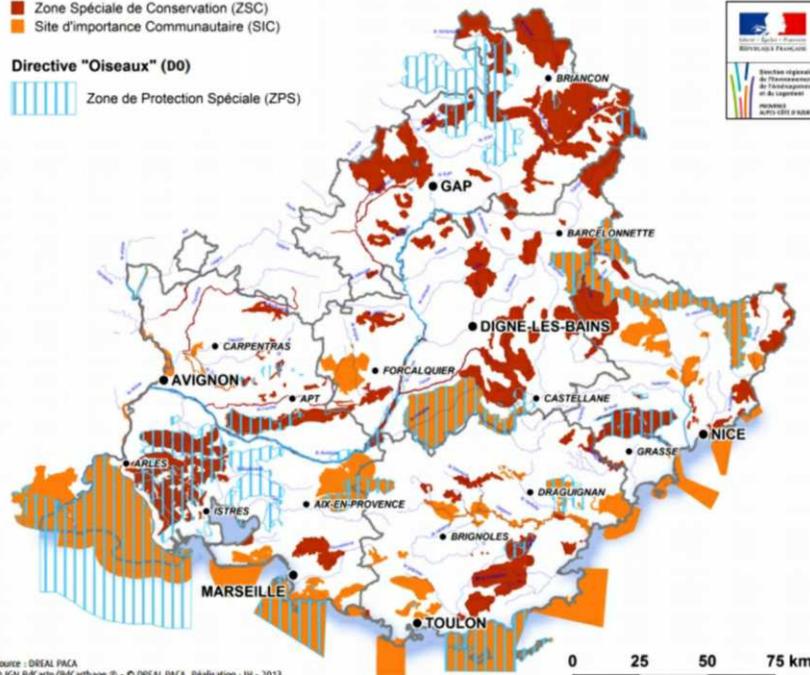
Données décembre 2011

Directive "Habitats" (DH)

- Zone Spéciale de Conservation (ZSC)
- Site d'importance Communautaire (SIC)

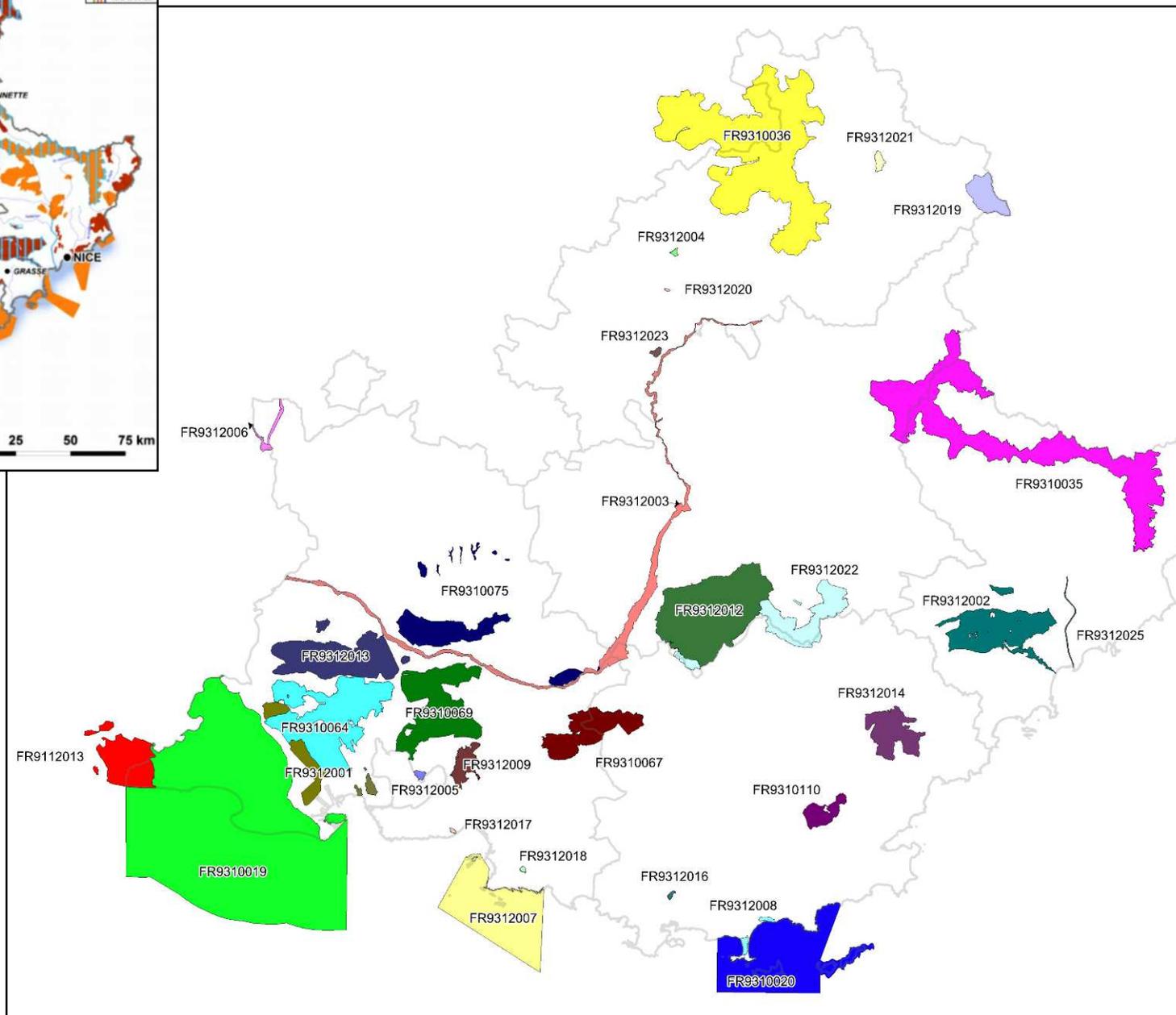
Directive "Oiseaux" (DO)

- Zone de Protection Spéciale (ZPS)



Source : DREAL PACA
© IGN B&Carta/B&Cartage® - © DREAL PACA Réalisation : JH - 2013

ZOOM SUR LES ZPS DE PACA (directive Oiseaux)



STATUTS DE PROTECTION DES ESPÈCES

Liste non exhaustive, ciblée sur une centaine d'espèces patrimoniales présentes en PACA

Légende

Directive européenne « Oiseaux »

Directive 79/409/CEE du 2 avril 1979, recodifiée par la directive 2009/147/CE du 30 novembre 2009, concernant la conservation des oiseaux sauvages.

DO1	Annexe I	Espèces d'intérêt communautaire, en voie de régression en Europe et devant faire l'objet de mesures de conservation spéciales concernant leurs habitats et pour lesquelles doivent être désignées des zones de protection spéciale (ZPS).
DO2-1	Annexe II-1	Espèces pouvant être chassées dans la zone géographique maritime et terrestre d'application de la directive « Oiseaux ».
DO2-2	Annexe II-2	Espèces pouvant être chassées seulement dans les Etats membres pour lesquels elles sont mentionnées.
DO3-1	Annexe III-1	Espèces pour lesquelles la vente, le transport, la détention pour la vente et la mise en vente sont interdits.
DO3-2	Annexe III-2	Espèces pour lesquelles la vente, le transport, la détention pour la vente et la mise en vente peuvent être autorisés à condition que les oiseaux aient été licitement tués ou capturés.
DO3-3	Annexe III-3	Espèces pour lesquelles des études doivent déterminer le statut biologique et les conséquences de leur commercialisation.

Conventions internationales

Convention de Berne (1979) concernant la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe.

Elle a pour objectif la protection d'espèces et de leurs habitats, en encourageant la coopération entre Etats.

BE1	Annexe I	espèces végétales strictement protégées.
BE2	Annexe II	espèces animales strictement protégées.
BE3	Annexe III	espèces dont l'exploitation est réglementée (interdiction temporaire ou locale d'exploitation, réglementation du transport ou de la vente...).

Convention de Bonn (1979), relative à la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage, sur l'ensemble de leur aire de répartition.

BO1	Annexe I	espèces menacées en danger d'extinction.
BO2	Annexe II	espèces dont l'état de conservation est défavorable.

Prot. (ou PN) = espèces protégées au niveau national

Oiseaux : Arrêté ministériel du 17 avril 1981 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire (J.O 19/05/1981) modifié par l'arrêté du 29/10/2009 (J.O 05/12/2009)

PN : protection nationale; Ch : chassable

Livres Rouges (LR)

Les livres (ou listes) rouges ne confèrent pas un statut réglementaire mais apportent une information scientifique sur le niveau de menace à l'échelon géographique considéré.

Les catégories UICN pour la Liste rouge

Espèces menacées de disparition en France :

CR	En danger critique d'extinction
EN	En danger
VU	Vulnérable

Autres catégories :

EX	Espèce éteinte
RE	Espèce éteinte en métropole
NT	Quasi menacée (espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises)
LC	Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition de France est faible)
DD	Données insuffisantes (espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes)
NA	Non applicable (espèce non soumise à évaluation car (a) introduite dans la période récente ou (b) nicheuse occasionnelle ou marginale en métropole)
NE	Non évaluée (espèce non encore confrontée aux critères de la Liste rouge)

LR France : UICN, MNHN. 2008. Liste rouge des oiseaux menacés en France.
http://inpn.mnhn.fr/docs/LR_FCE/Liste_rouge_France_Oiseaux_de_metropole.pdf

LR PACA : LPO & CEN PACA. 2013. Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs de PACA.
http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/LRRON_paca_UICN_mise_en_ligne_cle051838.pdf

Classement par ordre alphabétique nom français. En gras : espèces avec fiche.

Nom français	Nom scientifique	LR France	LR PACA	Fiche information	Protégé	Directive Oiseaux	Conventions internationales
Aigle de Bonelli	<i>Aquila fasciata</i>	EN	CR	OUI	PN	DO1	BE2, BO2
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>	VU	VU	OUI	PN	DO1	BE2, BO2
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	LC	LC	non	PN	DO1	BE2
Alouette calandre	<i>Melanocorypha calandra</i>	EN	EN	OUI	PN	DO1	BE2
Alouette calandrelle	<i>Calandrella brachydactyla</i>	NT	EN	OUI	PN	DO1	BE2
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	LC	LC	non	PN	DO1	BE3
Avocette élégante	<i>Recurvirostra avosetta</i>	LC	VU	OUI	PN	DO1	BE2, BO2
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	LC	LC	non	PN	DO1	BE2
Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	NT	EN	OUI	PN	DO1	BE2, BO2
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	LC	LC	non	PN	DO1	BE2, BO2
Bouvreuil pivoine	<i>Pyrrhula pyrrhula</i>	VU	VU	non	PN		BE3
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	LC	EN	non	PN		BE2
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	NT	NT	non	PN		BE2
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	VU	VU	OUI	PN	DO1	BE3
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	NT	NT	non	PN		BE3
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	VU	CR	OUI	PN	DO1	BE2, BO2
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	VU	VU	OUI	PN	DO1	BE2, BO2
Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>	VU	EN	OUI	PN	DO1	BE2, BO2
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	LC	VU	non	Ch	DO2-2	BE3, BO2
Canard chipeau	<i>Anas strepera</i>	LC	VU	non	Ch	DO2-1	BE3, BO2
Canard souchet	<i>Anas clypeata</i>	LC	CR	non	Ch	DO2-1, DO3-2	BE3, BO2
Chevalier gambette	<i>Tringa totanus</i>	LC	EN	OUI	Ch	DO2-2	BE3, BO2
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	LC	VU	non	PN		BE2, BO2
Chevêchette d'Europe	<i>Glaucidium passerinum</i>	VU	EN	OUI	PN	DO1	BE2
Chouette de Tengmalm	<i>Aegolius funereus</i>	LC	VU	OUI	PN	DO1	BE2
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	LC	VU	non	PN	DO1	BE2, BO2
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	LC	LC	OUI	PN	DO1	BE2, BO2
Cochevis huppé	<i>Galerida cristata</i>	LC	VU	non	PN		BE3
Corbeau freux	<i>Corvus frugilegus</i>	LC	NT	non	Ch	DO2-2	
Cormoran de Desmarest	<i>Phalacrocorax aristotelis desmarestii</i>	VU	EN	non	PN	DO1	?
Coucou geai	<i>Clamator glandarius</i>	NT	VU	non	PN		BE2
Crabier chevelu	<i>Ardeola ralloides</i>	NT	VU	OUI	PN	DO1	BE2
Crave à bec rouge	<i>Pyrhocorax pyrrhocorax</i>	LC	VU	non	PN	DO1	BE2
Echasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>	LC	LC	OUI	PN	DO1	BE2, BO2
Effraie des clochers	<i>Tyto alba</i>	LC	NT	non	PN		BE2
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	LC	LC	non	PN	DO1	BE2
Faucon crécerellette	<i>Falco naumanni</i>	VU	VU	OUI	PN	DO1	BE2, BO1
Faucon pèlerin ssp. brookei (Provence, Corse)	<i>Falco peregrinus brookei</i>	EN	EN	OUI	PN	DO1	BE2, BO2

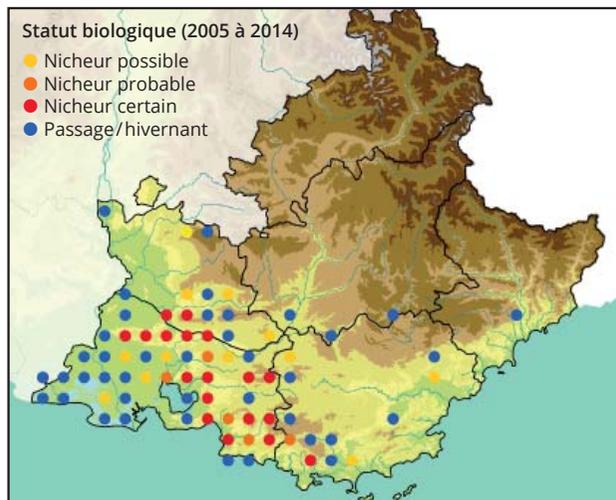
OISEAUX

Nom français	Nom scientifique	LR France	LR PACA	Fiche information	Protégé	Directive Oiseaux	Conventions internationales
Fauvette à lunettes	<i>Sylvia conspicillata</i>	EN	EN	OUI	PN		BE2, BO2
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	NT	NT	non	PN		BE2, BO2
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	LC	LC	non	PN	DO1	BE2, BO2
Flamant rose	<i>Phoenicopterus roseus</i>	EN	EN	OUI	PN	DO1	BE2, BO2
Fuligule morillon	<i>Aythya fuligula</i>	LC	EN	non	Ch	DO2-1, DO3-2	BE3, BO2
Ganga cata	<i>Pterocles alchata</i>	CR	CR	OUI	PN	DO1	BE2
Gélinotte des bois	<i>Tetrastes bonasia</i>	VU	VU	OUI	Ch	DO1, DO2-2	BE3
Glaréole à collier	<i>Glareola pratincola</i>	EN	CR	non	PN	DO1	BE2, BO2
Gobemouche gris	<i>Muscicapa striata</i>	VU	VU	non	PN		BE2, BO2
Goéland railleur	<i>Chroicocephalus genei</i>	EN	EN	OUI	PN	DO1	BE2, BO2
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	LC	VU	non	PN		BE3
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	LC	LC	OUI	PN	DO1	BE2
Grande Aigrette	<i>Casmerodius albus</i>	NT	VU	OUI	PN	DO1	BE2
Gravelot à collier interrompu	<i>Charadrius alexandrinus</i>	NT	VU	OUI	PN	DO1	BE2, BO2
Grèbe à cou noir	<i>Podiceps nigricollis</i>	LC	CR	non	PN		BE2
Guifette moustac	<i>Chlidonias hybrida</i>	NT	VU	non	PN	DO1	BE2
Gypaète barbu	<i>Gypaetus barbatus</i>	EN	CR	non	PN	DO1	BE2, BO2
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	LC	EN	OUI	PN	DO1	BE2, BO2
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	LC	VU	non	PN		BE2
Hirondelle rousseline	<i>Cecropis daurica</i>	VU	VU	non	PN		BE2
Huîtrier pie	<i>Haematopus ostralegus</i>	LC	EN	non	Ch	DO2-2	BE3
Ibis falcinelle	<i>Plegadis falcinellus</i>	NAb	VU	non	PN	DO1	BE2, BO2
Lagopède alpin	<i>Lagopus muta</i>	LC	VU	OUI	Ch	DO2-1, DO3-2	BE3
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	VU	VU	non	PN		BE2
Locustelle lusciniôïde	<i>Locustella luscinioides</i>	EN	EN	non	PN		BE2, BO2
Lusciniolle à moustaches	<i>Acrocephalus melanopogon</i>	NT	VU	OUI	PN	DO1	BE2, BO2
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	LC	LC	non	PN	DO1	BE2
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	LC	LC	OUI	PN	DO1	BE2, BO2
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	NT	VU	non	PN		BE3
Moineau soulcie	<i>Petronia petronia</i>	LC	VU	non	PN		BE2
Monticole bleu	<i>Monticola solitarius</i>	LC	NT	non	PN		BE2
Mouette mélanocéphale	<i>Larus melanocephalus</i>	LC	VU	OUI	PN	DO1	BE2, BO2
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	LC	VU	non	PN	DO2-2	BE3
Nette rousse	<i>Netta rufina</i>	LC	VU	non	Ch	DO2-2	BE3, BO2
Océanite tempête ssp. melitensis (Méditerranée)	<i>Hydrobates pelagicus melitensis</i>	EN	EN	non	PN	DO1	BE2
Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	NT	NT	OUI	PN	DO1	BE2, BO2
Oie cendrée	<i>Anser anser</i>	VU	EN	non	Ch	DO2-1, DO3-2	BE3, BO2
Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>	VU	NT	OUI	PN	DO1	BE2
Panure à moustaches	<i>Panurus biarmicus</i>	LC	VU	non	PN		BE2
Percnoptère d'Egypte	<i>Neophron percnopterus</i>	EN	CR	OUI	PN	DO1	BE2, BO2

XX
U
A
E
S
O

PERDRIX PIE-GRIÈCHE SPATULE STERNE TÉTRAS TRAQUET VANTOUR

Nom français	Nom scientifique	LR France	LR PACA	Fiche information	Protégé	Directive Oiseaux	Conventions internationales
Perdrix bartavelle	<i>Alectoris graeca</i>	NT	VU	OUI	Ch	DO1, DO2-1	BE3
Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>	LC	VU	non	Ch	DO2-1	BE3
Petit Gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	LC	NT	non	PN		BE2, BO2
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	LC	LC	non	PN	DO1	BE2
Pie-grièche à poitrine rose	<i>Lanius minor</i>	CR	CR	non	PN	DO1	BE2
Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	NT	CR	non	PN		BE2
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	LC	LC	OUI	PN	DO1	BE2
Pie-grièche méridionale	<i>Lanius meridionalis</i>	VU	EN	OUI	PN		BE2
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	LC	VU	non	Ch	DO2-2	BE3
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	LC	VU	OUI	PN	DO1	BE2
Puffin cendré	<i>Calonectris diomedea borealis</i>	VU	VU	non	PN	DO1	BE2
Puffin yelkouan	<i>Puffinus yelkouan</i>	VU	VU	non	PN	DO1	?
Râle des genêts	<i>Crex crex</i>	EN	CR	non	PN	DO1	BE2, BO2
Rollier d'Europe	<i>Coracias garrulus</i>	NT	NT	OUI	PN	DO1	BE2, BO2
Rousserolle turdoïde	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	VU	VU	non	PN		BE2, BO2
Rousserolle verderolle	<i>Acrocephalus palustris</i>	LC	VU	non	PN		BE2, BO2
Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>	VU	EN	OUI	PN	DO1	BE2, BO2
Sterne caugek	<i>Sterna sandvicensis</i>	VU	EN	OUI	PN	DO1	BE2, BO2
Sterne hansel	<i>Gelochelidon nilotica</i>	VU	EN	OUI	PN	DO1	BE2, BO2
Sterne naine	<i>Sternula albifrons</i>	LC	EN	OUI	PN	DO1	BE2, BO2
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	LC	VU	OUI	PN	DO1	BE2, BO2
Talève sultane	<i>Porphyrio porphyrio</i>	EN	EN	non	PN	DO1	BE2
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	VU	VU	non	PN		BE2
Tarier pâtre	<i>Saxicola rubicola</i>	LC	VU	non	PN		BE2
Tétras lyre	<i>Tetrao tetrix</i>	LC	VU	OUI	Ch	DO1, DO2-2	BE3
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	NT	NT	non	PN		BE2
Traquet oreillard	<i>Oenanthe hispanica</i>	EN	CR	OUI	PN		BE2
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	LC	EN	non	Ch	DO2-2	BE3, BO2
Vautour fauve	<i>Gyps fulvus</i>	LC	VU	OUI	PN	DO1	BE2, BO2
Vautour moine	<i>Aegypius monachus</i>	CR	CR	non	PN	DO1	BE2, BO2



Effectif national :
 30 couples en 2013

Effectif régional en PACA :
 16 couples en 2013

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif	↗	1,5%	↘	-1,9%
Répartition	↗	2,5%	↘	-1,3%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

Ce rapace, très menacé à l'échelle de la France (30 couples en 2013), se concentre sur les départements méditerranéens. Le bastion de l'espèce se situe dans les Bouches-du-Rhône qui accueillent près de 50% des couples français. Le Var et le Vaucluse accueille un couple chacun.

Description

L'Aigle de Bonelli est un rapace de taille moyenne (envergure 160 cm). En vol, les adultes se reconnaissent par un contraste entre le corps pâle (surtout de loin) et le dessous des ailes sombres. Les jeunes oiseaux présentent un corps jaune rouille qui s'estompe avec le vieillissement de l'oiseau. Certains Aigles bottés, *Aquila pennata*, en plumage intermédiaire peuvent se confondre avec les jeunes Aigles de Bonelli mais ils sont plus petits et présentent des ailes plus fines et une queue plus courte.

Écologie & principaux habitats

Les adultes d'Aigle de Bonelli sont sédentaires et restent donc sur leur territoire toute l'année. La saison de reproduction débute très tôt avec parades et construction des aires en hiver. La ponte intervient généralement durant les mois de février ou mars. Elle est constituée de deux œufs qui seront couvés pendant une quarantaine de jours. Les jeunes aigles prennent leur envol après 65 jours d'élevage en moyenne. La plupart des jeunes oiseaux quittent leur site de naissance et dispersent vers la basse Provence mais aussi l'Espagne. Des zones de milieux ouverts, telles que la Camargue ou la Crau, jouent alors un rôle important dans la migration ou l'hivernage de ces jeunes oiseaux. L'habitat de l'Aigle de Bonelli est constitué de garrigue entrecoupée de chainons et de gorges calcaires qui abritent son aire. Sa nourriture se compose essentiellement de proies fréquentant des milieux ouverts comme la perdrix rouge ou le lapin de garenne.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
Falaises	Prairies, pelouses sèches	Garrigues basses			

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	Les Alpilles (FR9312013); Falaise de Niolon (FR9312017); Falaises de Vaufrèges (FR9312018); Montagne Sainte Victoire (FR9310067); Garrigues de Lançon et Chaînes alentour (FR9310069); Plateau de l'Arbois (FR9312009); Falaises du Mont Caume (FR9312016); Massif du Petit Luberon (FR9310075)
Fort	-
Moyen	La Durance (FR9312003); Camargue (FR9310019); Crau (FR9310064); Marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001); Etangs entre Istres et Fos (FR9312015);
Faible	Plateau de Valensole (FR9312012); Colle du Rouet (FR9312014)
Incertain	Basse Vallée du Var (FR9312025)

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS); En rouge : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	EN
Liste rouge régionale	CR

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	En période de reproduction, dérangement lors de l'installation et de l'élevage des jeunes
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Risque de dérangement à proximité des sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)		Risque peu important
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)		Risque peu important
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Fortes artificialisations des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel	Toute l'année	Destruction d'habitats
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)	Toute l'année	Destruction d'habitats notamment si fermeture du milieu (plantation de pinèdes, enrichissement)
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales	Toute l'année	Collisions et percussions
	Travaux en falaise	Toute l'année	Dérangement sur les sites de nidification
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces	Toute l'année	Collisions et percussions

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
Mois	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration pré-nuptiale												
Reproduction												
Migration post-nuptiale												
Hivernage												
Sédentaire												

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Espèce en danger en France et en Europe.
- ▶ Espèce longévive : fortes répercussions de la mortalité des adultes sur la dynamique de la population.
- ▶ Faible succès reproducteur : les jeunes produits ne contrebalancent pas la mortalité naturelle des adultes.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

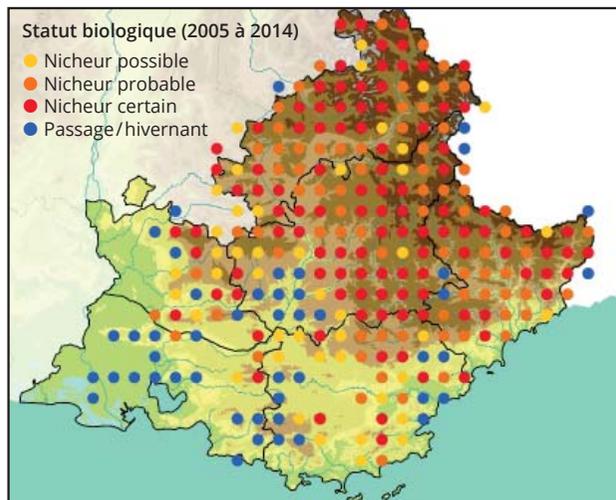
- ▶ Destructures directes et actes illicites : tirs et empoisonnements.
- ▶ Électrocutions et percussions contre les câbles électriques.
- ▶ Dérangements en période de reproduction.
- ▶ Mortalité des poussins due à la trichomonose.
- ▶ Destruction de l'habitat : urbanisation, implantation de parcs éoliens ou de panneaux solaires.
- ▶ Modifications du paysage : le milieu se referme par disparition des pratiques agro-pastorales.

Recommandations

Un ensemble de menaces sont effectives sur cet aigle qui a fortement reculé depuis le milieu du 19^{ème} siècle. Malgré le changement de mentalité sur les rapaces en France, des malveillances persistent et des actes de braconnage sont régulièrement notés. De plus, les dérangements sur les sites de reproduction peuvent entraîner un abandon des nichées chez cette espèce sensible. La discrétion est donc de mise sur les territoires connus afin d'éviter des échecs ou la disparition d'individus. Parallèlement, il est fortement conseillé de mettre en place des zones de quiétude dans et à proximité des sites de reproduction, et prioritairement en période de reproduction. En dehors du dérangement, les incidences peuvent être importantes en cas de destruction de l'habitat ou de fermeture du milieu avec la disparition des proies (lapins, perdrix). Il est donc important de maintenir les milieux ouverts (garrigues, prairies) ou de favoriser la réouverture des milieux.

Liens utiles

DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr ; **Fiches INPN** : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche ; **Données naturalistes** : faune-paca.org ; silene.eu ; **DREAL** : paca.developpement-durable.gouv.fr ; **LPO Mission rapace** : observatoire-rapaces.lpo.fr/index.php?m_id=20045 ; **Bibliographie** : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olioso G. (2008). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p. Burger J., Hiessler N., Ponchon C. & Vincent-Martin (2013). *Plan national d'actions en faveur de l'Aigle de Bonelli*. Conservatoire d'espaces naturels du Languedoc-Roussillon - Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, 155 p.



Effectif national :
 Entre 390 et 450 couples en 2004

Effectif régional en PACA :
 Minimum 177 couples en 2007

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif	→	0,0%	↗	1,7%
Répartition	→	0,0%	↗	0,7%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

Cet aigle est présent principalement dans la partie alpine de la région PACA. En effet, les départements des Hautes-Alpes, des Alpes de Haute-Provence et des Alpes-Maritimes accueillent respectivement 45, 61 et 57 couples. L'Aigle royal est moins présent dans les départements des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse et du Var avec un total de 14 couples cumulés. En hiver, les immatures sont erratiques et peuvent être observés irrégulièrement en plaine, y compris en Camargue.

Description

L'Aigle royal est un rapace de grande taille (envergure 230 cm). Les adultes se reconnaissent par un plumage marron foncé, aux nuances roussâtres, une calotte et une nuque claire. Les individus immatures se caractérisent par la présence de zones blanches sur le dessous des ailes et de la queue qui tend à s'estomper avec l'âge. Il peut être confondu avec les autres grandes espèces de rapaces montagnardes (vautours, gypaète) mais sa silhouette et son vol caractéristique avec les ailes relevées en forme de V le différencient.

Écologie & principaux habitats

La période de reproduction de l'Aigle royal débute dès le mois de janvier avec les parades nuptiales très démonstratives et la recharge de l'aire. La femelle pond généralement deux œufs fin mars/début avril et les couve pendant 45 jours. Dans la majeure partie des cas, un seul jeune survit, excepté lorsque les conditions climatiques et la disponibilité en nourriture sont excellentes. Le jeune quitte le nid 75 jours après l'éclosion, généralement autour du 25 juillet. Après une période d'apprentissage, il est expulsé du territoire familial et entame une période d'erraticisme qui peut le conduire jusque sur le littoral méditerranéen. L'Aigle royal exploite un territoire vaste (de 40 km² à plus de 150 km² en fonction de la densité de proies potentielles). Dans les Alpes, la présence de marmottes assure jusqu'à 90% de son régime alimentaire, qui peut se constituer également de jeunes chamois ou d'autres mammifères de petite taille. C'est un rapace rupestre qui utilise des falaises isolées, à l'abri des perturbations anthropiques. Dernièrement, la population tend à s'étendre vers le sud et à s'installer en Provence.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
Falaises	Prairies, pelouses				

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	Les Ecrins (FR9310036) ; Le Mercantour (FR9310035)
Fort	Verdon (FR9312022) ; Plateau de Valensole (FR9312012) ; Vallée du Haut Guil (FR9312019) ; Bec de Cagne (FR9312023) ; Préalpes de Grasse (FR9312002) ; Montagne Sainte Victoire (FR9310067) ; Colle du Rouet (FR9312014) ; Massif du Petit Lubéron (FR9310075)
Moyen	Bois du Chapitre (FR9312004)
Faible	La Durance (FR9312003) ; Marais de Manteyer (FR9312020) ; Camargue (FR9310019) ; Les Alpilles (FR9312013) ; Plaine des Maures (FR9310110)
Incertain	

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; En rouge : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	VU
Liste rouge régionale	VU

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	En période de reproduction, dérangement lors de l'installation et de l'élevage des jeunes
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Risque de dérangement à proximité des sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)		Risque peu important
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)		Risque peu important
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel	Toute l'année	Destruction d'habitats
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichement, plantation...)	Toute l'année	Destruction d'habitats notamment si fermeture du milieu (plantation de pinèdes, enrichissement)
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales	Toute l'année	Collisions et percussions
	Travaux en falaise	Toute l'année	Dérangement sur les sites de nidification
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces	Toute l'année	Collisions et percussions

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
Mois	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale												
Reproduction												
Migration postnuptiale												
Hivernage												
Sédentaire												

Sensibilité : ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Espèce longévive : fortes répercussions de la mortalité des adultes sur la dynamique de la population.
- ▶ Succès reproducteur fluctuant : mortalité des jeunes liée à l'abondance des proies.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

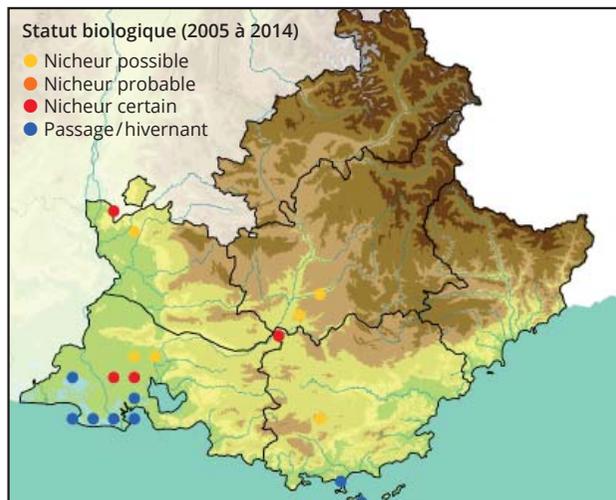
- ▶ Aménagements des espaces naturels dans les zones de montagne : urbanisation, développement de pistes et de sentiers.
- ▶ Destructures directes et actes illicites : tirs et empoisonnements ;
- ▶ Aménagements des falaises pour l'escalade ;
- ▶ Électrocutions et percussions contre les câbles électriques ;
- ▶ Dérangements en période de reproduction ;
- ▶ Mortalité des poussins due à la trichomonose ;
- ▶ Modifications du paysage : le milieu se referme par disparition des pratiques agro-pastorales.

Recommandations

Après avoir subi de nombreuses persécutions, l'Aigle royal s'est réfugié exclusivement dans les zones montagneuses (Alpes, Pyrénées et Massif central). Aujourd'hui la situation est redevenue favorable et l'Aigle royal s'installe sur de nouveaux territoires. Malgré une dynamique positive, il reste très sensible aux perturbations d'origine anthropique. Il est donc conseillé de limiter les aménagements (surtout pendant la période de reproduction) dans les zones où l'espèce est présente. De plus, la restauration des populations d'espèces proies augmente les potentialités trophiques et favorise l'installation dans de nouveaux secteurs. La protection des lignes électriques est aussi essentielle car les risques de collision sont importants chez les grands rapaces.

Liens utiles

DOCOB : www.side.developpement-durable.gouv.fr ; **Fiches INPN** : <http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche> ; www.faune-paca.org ; www.silene.eu ; **DREAL** : www.paca.developpement-durable.gouv.fr ; **Bibliographie** : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olioso G. (2008). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p.



Effectif national :
 Entre 140 et 170 couples en 2011

Effectif régional en PACA :
 Entre 130 et 160 couples en 2010

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans	sur 30 ans		
Effectif	↗ 8,1%	↘ -2,1%		
Répartition	↗ 27,5%	↘ -2,4%		

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

Cette alouette a une aire de répartition très restreinte en PACA, divisée en deux populations. La plus importante se situe dans la plaine de Crau et abritait entre 130 et 160 couples en 2010. La seconde population se situe sur l'aérodrome de Vinon-sur-Verdon dans le Var et comptait seulement 5 couples en 2010. Une petite population s'est récemment installée dans les Pyrénées-Orientales mais est limitée à une dizaine de couples.

Description

L'Alouette calandre est une grosse alouette (longueur 18 cm) dont le plumage rappelle celui de l'Alouette des champs, *Alauda arvensis*. Elle en diffère par une taille supérieure, une tache noire à la base du cou et surtout un gros bec de couleur ivoire. En vol, elle pousse un cri caractéristique et présente un bord de fuite blanc des ailes bien visible.

Écologie & principaux habitats

L'Alouette calandre est une espèce grégaire qui forme de grandes bandes en hiver. En période de reproduction, elle niche en colonie lâche dont la densité peut varier entre 2,2 et 2,6 couples/10 ha en Crau. La période de chant débute dès le mois de février et la ponte se déroule généralement fin avril. Elle se compose généralement de 5 œufs avec un succès reproducteur de 58% sur le nombre total d'œufs pondus en Crau. Une ponte de remplacement ou une deuxième ponte est possible. Après la reproduction, les Alouettes calandres se rassemblent en grandes bandes pouvant compter plusieurs centaines d'oiseaux. Quelques observations surviennent occasionnellement en dehors des zones traditionnelles de l'espèce, laissant penser à des mouvements des populations espagnoles. L'Alouette calandre est une espèce steppique qui fréquente les grandes plaines sèches avec un fort ensoleillement. La plupart de ces milieux ont disparu suite au développement de l'agriculture intensive et ne subsiste que dans la plaine de Crau. Malgré tout, l'Alouette calandre est capable d'utiliser des milieux de substitution comme c'est le cas dans le Var (aérodrome) et dans les Pyrénées-Orientales (friches).



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
	Coussouls de Crau, plaines steppiques, aérodromes				Labours, chaumes

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	La Durance (FR9312003) ; Crau (FR9310064)
Fort	Plateau de Valensole (FR9312012)
Moyen	
Faible	Camargue (FR9310019)
Incertain	

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; En rouge : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	EN
Liste rouge régionale	EN

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Toute l'année	Dérangement des colonies et des groupes hivernants
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Risque de dérangement à proximité des sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)		Risque peu important
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)		Risque peu important
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel	Toute l'année	Destruction d'habitats
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)	Toute l'année	Destruction d'habitats notamment si fermeture du milieu (agriculture intensive, enfrichement)
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales		Risque peu important
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces		Risque peu important

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale												
Reproduction												
Migration postnuptiale												
Hivernage												
Sédentaire												

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Espèce steppique : niche au sol avec de fortes pressions de prédation (chats, chiens, renards, sangliers).
- ▶ Populations isolées : manque de connectivité entre les populations françaises et les noyaux de populations espagnoles.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

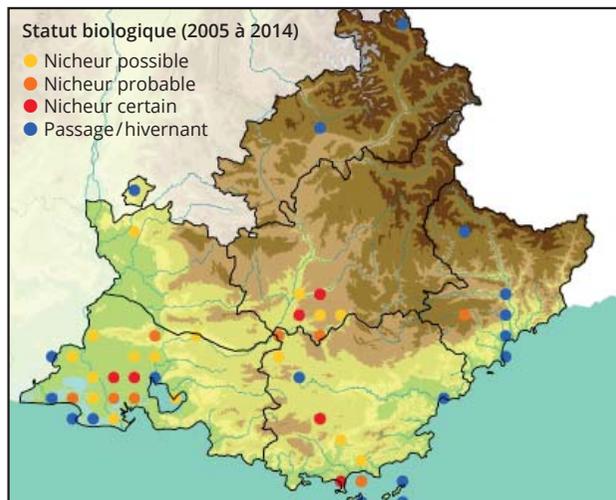
- ▶ Intensification des pratiques agricoles et urbanisation entraînant la disparition des plaines xériques favorables à l'espèce.
- ▶ Confusion possible avec l'alouette des champs, espèce chassable.
- ▶ Dérangements sur les colonies de reproduction : piétinement, gyrobroyage, extension des cultures environnantes.

Recommandations

Après avoir subi une diminution drastique de sa population nationale, la situation de l'Alouette calandre en France semble s'améliorer notamment dans la plaine de Crau. Cette augmentation est due à plusieurs mesures dont les actions conjointes favorisent l'espèce : la création d'espaces protégés assurant la pérennité des habitats et la mise en sécurité des colonies de reproduction améliorant le succès reproducteur. Le ralentissement de l'agriculture intensive dans les zones accueillant historiquement cette espèce et le rétablissement de tâches d'habitats favorables (zones steppiques avec pâturage) pourraient renforcer voire reconstituer des populations en sursis.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olioso G. (2008). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p. Wolff A. coord. (2012). *Plan national d'actions en faveur du Ganga cata et de l'Alouette calandre*. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur - Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, 110 p.



Effectif national :
 Entre 1000 et 1500 couples

Effectif régional en PACA :
 Environ 1000 couples

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif	↘	0,0%	↘	0,0%
Répartition	?	0,0%	↘	-2,5%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

Cette alouette a une aire de répartition très restreinte en PACA. Le bastion de l'espèce se trouve dans la plaine de la Crau dont la population estimée est de 1000 couples. En dehors de cette population, quelques petits noyaux comprenant moins de 10 couples se retrouvent dans les départements des Alpes-de-Haute-Provence (Plateau de Valensole), du Var (commune de Vinon/Verdon), des Bouches-du-Rhône (Alpilles) ou des Alpes-Maritimes (Plateau de Calern). Occasionnellement, quelques chanteurs sont contactés çà et là sur les salins d'Hyères, sur le pourtour de l'étang de Berre ou en Camargue.

Description

L'Alouette calandrelle est bien plus petite (15 cm de long) que sa cousine l'Alouette calandre, *Melanocorypha calandra*, qui fréquente les mêmes milieux en Crau. Ses flancs et sa poitrine sont beiges et non striés, celle-ci étant marquée de chaque côté d'une tache brune sombre parfois peu visible. Le bec est court et conique. Son chant caractéristique est constitué d'une succession hachée de notes lancées en crécelle, lors de vols circulaires onduleux et parfois au sol.

Écologie & principaux habitats

Cette espèce effectue son retour de migration début avril. Elle niche en colonie lâche (historiquement 10 à 12 mâles chanteurs sur 6 ha d'un remblai dans le Vaucluse). Les parades nuptiales commencent dès l'arrivée des oiseaux. La femelle pond entre 3 et 5 œufs qu'elle couve pendant une douzaine de jours. L'élevage des jeunes dure 10 jours et ils deviennent autonomes rapidement après l'envol. Après la reproduction, les Alouettes calandrelles se rassemblent en groupe pouvant compter plusieurs dizaines d'individus avant d'entamer leur migration postnuptiale. C'est une espèce des milieux ouverts et secs avec un substrat pouvant être sableux (Camargue) ou bien caillouteux (Crau).

Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
Dunes littorales	Coussouls de Crau, plaines steppiques	Garrigues/maquis ouverts		Sansouires	Labours, chaumes, friches



Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	-
Fort	Crau (FR9310064)
Moyen	La Durance (FR9312003) ; Plateau de Valensole (FR9312012) ; Camargue (FR9310019) ; Les Alpilles (FR9312013) ; Marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001) ; Salins d'Hyères et des Pesquiers (FR9312008)
Faible	Préalpes de Grasse (FR9312002)
Incertain	-

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; **En rouge** : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	NT
Liste rouge régionale	EN

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement des colonies
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Risque de dérangement à proximité des sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)		Risque peu important
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)	Toute l'année	Destruction d'habitats (zones de sansouires)
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel	Toute l'année	Destruction d'habitats
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichement, plantation...)	Toute l'année	Destruction d'habitats notamment si fermeture du milieu (agriculture intensive, enfrichement)
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales		Risque peu important
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces		Risque peu important

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale		■	■	■	■	■	■	■	■			
Reproduction		■	■	■	■	■	■	■	■			
Migration postnuptiale							■	■	■			
Hivernage												
Sédentaire												

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

► Espèce steppique : niche au sol avec de fortes pressions de prédateurs (chats, chiens, renards, sangliers).

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

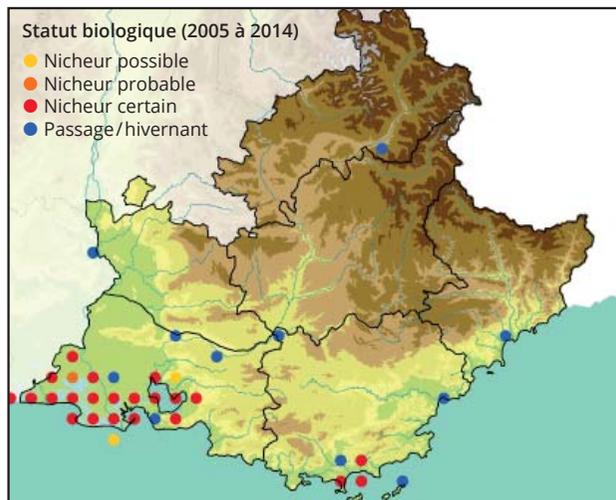
- Intensification des pratiques agricoles entraînant la disparition des plaines xériques favorables à l'espèce.
- Urbanisation du littoral détruisant des sites de nidification effectifs ou potentiels pour l'espèce.
- Dérangements sur les colonies de reproduction : piétinement, gyrobroyage, extension des cultures environnantes.

Recommandations

Peu d'études récentes permettent d'évaluer l'évolution de la population française de l'Alouette calandrelle. La priorité doit être donnée à la conservation des espaces naturels accueillant ou ayant accueillie l'espèce, c'est-à-dire la plaine de Crau (bastion) et les zones dunaires camarguaises. Une autre nécessité est la mise en place d'une meilleure gestion des habitats de nidification qui demanderait la mise en œuvre de nouvelles mesures agro-environnementales (pâturage ovin sur certaines zones agricoles de Camargue). Également, la réhabilitation de certains sites de nidification, comme par exemple, les remblais le long du Rhône au sud d'Avignon, permettrait une recolonisation de cette espèce.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olios G. (2008). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p.
- Olios G. (1974). L'avifaune nicheuse d'un remblai. *Alauda* 42 : 226-230.



Effectif national :
 Entre 2000 et 2800 couples

Effectif régional en PACA :
 Environ 910 couples

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif	↗	5,6%	↗	4,1%
Répartition	↗	0,0%	↗	2,5%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, l'Avocette élégante est essentiellement présente sur les zones humides littorales des Bouches-du-Rhône (Camargue, Marais du Vigueirat et étang de Berre) et du Var (Salins d'Hyères). Cependant, on constate un déclin d'un bastion historique camarguais au profit des salins d'Hyères qui ont accueilli 302 couples en 2014.

Description

L'Avocette élégante est un grand limicole au plumage noir et blanc. Elle présente une calotte noire redescendant sur la nuque ainsi que deux taches noires sur les ailes. Le reste du corps est blanc. Une caractéristique est son bec recourbé vers le haut, adapté à son style de chasse. Elle ne peut être confondue avec aucune autre espèce.

Écologie & principaux habitats

Les premiers oiseaux arrivent sur les colonies de reproduction dès la fin février. La reproduction peut commencer dès le début du mois de mars mais c'est généralement en mai que la plupart des pontes sont déposées. Cette espèce forme des colonies dont la taille peut varier de 5 à plus de 90 couples. En PACA, elle s'installe surtout dans les milieux lagunaires et les salins. Au sein d'une simple dépression, la femelle pond en moyenne 4 œufs qui éclosent 20 jours plus tard. Dès l'éclosion, les petits quittent le nid pour se rendre sur les sites d'alimentation. Les pressions liées à la prédation ou à l'évolution des sites de nidification sont très importantes chez cette espèce et la productivité varie entre 0,09 et 0,2 poussin par couple en Camargue. Après la reproduction, la plupart des individus désertent leurs sites de nidification et vont hiverner sur de grandes zones de marais et de salins, notamment en Camargue où l'effectif hivernant peut atteindre plusieurs milliers d'individus.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
				Marais, étangs, salins, lagunes côtières, îlots	

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	Camargue (FR9310019) ; Salines de l'Etang de Berre (FR9312005) ; Etangs entre Istres et Fos (FR9312015) ; Salins d'Hyères et des Pesquiers (FR9312008)
Fort	-
Moyen	Basse Vallée du Var (FR9312025)
Faible	La Durance (FR9312003) ; Marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001)
Incertain	-

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; En rouge : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	LC
Liste rouge régionale	VU

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement des colonies
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Risque de dérangement à proximité des sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)	Reproduction	Variations des niveaux d'eau susceptibles de noyer les nichées ou d'assécher les sites de reproduction
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)	Reproduction	Variations des niveaux d'eau susceptibles de noyer les nichées ou d'assécher les sites de reproduction
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel		Risque peu important
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)		Risque peu important
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales		Risque peu important
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces		Risque peu important

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale	■	■	■	■	■	■						
Reproduction		■	■	■	■	■						
Migration postnuptiale							■	■	■	■	■	■
Hivernage									■	■	■	■
Sédentaire												

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

► Espèce des systèmes lagunaires : fortes pressions de prédation et perturbations du milieu (assèchements, inondations des colonies).

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

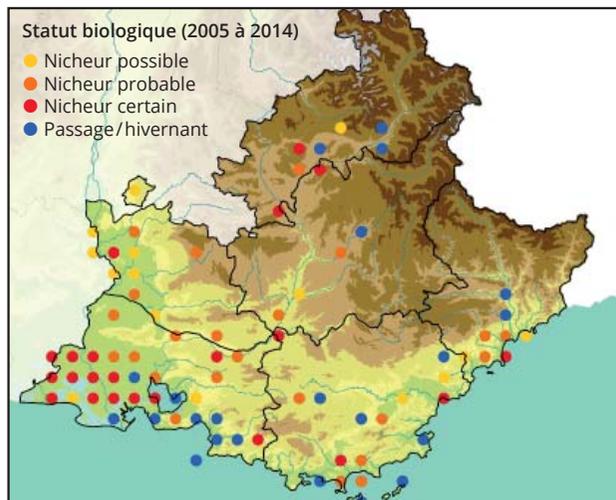
- Intensification des pratiques agricoles entraînant l'assèchement des zones humides ;
- Abandon des exploitations salinières ;
- Gestion hydraulique inadaptée (variations excessives des niveaux d'eau en période de reproduction).

Recommandations

Le succès reproducteur de l'avocette est directement lié aux conditions d'accueil sur les zones de nidification. Il est conseillé de limiter les variations des niveaux d'eau susceptibles de noyer les pontes et d'entraîner d'importants taux d'échecs chez cette espèce. Également, la mise en eau précoce de certains bassins permet de limiter la prédation due à des prédateurs terrestres. Finalement, la maîtrise de la fréquentation humaine printanière dans les zones de nidification peut s'avérer efficace pour éviter les dérangements très perturbateurs.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olios G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p.
- Van Der Yeught A. (2013). Statut de l'Avocette élégante (*Recurvirostra avosetta*) en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. *Faune-PACA Publication* n°27 : 15 p.



Effectif national :
 Entre 500 et 1000 couples en 2006

Effectif régional en PACA :
 Environ 250 couples

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif	↘	0,0%	↘	-5,2%
Répartition	?	0,0%	↘	-0,2%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, le Blongios nain se répartit dans les six départements. Le bastion de l'espèce se trouve en Camargue et dans les marais et étangs entre Crau et Rhône. Cette population est estimée à environ 200 couples. En dehors de ce bastion, ce héron se retrouve en petite quantité sur le pourtour de l'étang de Berre, le long de la Durance, sur quelques sites du Var (étangs de Villepey, marais d'Hyères), du Vaucluse (étang de Courthézon) et des Alpes-Maritimes (étang du Vaugrenier).

Description

Le Blongios nain est un petit héron qui ne dépasse pas 40 cm de long. Le mâle présente un plumage caractéristique avec un dos et une calotte noire et une plage alaire beigeâtre bien visible. La femelle et le jeune sont moins marqués et ont un plumage plus fauve et strié, notamment chez le jeune. Durant les parades, le mâle survole la roselière en émettant un cri répété sec et nasillard.

Écologie & principaux habitats

Le Blongios nain est un petit héron migrateur qui revient tardivement sur ses lieux de reproduction, essentiellement à la fin du mois d'avril. Rapidement, le mâle marque son territoire en effectuant son chant caractéristique. Cette espèce est plutôt solitaire mais elle peut former des colonies lâches au sein des roselières. En mai-juin, de 2 à 7 œufs sont déposés dans un nid situé dans les roseaux ou au sein de la végétation riveraine. Les jeunes quittent le nid vers le 15ème jour d'élevage, avant de savoir voler. Rapidement après l'émancipation des jeunes, les oiseaux quittent les sites de reproduction et entament leur migration postnuptiale dès la fin du mois de juillet. Quelques jeunes sont cependant observés en août, suggérant la possibilité d'une seconde nichée. En Camargue, cette espèce fréquente les phragmitaies et les typhaies entrecoupées de saules. Ailleurs, elle peut occuper des étangs ou des marais où une végétation de type roselière s'installe.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
				Mares, marais, étangs, roselières, saulaies	

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	Camargue (FR9310019) ; Marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001) ; Etangs entre Istres et Fos (FR9312015)
Fort	La Durance (FR9312003) ; Marais de Manteyer (FR9312020) ; Basse Vallée du Var (FR9312025) ; Salins d'Hyères et des Pesquiers (FR9312008) ; Plaine des Maures (FR9310110) ; Marais de l'île Vieille et alentour (FR9312006)
Moyen	Plateau de l'Arbois (FR9312009) ; Colle du Rouet (FR9312014)
Faible	Crau (FR9310064) ; Salines de l'Etang de Berre (FR9312005) ; Iles d'Hyères (FR9310020)
Incertain	Basse Vallée du Var (FR9312025)

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; En rouge : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	NT
Liste rouge régionale	EN

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)	Reproduction	Assèchement des sites de nidification
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)	Reproduction	Assèchement des sites de nidification
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)		Risque peu important
	Fort artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épannage, boues, engrais...)	Toute l'année	Pollution des zones humides
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel		Risque peu important
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)	Toute l'année	Destruction d'habitats notamment des roselières
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales	Toute l'année	Collisions
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces	Toute l'année	Collisions

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale		■	■	■	■	■	■	■	■			
Reproduction		■	■	■	■	■	■	■	■			
Migration postnuptiale							■	■	■	■		
Hivernage												
Sédentaire		■	■	■	■	■	■	■	■			

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Espèce des marais et des étangs : disparition des sites de nidification.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

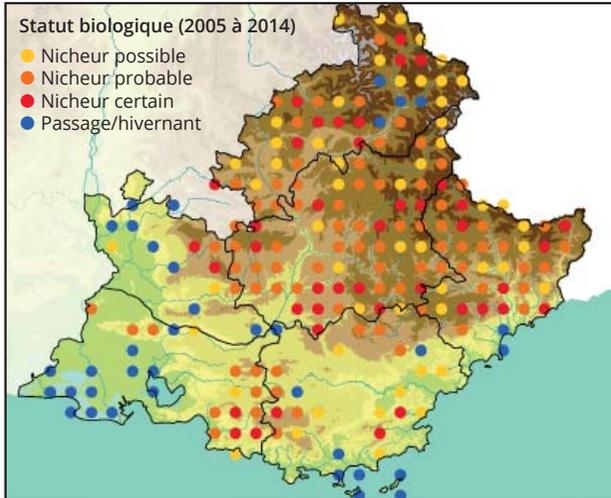
- ▶ Intensification des pratiques agricoles entraînant l'assèchement des zones humides.
- ▶ Exploitation commerciale du roseau, assèchement des phragmitaies.
- ▶ Dérangements liés aux activités humaines, tourisimes, pêches, créations de pontons, etc.

Recommandations

Les effectifs du Blongios nain ont fortement chuté au cours des dernières décennies, essentiellement à cause de l'assèchement des zones humides mais aussi probablement à la dégradation des conditions d'hivernages en Afrique. En France, la conservation de cette espèce discrète passe par la préservation de marais et roselières en bon état. Également, la mise en eau de ces habitats en période de reproduction est un facteur primordial à l'installation de cette espèce. La mise en place de zones de quiétude autour de ces écosystèmes favorise le bon déroulement de la reproduction.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olioso G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p.
- Marion L., Barbier, L. & Morin, C. (2006). Statut du Blongios nain *Ixobrychus minutus* en France entre 1968 et 2004 et causes probables de l'évolution de ses effectifs. *Alauda*, 74-1 : 155 – 170.
- Rocamora G. & Yeatman-Berthelot D. (1999). *Oiseaux menacés et à surveiller en France. Liste rouge et recherche de priorités. Populations. Tendances. Conservation*. Société d'Etudes Ornithologiques de France & Ligue pour la Protection des Oiseaux, Paris, 560 p.



Effectif national :
 Entre 7000 et 13500 couples

Effectif régional en PACA :
 Entre 1000 et 3000 couples

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif	↘	-4,5%	↘	-4,4%
Répartition	↘	-1,5%	↘	-1,7%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, le Bruant ortolan se rencontre majoritairement dans les départements alpins, jusqu'à 2500 mètres d'altitude. On le trouve également dans les massifs calcaires méditerranéens de la Sainte-Victoire, des Alpilles, de la Sainte-Baume et de la plaine des Maures. Récemment, une étude a montrée une belle densité de nicheurs sur le plateau de Valensole avec plusieurs centaines de couples recensés.

Description

Le Bruant ortolan mâle se reconnaît facilement. Il présente une tête, une nuque et une poitrine verdâtre avec un trait malaire foncé sur jaune pâle. Son ventre est brun orangé et son dos fortement rayé. Les femelles et les jeunes sont plus difficiles à identifier mais le dos rayé et le pattern des joues permettent une identification aisée. Le chant du mâle est caractéristique.

Écologie & principaux habitats

Le Bruant ortolan est un passereau migrateur qui revient sous nos latitudes au mois de mai. Perché sur un buisson, le mâle chante en bombant le torse et en renversant la tête à chaque strophe. Le nid est déposé à même le sol et la femelle pond en général 5 œufs. L'incubation dure une douzaine de jours et les jeunes s'envolent au bout d'une dizaine de jours. Les départs vers les zones d'hivernage commencent dès l'émancipation des jeunes et culminent vers la mi-août. Le bruant ortolan utilise divers habitats pour sa reproduction. On le rencontre dans les milieux ouverts, à faible végétation comme les pelouses sèches, les garrigues dégradées, les landes à buis ou les pelouses alpines. Il s'est également adapté aux secteurs d'agriculture traditionnelle comme les vignes ou les cultures à lavandins sur le plateau de Valensole.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
Pierriers	Pelouses sèches, pelouses alpines	Landes à buis, garrigues dégradées	Haies		Cultures à lavandins, vignes

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	Plateau de Valensole (FR9312012); Les Ecrins (FR9310036); Préalpes de Grasse (FR9312002)
Fort	Le Mercantour (FR9310035); Montagne Sainte Victoire (FR9310067); Plaine des Maures (FR9310110); Massif du Petit Luberon (FR9310075)
Moyen	Verdon (FR9312022); Vallée du Haut Guil (FR9312019); Bec de Cigne (FR9312023); Marais de Manteyer (FR9312020); Basse Vallée du Var (FR9312025); Les Alpilles (FR9312013); Plateau de l'Arbois (FR9312009); Colle du Rouet (FR9312014)
Faible	La Durance (FR9312003); Bois du Chapitre (FR9312004); Camargue (FR9310019); Marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001); Salines de l'Étang de Berre (FR9312005); Falaise de Niolon (FR9312017); Falaises de Vaufrèges (FR9312018); Garrigues de Lançon et Chaînes alentour (FR9310069); Falaises du Mont Caume (FR9312016); Salins d'Hyères et des Pesquiers (FR9312008)
Incertain	

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; **En rouge** : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	VU
Liste rouge régionale	VU

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)		Risque peu important
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)		Risque peu important
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épannage, boues, engrais...)	Toute l'année	Utilisation des pesticides
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel	Toute l'année	Destruction d'habitats
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)	Toute l'année	Destruction d'habitats notamment si fermeture du milieu
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques		Risque peu important
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales		Risque peu important
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces		Risque peu important

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale		■	■	■	■	■	■	■				
Reproduction		■	■	■	■	■	■	■				
Migration postnuptiale							■	■	■			
Hivernage												
Sédentaire		■	■	■	■	■	■	■	■			

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Espèce des milieux agricoles menacée par la culture intensive.
- ▶ Populations européennes en déclin : fragmentation des populations.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

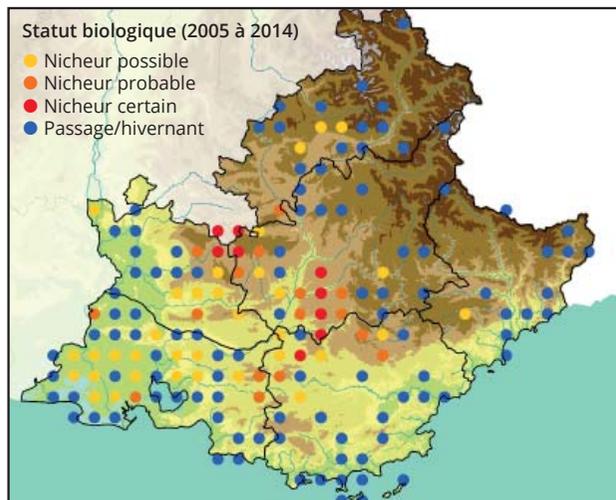
- ▶ Disparition de son habitat au profit de monocultures.
- ▶ Utilisation des pesticides impactant le succès reproducteur.
- ▶ Abandon des pratiques agro-pastorales dans les zones montagneuses entraînant la fermeture du milieu.
- ▶ Pression de chasse importante dans le Sud-Ouest.

Recommandations

La conservation du Bruant ortolan passe obligatoirement par la préservation d'une diversité de milieux et d'habitats mis en péril par l'agriculture intensive. Le maintien ou la réouverture du milieu sont des mesures de gestion favorisant la présence du Bruant ortolan. Le brûlage dirigé, le pâturage ou encore le girobroyage sont des méthodes pouvant être appliquées dans le cadre de l'ouverture du milieu. Dans les zones où cette espèce est prélevée, il est nécessaire de faire respecter l'interdiction de chasse.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olioso G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p.



Effectif national :
 Entre 3800 et 5100 couples

Effectif régional en PACA :
 Entre 10 et 30 couples

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif	↘	-3,4%	↗	-3,4%
Répartition	→	0,0%	↘	-0,3%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, le Busard cendré est un nicheur rare. Les reproductions régulières se cantonnent dans l'Est du Vaucluse (Monts du Vaucluse), le sud et l'ouest des Alpes-de-Haute-Provence (plateau de Valensole, piémont de la montagne de Lure), le nord du Var (plateau de Canjuers). Quelques couples isolés peuvent s'installer occasionnellement dans d'autres secteurs.

Description

Le Busard cendré est le plus petit busard européen. Le mâle présente un manteau gris bleuté et les sous-aires sont finement striées ce qui le différencie du Busard Saint-Martin, *Circus cyaneus*. Les femelles et les jeunes sont plus délicats à différencier mais la structure élancée en vol, les longues ailes comparées au corps permettent de les identifier.

Écologie & principaux habitats

Le Busard cendré est un rapace migrateur revenant sur les zones de reproduction en avril. Les parades nuptiales sont spectaculaires, le mâle enchainant vrilles, plonges vertigineux et vols en feston. Le nid se trouve généralement dans une friche, le Chêne kermès, les genêts ou bien les cultures (blés, orges). La ponte est constituée de 3 à 5 œufs et est déposée en mai. L'incubation dure un mois. Durant le mois de juillet, les jeunes prennent leur envol et restent sur le territoire parental quelques semaines. Par la suite, les oiseaux partent en migration qui culmine à la fin du mois d'août. Lorsqu'elle se reproduit dans les cultures céréalières, cette espèce subit de forts dommages dus aux moissons qui détruisent les nichées.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
	Pelouses sèches, friches	Garrigue basse, landes			Cultures céréalières

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	-
Fort	Plateau de Valensole (FR9312012) ; Marais de Manteyer (FR9312020) ; Les Ecrins (FR9310036) ; Garrigues de Lançon et Chaînes alentour (FR9310069)
Moyen	La Durance (FR9312003) ; Le Mercantour (FR9310035) ; Crau (FR9310064)
Faible	Bec de Crigne (FR9312023) ; Préalpes de Grasse (FR9312002) ; Basse Vallée du Var (FR9312025) ; Camargue (FR9310019) ; Les Alpilles (FR9312013) ; Marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001) ; Salines de l'Etang de Berre (FR9312005) ; Plateau de l'Arbois (FR9312009) ; Etangs entre Istres et Fos (FR9312015) ; Salins d'Hyères et des Pesquiers (FR9312008) ; Colle du Rouet (FR9312014)
Incertain	-

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; En rouge : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	VU
Liste rouge régionale	CR

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)		Risque peu important
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)		Risque peu important
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)	Toute l'année	Utilisation des pesticides, destruction des proies
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel	Toute l'année	Destruction d'habitats
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)	Toute l'année	Destruction d'habitats notamment si fermeture du milieu
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques		Risque peu important
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales	Toute l'année	Collisions
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces	Toute l'année	Collisions

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale												
Reproduction												
Migration postnuptiale												
Hivernage												
Sédentaire												

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Espèce des prairies.
- ▶ Espèce migratrice : conditions d'hivernage aléatoires.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

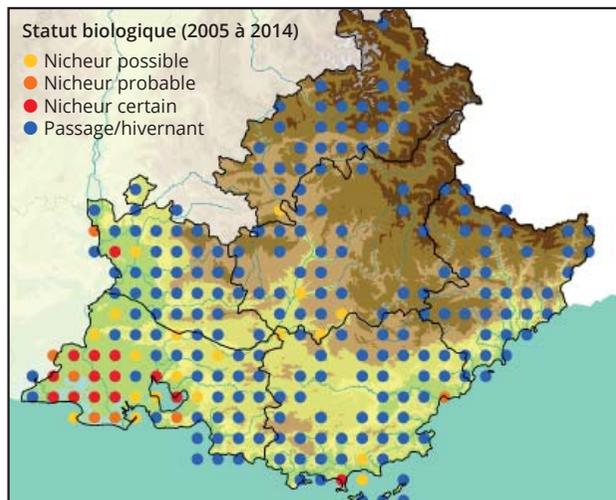
- ▶ Intensification de l'agriculture céréalière.
- ▶ Mécanisation de l'agriculture.
- ▶ Moissons précoces détruisent les nichées.
- ▶ Utilisation du poison contre les micromammifères.

Recommandations

La population de Busard cendré est en régression en France. En PACA, la population est limitée, comparée à la population importante du Languedoc-Roussillon. Dans les zones fréquentées, il est important de préserver les milieux ouverts pour permettre l'installation. Lorsque la nidification s'effectue en cultures, il est primordial de contacter l'agriculteur afin d'éviter des destructions lors des moissons. Enfin, l'utilisation de poison pour la lutte contre les micromammifères est à proscrire, car elle rompt le réseau trophique.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olios G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p.
- Butet A. & Leroux A. (1993). Effect of prey on predator's breeding success. A 7 years study on Field Vole (*Microtus arvalis*) and Montagu's Harrier (*Circus pygargus*) in a west-France marsh. *Acta Oecologica*, 14-6 : 857-865.



Effectif national :
 Entre 1600 et 2200 couples

Effectif régional en PACA :
 Entre 60 et 110 couples,

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif	→	0,0%	↘	0%
Répartition	?	0,0%	→	0%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, le Busard des roseaux est un nicheur assez commun des grandes zones humides notamment des Bouches-du-Rhône, avec plusieurs dizaines de couples en Camargue, dans les marais situés entre la Crau et le Rhône ou sur le pourtour de l'étang de Berre. Ailleurs, il a été trouvé nicheur dans les salins d'Hyères (Var) et le long du Rhône dans le Vaucluse (Mondragon, Courthézon). En période de migration, il est très fréquent dans la région où un fort contingent d'oiseaux nordiques vient grossir la population hivernante.

Description

Le Busard des roseaux est plus grand que son cousin le Busard cendré, *Circus pygargus*. Le mâle présente un plumage tricolore caractéristique avec un corps brun, des ailes grises avec des rémiges sombres. Les jeunes et les femelles (et certains mâles !) ont un plumage brun sombre avec une calotte couleur crème ce qui rend l'identification aisée. Ce rapace est la plupart de temps observé en chasse au dessus des roselières, en pratiquant un vol à basse altitude, les ailes relevées.

Écologie & principaux habitats

En PACA, la plupart des oiseaux nicheurs sont sédentaires. Ce busard fréquente les marais d'eau douce, les étangs, les lacs et les cours d'eau avec végétations hélophiles denses (typhas, phragmites, scirpes). Il utilise des surfaces de roselières variables pour construire son nid, allant de plusieurs hectares à 50 mètres carrés. Début avril, la femelle dépose entre 4 et 5 œufs dans un nid situé généralement au sein du massif de roseaux. L'envol des jeunes se produit généralement aux mois de mai ou juin. Cette espèce exploite une large diversité de proies allant de l'orthoptère au lapin, en passant par de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau. En hiver, le Busard des roseaux a tendance à sortir des zones humides et on peut donc le rencontrer dans des zones plus agricoles en chasse.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
				Marais, étangs, roselières	Rizières, labours, chaumes

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	
Fort	Camargue (FR9310019); Marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001)
Moyen	Basse Vallée du Var (FR9312025); Crau (FR9310064); Garrigues de Lançon et Chaînes alentour (FR9310069); Plateau de l'Arbois (FR9312009); Etangs entre Istres et Fos (FR9312015); Salins d'Hyères et des Pesquiers (FR9312008)
Faible	La Durance (FR9312003); Verdon (FR9312022); Plateau de Valensole (FR9312012); Bec de Crigne (FR9312023); Marais de Manteyer (FR9312020); Les Ecrins (FR9310036); Préalpes de Grasse (FR9312002); Salines de l'Etang de Berre (FR9312005); Falaise de Niolon (FR9312017); Marais de l'Île Vieille et alentour (FR9312006)
Inconnu	

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS); **En rouge** : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	VU
Liste rouge régionale	VU

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)	Toute l'année	Assèchement des rose-lières
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)	Toute l'année	Assèchement des rose-lières
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épan-dage, boues, engrais...)	Toute l'année	Utilisation des pesticides, destruction des proies
	Excavation importante (>2m), car-rière, tunnel		Risque peu important
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichement, plantation...)	Toute l'année	Destruction d'habitats notamment si disparition des roselières
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques		Risque peu important
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales	Toute l'année	Collisions
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces	Toute l'année	Collisions

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale	■	■	■	■	■	■						
Reproduction	■	■	■	■	■	■						
Migration postnuptiale							■	■	■	■	■	■
Hivernage										■	■	■
Sédentaire	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Disparition des zones humides au profit des zones agricoles.
- ▶ Risques d'empoisonnements liés à son régime alimentaire charognard.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

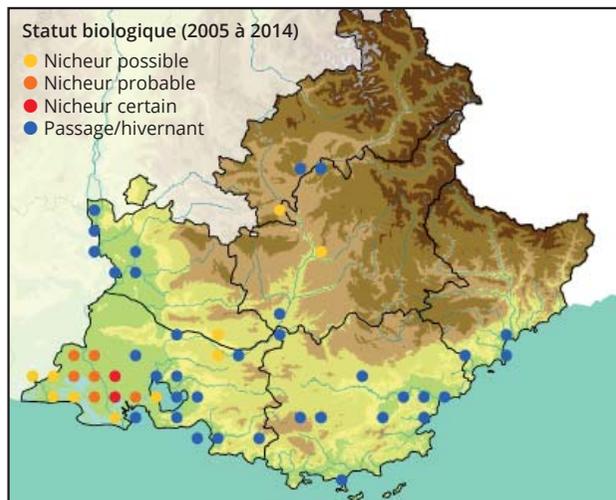
- ▶ Assèchement des zones humides.
- ▶ Sur fréquentation humaine (touristique, pêche).
- ▶ Utilisation du plomb pour la chasse entraînant le saturnisme de ses proies.
- ▶ Utilisation de la bromadiolone dans la lutte contre les ragondins et les rats musqués.

Recommandations

La population de Busard des roseaux s'est bien rétablie dans les grandes zones humides des Bouches-du-Rhône. La préservation des grandes roselières est essentielle pour la nidification de ce rapace. En période de reproduction, il convient d'identifier et de limiter l'accès et les dérangements des zones où l'espèce est installée. Finalement, il faut proscrire l'utilisation du poison contre les rongeurs qui peut entraîner une forte mortalité des adultes et limiter le succès reproducteur.

Liens utiles

- DOCOB : www.side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : <http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche>
- Données naturalistes : www.faune-paca.org et www.silene.eu
- DREAL : www.paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olioso G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p.



Statut biologique (2005 à 2014)

- Nicheur possible
- Nicheur probable
- Nicheur certain
- Passage/hivernant

Effectif national :
 Entre 250 et 350 mâles chanteurs

Effectif régional en PACA :
 Entre 80 et 125 mâles chanteurs

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif	↘	-0,7%	↘	-0,8%
Répartition	↘	-0,9%	↘	-3,2%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, le Butor étoilé est entièrement cantonné aux zones humides de Camargue, des marais de Crau et du pourtour de l'étang de Berre. Ponctuellement, on trouve quelques mâles chanteurs le long de la Durance et sur divers sites du Vaucluse. En migration ou en hivernage, son aire de présence est plus étalée et d'autres zones humides peuvent accueillir quelques individus comme dans le Var par exemple.

Description

Le Butor étoilé est un héron de taille moyenne au plumage cryptique. En effet, il présente un plumage aux couleurs brunes et chamois, finement strié, ce qui lui confère un parfait camouflage dans les roseaux. Difficilement observable, il peut rester immobile un long moment rendant sa détection ardue. En revanche, sa présence est trahie par le chant du mâle (ressemblant à une corne de brume) qui peut s'entendre à plusieurs kilomètres.

Écologie & principaux habitats

En PACA, la plupart des oiseaux nicheurs sont sédentaires. Il fréquente les marais d'eau douce, les étangs, les lacs et les cours d'eau avec de vastes roselières. En hiver et en migration, il est moins exigeant et peut donc se rencontrer dans des milieux différents comme les bords d'étangs végétalisés. A partir d'avril, le mâle chante la nuit avec un maximum d'activité à l'aube et au crépuscule. Le mâle est polygame et c'est donc la femelle qui s'occupe seule de la couvaison et de l'élevage des jeunes. Elle dépose quatre œufs entre la mi-avril et la mi-mai sur une plate-forme de 25 à 50 cm de diamètre et 10 à 25 cm d'épaisseur, posée au sol et constituée de roseaux. Les jeunes peuvent voler après 55 jours d'élevage. Le régime alimentaire est variable mais il s'avère que le butor se nourrit d'invertébrés aquatiques avec une prédominance de l'Écrevisse de Louisiane. En hiver, une partie de la population nordique vient hiverner en Camargue.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
				Marais, étangs, roselières	

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	Camargue (FR9310019) ; Marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001)
Fort	
Moyen	La Durance (FR9312003) ; Etangs entre Istres et Fos (FR9312015) ; Marais de l'île Vieille et alentour (FR9312006)
Faible	Marais de Manteyer (FR9312020) ; Basse Vallée du Var (FR9312025) ; Salines de l'Étang de Berre (FR9312005) ; Plateau de l'Arbois (FR9312009) ; Salins d'Hyères et des Pesquiers (FR9312008) ; Colle du Rouet (FR9312014)
Incertain	

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; **En rouge** : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	VU
Liste rouge régionale	EN

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)	Toute l'année	Assèchement des rose-lières
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)	Toute l'année	Assèchement des rose-lières
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Fort artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épan-dage, boues, engrais...)	Toute l'année	Utilisation des pesticides, destruction des proies
	Excavation importante (>2m), car-rière, tunnel		Risque peu important
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)	Toute l'année	Destruction d'habitats notamment si disparition des roselières
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques		Risque peu important
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales	Toute l'année	Collisions
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces	Toute l'année	Collisions

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
Mois	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale	■	■	■	■	■	■						
Reproduction	■	■	■	■	■	■						
Migration postnuptiale							■	■	■	■	■	■
Hivernage	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Sédentaire	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Disparition des zones humides au profit des zones agricoles.
- ▶ Fragmentation de la population.
- ▶ Perturbations de ses sites de nidifications (variations des niveaux d'eau, pâturage).

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

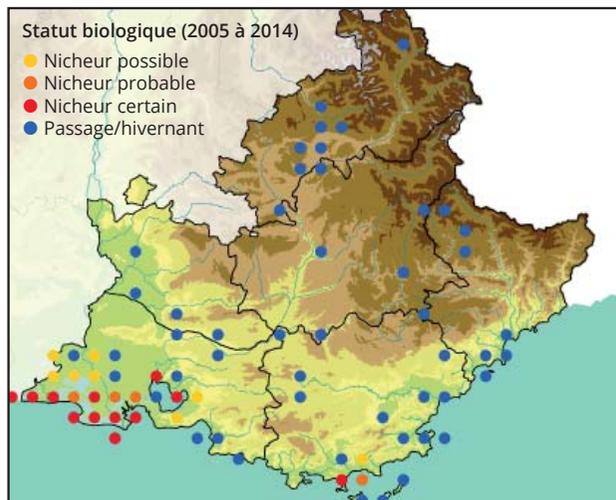
- ▶ Assèchement des zones humides.
- ▶ Gestion hydraulique inadéquate (variations des niveaux d'eau).
- ▶ Coupe saisonnière des roseaux.
- ▶ Électrocutions et percussions contre les câbles électriques.

Recommandations

Cette espèce de héron est très menacée à l'échelle nationale par la disparition des grandes roselières en relation avec l'assèchement des zones humides. Il est donc primordial de préserver cet habitat rare, essentiel à la présence de l'espèce. Dans les zones où l'espèce est présente, une gestion hydraulique adaptée (niveau d'eau constant) et une baisse de la fréquentation humaine sont des mesures de gestion clés au bon déroulement de la reproduction.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Oliosio G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p.



Effectif national :
 Entre 1500 et 1800 couples

Effectif régional en PACA :
 Entre 30 et 70 couples

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif	↗	1,9%	↗	4,0%
Répartition	→	0,0%	→	0,0%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, le Chevalier gambette se reproduit sur quelques zones humides du littoral des Bouches-du-Rhône, notamment en Camargue (entre 20 et 60 couples), sur le pourtour de l'étang de Berre (entre 10 et 15 couples) et occasionnellement sur les étangs entre Istres et Fos. En migration, il est beaucoup plus fréquent et on peut l'observer sur la plupart des plans d'eau de la région. En hivernage, seule la Camargue accueille des effectifs importants qui peuvent atteindre quelques centaines d'oiseaux.

Description

Le Chevalier gambette se reconnaît à la couleur de ses pattes rouges vif, ainsi qu'à la couleur de son bec à base rouge et à pointe noire. En plumage nuptial, les oiseaux présentent un plumage gris avec une poitrine et des flancs tachetés. En vol, une large tache blanche se démarque sur le dos et le bord de fuite des ailes apparaît blanc. Le chant est caractéristique.

Écologie & principaux habitats

Le Chevalier gambette peut se rencontrer toute l'année en PACA. Dans les zones où l'espèce se reproduit, les parades commencent dès le mois de mars et se poursuivent en avril. Cette espèce s'installe préférentiellement dans les marais salants, sur des lagunes et des marais côtiers, avec végétation dense. Le mâle effectue un vol de parade spectaculaire qui s'accompagne de cris caractéristiques. Les premières pontes sont notées début mars et le nid est placé dans la végétation dense, comme la sansouire. La ponte est en moyenne de 4 œufs et l'incubation dure 25 jours en moyenne. Rapidement, les poussins quittent le nid sous la surveillance des adultes. Les jeunes sont capables de voler au bout de 30 jours. Dès la fin juin, les nicheurs se dispersent et sont rejoints par les migrateurs. A partir d'août, le passage s'intensifie et des grandes troupes peuvent s'observer sur les zones littorales. A partir d'octobre, le passage s'atténue et les oiseaux se cantonnent sur les zones favorables pour hiverner.



Habitats préférés

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
	Prairies humides			Marais côtiers, salins, sansouires, vasières	

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	Camargue (FR9310019)
Fort	Salines de l'Etang de Berre (FR9312005); Salins d'Hyères et des Pesquiers (FR9312008); Etangs entre Istres et Fos (FR9312015)
Moyen	Basse Vallée du Var (FR9312025)
Faible	Marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001); La Durance (FR9312003); Marais de Manteyer (FR9312020); Iles d'Hyères (FR9310020)
Incertain	

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS); En rouge : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce non protégée*	
Liste rouge nationale	LC
Liste rouge régionale	EN

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)	Toute l'année	Assèchement des zones humides, inondations des zones favorables
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)	Toute l'année	Assèchement des zones humides, inondations des zones favorables
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)	Toute l'année	Pollution des zones favorables à l'espèce
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel		Risque peu important
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichement, plantation...)	Toute l'année	Destruction d'habitats notamment si fermeture des prairies humides
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques		Risque peu important
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales	Toute l'année	Collisions
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces		Risque peu important

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
Mois	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Reproduction	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Migration postnuptiale	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Hivernage	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Sédentaire	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

Sensibilité : ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Disparition des zones humides (salins, marais).

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

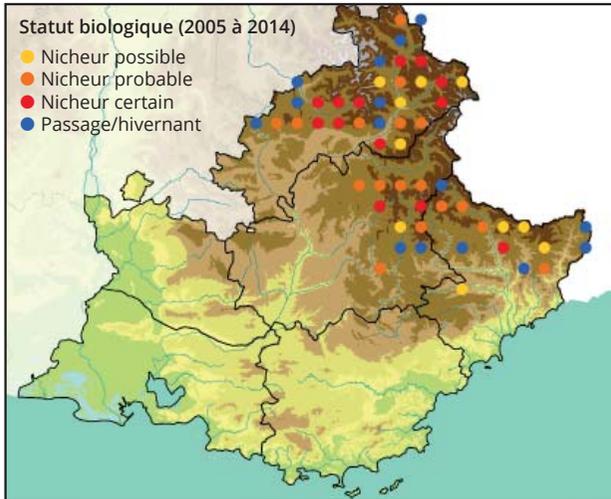
- ▶ Disparition des zones humides, assèchement des prairies humides.
- ▶ Perturbations de ses sites de nidification (variations des niveaux d'eau, pâturage).
- ▶ En période hivernale, dérangements d'origine anthropique (tourisme).
- ▶ Activité de chasse.

Recommandations

Le Chevalier gambette est relativement rare en PACA en tant que nicheur. Les quelques couples se retrouvent dans de grandes zones protégées où le dérangement d'origine anthropique est limité. Il est donc conseillé de maintenir des zones de quiétude dans les secteurs où cette espèce se reproduit. Une gestion des niveaux d'eau cohérente avec les exigences de l'espèce (niveaux bas, présence de prairies inondées, sansouires) favorisera l'espèce. Également, en période de chasse, la protection des zones de gagnage et des reposoirs est essentielle à la présence en nombre de cette espèce.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olioso G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p.



Statut biologique (2005 à 2014)
 ● Nicheur possible
 ● Nicheur probable
 ● Nicheur certain
 ● Passage/hivernant

Effectif national :
 Entre 400 et 800 couples

Effectif régional en PACA :
 Entre 40 et 100 couples

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif	↗	0,0%	↗	0,0%
Répartition	↗	0,0%	↗	3,3%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, la Chevêchette d'Europe est présente exclusivement dans les départements alpins. La plus grosse population connue se trouve dans les Hautes-Alpes à des altitudes atteignent en moyenne 1700 mètres. Elle est aussi présente dans les vieilles forêts de conifères parsemées de feuillus des Alpes-de-Haute-Provence et des Alpes-Maritimes.

Description

Cette chouette est très petite (longueur 17 cm). Elle présente une tête ronde, proportionnellement plus petite que la Chouette de Tengmalm, *Aegolius funereus*, qui se rencontre dans les mêmes biotopes. Son chant est caractéristique et se compose d'une succession de sifflements rapides et répétés, à raison de 6 à 10 par seconde.

Écologie & principaux habitats

La Chevêchette d'Europe est le plus petit rapace nocturne européen. Elle s'active au crépuscule mais peut aussi être vu en pleine journée. Cette chouette très discrète révèle sa présence par son chant qui peut être entendu toute l'année, avec malgré tout, deux périodes d'activités plus intenses : un chant automnal qui marque la délimitation du territoire hivernal et un chant printanier correspondant aux parades nuptiales. Ce dernier commence dès fin février et se poursuit jusqu'à début avril. L'espèce installe son nid dans une cavité d'arbre, creusée par un pic généralement. Début mai, la femelle dépose ses œufs qui sont incubés pendant 25 jours en moyenne. Les jeunes quittent le nid début juillet mais restent au contact des parents pendant plusieurs semaines. Son régime alimentaire se compose essentiellement de micromammifères et secondairement de petits passereaux. La plupart des individus sont sédentaires, mais lors d'hivers rigoureux, ils sont capables de quitter leurs territoires pour descendre en altitude.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
			Cembraies, mélézins, mixtes avec feuillus		

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	Les Ecrins (FR9310036) ; Le Mercantour (FR9310035)
Fort	Bois des Ayes (FR9312021) ; Vallée du Haut Guil (FR9312019) ; Bois du Chapitre (FR9312004)
Moyen	-
Faible	-
Incertain	-

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; **En rouge** : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	VU
Liste rouge régionale	EN

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)		Risque peu important
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)		Risque peu important
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Fort artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel	Toute l'année	Destruction d'habitats
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)	Toute l'année	Destruction d'habitats notamment si coupes forestières importantes
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques		Risque peu important
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales	Toute l'année	Collisions et percussions
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces		Risque peu important

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale												
Reproduction												
Migration postnuptiale												
Hivernage												
Sédentaire												

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Disparition des vieilles forêts et des vieux arbres à cavité.
- ▶ Morcellement de son habitat.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

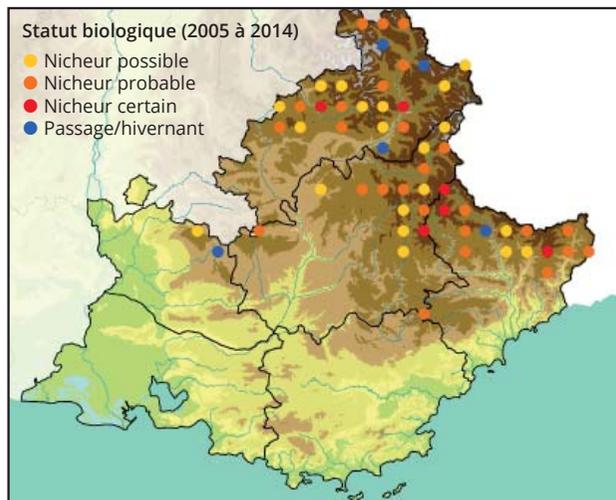
- ▶ Coupes forestières de grande ampleur.
- ▶ Dérangements dûs à l'implantation d'activités touristiques (station de ski).

Recommandations

La Chevêchette d'Europe s'accommode plutôt bien des modalités d'exploitation forestière actuelle. Dans ce sens, il est conseillé de favoriser la diversité d'essences forestières et de classes d'âge, de maintenir des peuplements ouverts et de préserver les arbres à cavités. Un cas de collision avec un câble de remontée mécanique dans les Hautes-Alpes suggèrent un impact possible des infrastructures humaines sur cette petite chouette de montagne.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gov.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gov.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olioso G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p.



 **Effectif national :**
 Entre 1000 et 3000 couples

 **Effectif régional en PACA :**
 Entre 200 et 400 couples

Tendances nationales nicheurs

Effectif	sur 12 ans		sur 30 ans	
	F	0,0%	F	0,0%
Répartition		0,8%		0,7%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, la Chouette de Tengmalm se répartit essentiellement dans les forêts d'altitude des départements alpins (Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes) mais aussi des massifs préalpins (Dévoluy, Gapençais, Préalpes de Digne). Son statut reste à préciser dans les massifs plus méridionaux (quelques rares mentions sur le Mont Ventoux, Vaucluse ou le Mont Lachens, Var par exemple).

Description

Cette chouette est légèrement plus grande (longueur 25 cm) que sa cousine la Chevêchette d'Europe, *Glaucidium passerinum*. Elle présente une grosse tête ronde avec des disques faciaux pâles lui conférant un air étonné. Son chant est caractéristique et se compose d'une succession de 5 à 8 sifflements doux par seconde.

Écologie & principaux habitats

La Chouette de Tengmalm est une petite chouette de montagne se rencontrant essentiellement dans l'étage montagnard (1600 mètres d'altitude). Elle fréquente les vieilles forêts de conifères de type mélézins et plus rarement les pineraies à crochets voire les hêtraies-sapinières. Elle se reproduit dans une cavité d'arbre, généralement creusée par un pic noir, *Dryocopus martius*. L'espèce se révèle par son chant, notamment au printemps (de février à juin). La femelle couve de fin mars à juin. Les jeunes s'envolent au cours de leur cinquième semaine d'élevage. Après quelques semaines supplémentaires passées en compagnie des parents, les jeunes quittent le territoire familial et peuvent se disperser à plusieurs dizaines, voire centaines de kilomètres de leur lieu de naissance.



© Robert Balestra



© Marc CORAIL

Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
			Mélézins, pinèdes à crochets, hêtraies-sapinières		

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	-
Fort	Plateau de Valensole (FR9312012); Camargue (FR9310019)
Moyen	Marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001); Les Alpilles (FR9312013)
Faible	-
Incertain	Basse Vallée du Var (FR9312025)

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS); En rouge : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	LC
Liste rouge régionale	VU

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)		Risque peu important
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)		Risque peu important
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel	Toute l'année	Destruction d'habitats
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)	Toute l'année	Destruction d'habitats notamment si coupes forestières importantes
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques		Risque peu important
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales	Toute l'année	Collisions et percussions
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces		Risque peu important

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
Mois	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale												
Reproduction												
Migration postnuptiale												
Hivernage												
Sédentaire												

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Disparition des vieilles forêts et des vieux arbres à cavité.
- ▶ Morcellement de son habitat.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

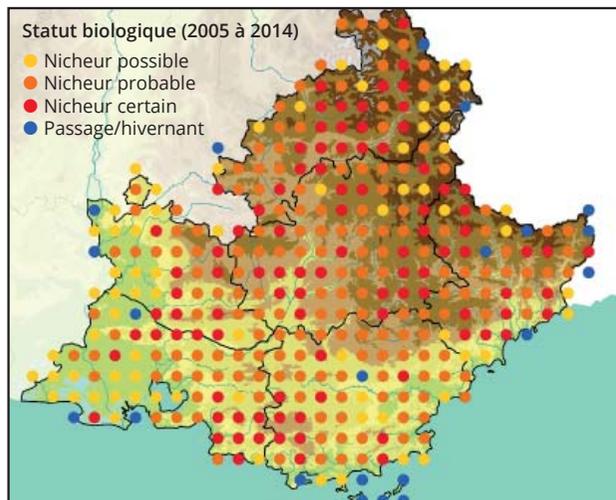
- ▶ Coupes forestières de grande ampleur.
- ▶ Dérangements dûs à l'implantation d'activités touristiques (station de ski).

Recommandations

Comme la Chevêchette d'Europe, la Chouette de Tengmalm s'accommode plutôt bien des modalités d'exploitation forestière. Ainsi, il est important de favoriser la diversité d'essences forestières et des classes d'âge, de maintenir des peuplements ouverts et de préserver les arbres à cavités.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olioso G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p. Ligue pour la Protection des Oiseaux & Office nationale des forêts (2013). *Petites Chouettes de montagnes. Chevêchette et Tengmalm*. Colloque, 8,9 et 10 novembre 2013, Sarebourg.



Statut biologique (2005 à 2014)
 ● Nicheur possible
 ● Nicheur probable
 ● Nicheur certain
 ● Passage/hivernant

Effectif national :
 Entre 2400 et 2900 couples

Effectif régional en PACA :
 Entre 490 et 590 couples

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif	→	0,0%	↗	1,1%
Répartition	→	0,0%	↗	0,8%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, le Circaète Jean-le-Blanc est un nicheur relativement commun et se rencontre dans l'ensemble de la région. En effet, on le trouve aussi bien en basse-Provence, évitant toutefois le littoral, sur le piémont et en zone de montagne. Aux deux migrations, plusieurs milliers d'individus traversent la région, provenant des populations du nord de la France mais aussi d'Italie.

Description

Le Circaète Jean-le-Blanc est un rapace de taille moyenne (envergure de 1,80 mètre). Il présente une grosse tête brune (parfois la gorge peut être blanche), un manteau brun et un ventre blanc avec des taches brunes. Les jours ventés, il se place face au vent, faisant du surplace à haute altitude, et scrute les mouvements d'un reptile.

Écologie & principaux habitats

Le Circaète Jean-le-Blanc est un rapace migrateur revenant d'Afrique courant mars. Sa particularité réside dans son régime alimentaire composé très largement de reptiles. Pour cela, il fréquente les zones ouvertes ensoleillées riches en reptiles. Dès son retour, le couple se forme et la nidification débute. Le nid est construit sommairement dans un arbre, généralement résineux. La ponte, constituée d'un seul œuf, est déposée début avril. L'incubation dure 45 jours. Au début du mois d'août, le jeune s'envole du nid et reste en compagnie de ses parents pendant quelques semaines. A cette période, les oiseaux peuvent fréquenter des secteurs favorables pour l'alimentation comme la plaine de Crau ou la Camargue. La migration postnuptiale culmine vers le 20 septembre.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
	Pelouses sèches, prairies, coussoul de Crau	Garrigues basses, maquis ouverts	Pinèdes, chênaies mixtes		

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	-
Fort	Verdon (FR9312022); Plateau de Valensole (FR9312012); Les Ecrins (FR9310036); Le Mercantour (FR9310035) ; Préalpes de Grasse (FR9312002); Les Alpilles (FR9312013); Montagne Sainte Victoire (FR9310067); Garrigues de Lançon et Chaînes alentour (FR9310069); Colle du Rouet (FR9312014); Massif du Petit Luberon (FR9310075)
Moyen	La Durance (FR9312003); Bois du Chapitre (FR9312004); Bec de Crigne (FR9312023); Camargue (FR9310019); Crau (FR9310064); Marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001); Plateau de l'Arbois (FR9312009); Falaises du Mont Caume (FR9312016); Plaine des Maures (FR9310110)
Faible	Bois des Ayes (FR9312021); Vallée du Haut Guil (FR9312019); Marais de Manteyer (FR9312020); Basse Vallée du Var (FR9312025); Salines de l'Etang de Berre (FR9312005); Falaise de Niolon (FR9312017); Falaises de Vaufrèges (FR9312018); Etangs entre Istres et Fos (FR9312015); Salins d'Hyères et des Pesquiers (FR9312008); Marais de l'île Vieille et alentour (FR9312006)
Incertain	-

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; **En rouge** : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	LC
Liste rouge régionale	LC

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	En période de reproduction, dérangement lors de l'installation et de l'élevage des jeunes
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Risque de dérangement à proximité des sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)		Risque peu important
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)		Risque peu important
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Fort artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel	Toute l'année	Destruction d'habitats
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)	Toute l'année	Fermeture du milieu, coupes forestières au niveau des sites de nidification
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales	Toute l'année	Collisions et percussions
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces	Toute l'année	Collisions et percussions

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
Mois	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale	■	■	■	■	■	■	■	■	■			
Reproduction	■	■	■	■	■	■	■	■	■			
Migration postnuptiale							■	■	■			
Hivernage												
Sédentaire												

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Espèce forestière : soumise aux pressions de la gestion forestière.
- ▶ Régime alimentaire spécialisé.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

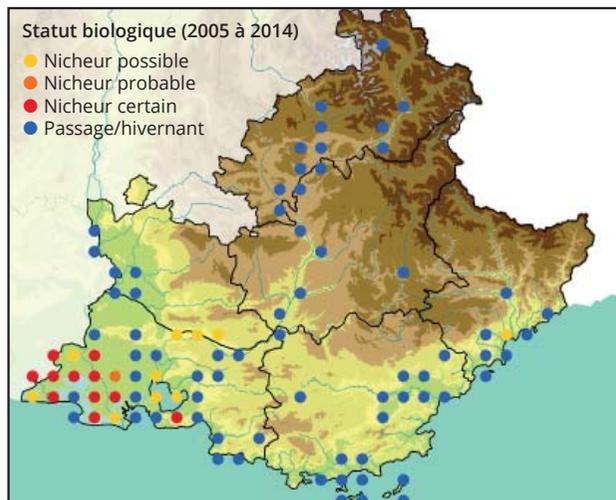
- ▶ Collisions avec le réseau électrique.
- ▶ Fermeture du milieu entraînant la disparition de ses proies et des zones de chasse.
- ▶ Gestion forestière inadaptée (coupe en période de reproduction).
- ▶ Dérangements liés aux activités de pleine nature (promeneurs, quads, moto-cross).

Recommandations

Le Circaète Jean-le-Blanc est un rapace discret et sensible aux perturbations. Il est donc conseillé de localiser les zones de reproduction pour limiter les dérangements pouvant entraîner l'abandon de la nichée. Il est important de favoriser la réouverture du milieu permettant aux reptiles de recoloniser certains secteurs. La neutralisation du réseau électrique est aussi conseillée pour éviter les électrocutions.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olioso G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p.



Effectif national :
 Entre 300 et 1000 couples

Effectif régional en PACA :
 Entre 200 et 800 couples

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif	↗	18,9%	↗	7,7%
Répartition	↘	-1,5%	↗	4,8%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, le Crabier chevelu se reproduit exclusivement dans le département des Bouches-du-Rhône. La Camargue accueille la quasi-totalité des effectifs avec plusieurs colonies se répartissant sur l'ensemble du delta, mais aussi en Crau humide et dans la Camargue gardoise toute proche. Quelques couples sont aussi présents sur le sud de l'étang de Berre.

Description

Le Crabier chevelu est un héron d'une longueur avoisinant les 45 cm. Il présente un plumage caractéristique en période nuptiale, avec un manteau couleur ocre et des côtés de la tête et du cou blancs jaunâtres. Il présente plusieurs longues aigrettes sur la tête. En vol, les ailes entièrement blanches contrastent avec le reste du corps couleur ocre.

Écologie & principaux habitats

Le Crabier chevelu est un migrateur revenant sous nos latitudes début avril. En migration, il devient un oiseau régulier en dehors des zones classiques de Basse-Provence. Il niche en colonies, souvent mixtes, associé à l'Aigrette garzette, *Egretta garzetta*, le Héron gardeboeufs, *Bulbucus ibis*, ou le Bihoreau gris, *Nycticorax nycticorax*. La ponte s'effectue de début mai à juin. Le succès reproducteur est variable et avoisine les 1,7 poussin à l'envol dans certaines colonies de Camargue. Il se nourrit essentiellement dans les marais et les rizières, en prélevant des insectes, des batraciens ou des petits poissons. Il quitte notre région fin aout, début septembre mais certains individus peuvent rester jusqu'au mois de novembre.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
				Marais, étangs, saulaies, tamaris, inondées	Rizières

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	Camargue (FR9310019); Marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001)
Fort	-
Moyen	La Durance (FR9312003); Marais de Manteyer (FR9312020); Basse Vallée du Var (FR9312025); Salines de l'Etang de Berre (FR9312005); Etangs entre Istres et Fos (FR9312015); Iles d'Hyères (FR9310020); Salins d'Hyères et des Pesquiers (FR9312008); Marais de l'île Vieille et alentour (FR9312006)
Faible	Colle du Rouet (FR9312014)
Incertain	-

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; En rouge : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	NT
Liste rouge régionale	VU

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)	Toute l'année	Assèchement des zones d'alimentation
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)	Toute l'année	Assèchement des zones d'alimentation, assèchement des colonies
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Fort artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épannage, boues, engrais...)	Toute l'année	Utilisation des pesticides, destruction des proies
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel		Risque peu important
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)	Toute l'année	Destruction d'habitats notamment si disparition des marais ou des saulaies inondées
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques		Risque peu important
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales	Toute l'année	Collisions
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces		Risque peu important

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale		■	■	■	■	■						
Reproduction		■	■	■	■	■						
Migration postnuptiale							■	■	■	■		
Hivernage												
Sédentaire		■	■	■	■	■	■	■	■			

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Espèce des marais et des étangs : disparition des sites de nidification.
- ▶ Aléas des conditions climatiques sur les zones d'hivernage.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

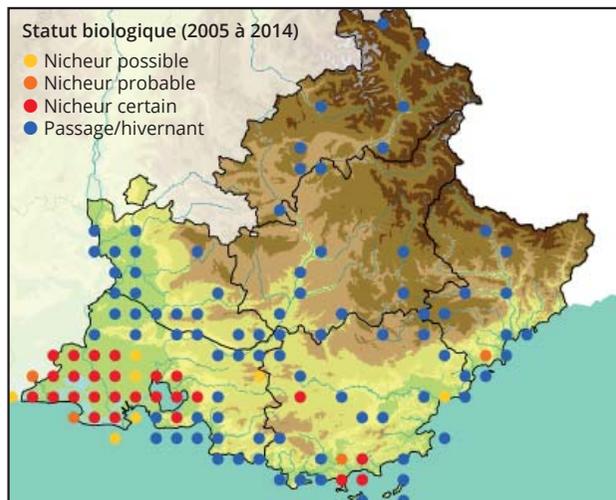
- ▶ Intensification des pratiques agricoles entraînant l'assèchement des zones humides.
- ▶ Gestion inadéquate des niveaux d'eau (assèchements des zones de chasse, des colonies de nidification).
- ▶ Dérangements liés aux activités humaines, tourisme, pêches, créations de pontons, sur les colonies de reproduction.

Recommandations

Le Crabier chevelu se porte plutôt bien dans la région, bien que ses effectifs puissent fortement fluctuer d'une année à l'autre. Il est conseillé de préserver les secteurs où les colonies s'installent en limitant les perturbations. La multiplication des zones de chasse favorables, à proximité des colonies, influence aussi positivement la présence de cette espèce. Des niveaux d'eau adaptés favorisent la faune aquatique, notamment les coléoptères qui constituent une part importante de son régime alimentaire.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Oliosio G. (2009). Atlas des oiseaux nicheurs de PACA. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p.



Statut biologique (2005 à 2014)
 ● Nicheur possible
 ● Nicheur probable
 ● Nicheur certain
 ● Passage/hivernant

Effectif national :
 Entre 2600 et 3650 couples

Effectif régional en PACA :
 Environ 400 et 900 couples

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif	↗	6,5%	↗	4,6%
Répartition	↗	0,0%	↗	3,3%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, l'Échasse blanche se reproduit majoritairement dans les Bouches-du-Rhône, notamment en Camargue, dans les marais entre Crau et Rhône, sur le pourtour de l'étang de Berre. Une colonie s'est installée sur les salins d'Hyères dans le Var et des oiseaux peuvent se reproduire occasionnellement ça et là dans les zones humides de la région.

Description

De la taille de l'Avocette élégante, *Recurvirostra avosetta*, l'Échasse blanche présente un manteau noir, contrastant avec le reste du corps blanc (excepté la nuque sombre de certains oiseaux). Le bec est noir et les longues pattes sont rouges. Sur les sites de reproduction, les oiseaux sont très bruyants à l'approche d'un prédateur.

Écologie & principaux habitats

L'Échasse blanche est migratrice et revient d'Afrique à partir du mois d'avril. Elle niche en colonies pouvant mêlées d'autres espèces de laro-limicoles mais aussi isolément lorsque le milieu n'est pas optimal. Les colonies restent toutefois réduites à quelques dizaines couples, et se multiplient selon la disponibilité en sites de nidification. Elle fréquente préférentiellement les îlots des lagunes et des salins mais peut aussi s'installer dans les rizières en Camargue. Construit au bord de l'eau, le nid accueille 4 œufs qui seront couvés pendant 25 jours. A peine éclos, les jeunes quittent le nid et suivent leurs parents à la recherche d'invertébrés aquatiques. Le succès reproducteur est très faible et les cas d'échecs peuvent atteindre 75% certaines années. Après la reproduction, les oiseaux se regroupent sur des zones favorables pour établir des réserves énergétiques avant de partir en migration. En octobre, la plupart des oiseaux ont déserté les zones humides de la région.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
	Prairies humides			Marais, lagunes, îlots	Rizières

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	Camargue (FR9310019)
Fort	Marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001) ; Salines de l'Etang de Berre (FR9312005) ; Etangs entre Istres et Fos (FR9312015) ; Salins d'Hyères et des Pesquiers (FR9312008)
Moyen	La Durance (FR9312003) ; Basse Vallée du Var (FR9312025)
Faible	-
Incertain	-

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; En rouge : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	LC
Liste rouge régionale	LC

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement des colonies
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Risque de dérangement à proximité des sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)	Reproduction	Variations des niveaux d'eau susceptibles de noyer les nichées ou d'assécher les sites de reproduction
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)	Reproduction	Variations des niveaux d'eau susceptibles de noyer les nichées ou d'assécher les sites de reproduction
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Fort artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel		Risque peu important
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)		Risque peu important
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales		Risque peu important
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces		Risque peu important

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
Mois	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale	■	■	■	■	■	■	■	■	■			
Reproduction	■	■	■	■	■	■	■	■	■			
Migration postnuptiale							■	■	■	■	■	■
Hivernage												
Sédentaire												

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

► Espèce des systèmes lagunaires : fortes pressions de prédation et perturbations du milieu (assèchements, inondations des colonies).

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

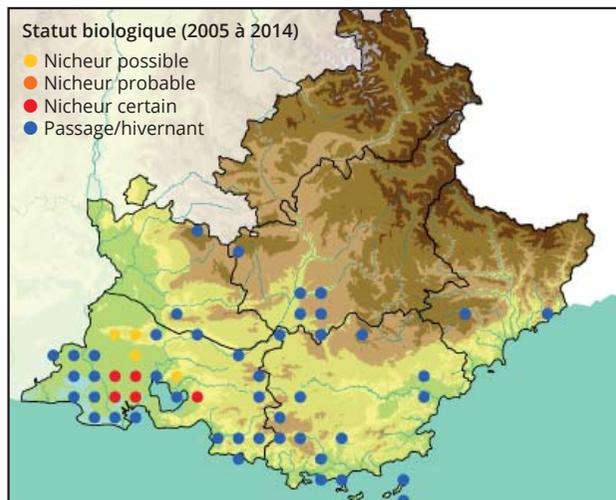
- Intensification des pratiques agricoles entraînant l'assèchement des zones humides.
- Abandon des exploitations salinières.
- Gestion hydraulique inadaptée (variations excessives des niveaux d'eau en période de reproduction).

Recommandations

Comme pour l'avocette, le succès reproducteur est directement lié aux conditions d'accueil sur les zones de nidification. Il est conseillé de limiter les variations des niveaux d'eau susceptibles de noyer les pontes et d'entraîner un important taux d'échec chez cette espèce. Également, la mise en eau précoce de certains bassins permet de limiter la prédation due à des prédateurs terrestres. Finalement, la maîtrise de la fréquentation humaine printanière dans les zones de nidification peut s'avérer efficace pour éviter les dérangements très perturbateurs.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olioso G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p.



Effectif national :
 284 couples en 2012

Effectif régional en PACA :
 175 couples en 2012

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif	↗	16,8%	↗	10,4%
Répartition	↗	9,6%	↘	4,6%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, le Faucon crécerellette se reproduit exclusivement dans la plaine de Crau. Le nombre de couples augmentent régulièrement depuis que des actions de conservation ont été mises en place, notamment avec l'installation de nichoirs sur les bergeries. Ailleurs, cette espèce s'observe régulièrement au printemps, avec des stationnements parfois prolongés, laissant espérer de nouvelles installations.

Description

Le Faucon crécerellette est légèrement plus petit que le Faucon crécerelle, *Falco tinnunculus*. Le mâle se différencie du Faucon crécerelle par des couvertures sus-alaires bleutées ainsi que d'une coloration de la tête bleu-grise. Les femelles et les jeunes sont plus délicats à identifier et nécessite la proximité d'observation. Généralement, ce faucon forme des groupes pouvant compter plusieurs dizaines d'oiseaux qui chassent ensemble.

Écologie & principaux habitats

Le Faucon crécerellette est un petit rapace migrateur revenant en Provence dès la fin du mois de février. Cette espèce se reproduit en colonie pouvant compter plusieurs dizaines de couples. Elle s'installe dans des cavités situées sur de vieux bâtiments ou même des tas de pierres comme c'est le cas en Crau. La femelle pond 4 œufs au cours du mois de mai. L'incubation dure 28 jours et les jeunes s'envolent courant juillet. Après la reproduction, de grands groupes peuvent se former sur des zones riches en insectes. Les oiseaux préparent ainsi leur migration postnuptiale en profitant de la profusion de nourriture. Généralement, les derniers oiseaux sont observés au mois d'octobre. Cette espèce est très sensible aux pressions de prédation. En effet, en Crau, certains secteurs moins favorables voient des succès reproducteurs très faibles, cela est notamment dû à l'action de prédateurs terrestres (mustélidés, serpents).



© Philippe PILARD



© Laurent ROUSCHMEYER

Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
Falaises	Coussoul de Crau, Prairies xériques, pelouses sèches	Garrigues et maquis ouverts			Cultures

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	Crau (FR9310064) ; Marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001)
Fort	Les Alpilles (FR9312013) ; Garrigues de Lançon et Chaînes alentour (FR9310069) ; Plateau de l'Arbois (FR9312009) ; Massif du Petit Luberon (FR9310075)
Moyen	Camargue (FR9310019)
Faible	-
Incertain	-

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; En rouge : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	VU
Liste rouge régionale	VU

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)		Risque peu important
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)		Risque peu important
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Fort artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)	Toute l'année	Utilisation des pesticides, destruction des proies
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel		Risque peu important
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)	Toute l'année	Destruction d'habitats si fermeture du milieu
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques		Risque peu important
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales	Toute l'année	Collisions
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces	Toute l'année	Collisions

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
Mois	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale												
Reproduction												
Migration postnuptiale												
Hivernage												
Sédentaire												

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Espèce rare avec peu de couples : dynamique positive ces dernières années.
- ▶ Sensible à la prédation.
- ▶ Aléas des conditions climatiques sur les zones d'hivernage.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

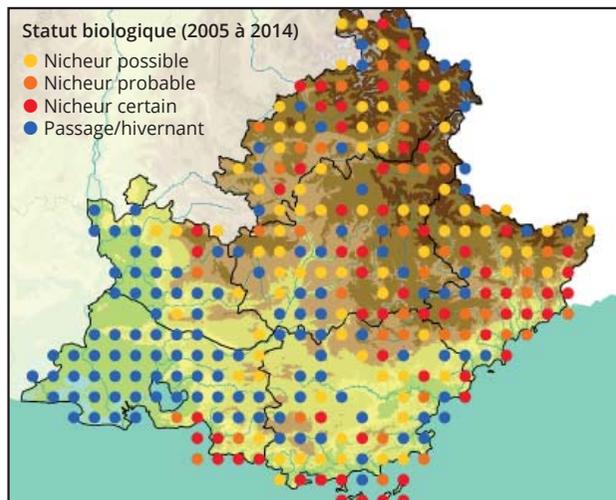
- ▶ Espèce insectivore souffrant de l'appauvrissement en arthropodes dû à l'utilisation des pesticides.
- ▶ Destruction des vieux bâtiments susceptibles d'accueillir des colonies.
- ▶ Dérangements liées aux activités humaines sur les colonies.

Recommandations

Le Faucon crécerellette, après avoir subi une chute drastique de ces effectifs, recolonise progressivement le sud de la France. Plusieurs colonies s'installent dans des villages du Languedoc-Roussillon et une population a été ré-introduite dans l'Aude. En PACA, la pose de nichoir en Crau a été bénéfique à cette espèce, et des actions similaires pourraient être efficaces pour créer de nouvelles colonies. Une agriculture raisonnée avec la non-utilisation de produits phytosanitaires permettrait de favoriser la présence d'insectes, très consommés par le Faucon crécerellette.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olios G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p. Pilard P. (2010). *Plan national d'actions du Faucon crécerellette en France*. LPO Mission rapaces - Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, 171 p.



 Effectif national :
 Entre 1200 et 1500 couples

 Effectif régional en PACA :
 Environ 140 couples

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif	↗	0,0%	↗	7,2%
Répartition	↗	5,9%	↗	2,9%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, le Faucon pèlerin se divise en trois populations distinctes. La première, la plus importante, se situe dans les départements alpins (41 couples dans les Alpes-Maritimes, 24 couples dans les Alpes-de-Haute-Provence et 30 couples dans les Hautes-Alpes). La seconde est en Basse-Provence, notamment dans les départements du Vaucluse (1-2 couples) et le Var (5 couples). La dernière population (sous-espèce *brookei*) est cantonnée sur la côte méditerranéenne, le long des départements des Bouches-du-Rhône (calanques de Marseille, archipel du Riou) et du Var (Port-Cros, Porquerolles et Le levant) et comptait 36 couples en 2008.

Description

Le Faucon pèlerin est le plus gros faucon qui s'observe communément dans la région. Les adultes présentent un manteau ardoisé contrastant avec un ventre blanchâtre légèrement barré. Les jeunes sont moins marqués et ont un ventre plus brun avec des barres plus épaisses. Le plumage peut rappeler celui du Faucon hobereau, *Falco subbuteo*, ou celui du Faucon d'Éléonore, *Falco eleonora*, mais la taille et la structure massive et trapue de l'oiseau (surtout en vol) sont diagnostiques.

Écologie & principaux habitats

Le Faucon pèlerin est un grand faucon sédentaire qui se rencontre essentiellement en milieu rupestre. En effet, cet oiseau se reproduit exclusivement en falaise en ce qui concerne la région PACA. La reproduction commence en février avec les parades nuptiales. Rapidement, la femelle dépose 4 œufs sur une vire rocheuse ou une cavité, à flanc de falaise. Après une incubation de 30 jours, les jeunes quittent le nid au bout d'une quarantaine de jours d'élevage et restent sur le territoire familial pendant plusieurs semaines supplémentaires. A partir de juillet, les observations de Faucon pèlerin se multiplient en dehors des sites de reproduction, en raison de la dispersion des jeunes et de l'apport de migrateurs des populations nordiques. En hiver, ces oiseaux se cantonnent dans des secteurs riches en proies, notamment les zones humides. Ce faucon se nourrit exclusivement d'oiseaux qu'il attrape au vol. Son spectre de proie est large et cela va du roitelet jusqu'au héron.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
Falaises naturelles, carrières				Marais, étangs	Cultures, friches

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	-
Fort	Verdon (FR9312022); Les Ecrins (FR9310036); Le Mercantour (FR9310035); Préalpes de Grasse (FR9312002); Iles Marseillaises - Cassidaigne (FR9312007); Iles d'Hyères (FR9310020)
Moyen	Plateau de Valensole (FR9312012); Vallée du Haut Guil (FR9312019); Bec de Crigne (FR9312023); Falaise de Niolon (FR9312017); Falaises de Vaufrèges (FR9312018); Montagne Sainte Victoire (FR9310067); Falaises du Mont Caume (FR9312016); Colle du Rouet (FR9312014); Massif du Petit Luberon (FR9310075)
Faible	La Durance (FR9312003); Bois du Chapitre (FR9312004); Marais de Manteyer (FR9312020); Basse Vallée du Var (FR9312025); Camargue (FR9310019); Les Alpilles (FR9312013); Crau (FR9310064); Marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001); Salines de l'Étang de Berre (FR9312005); Garrigues de Lançon et Chaînes alentour (FR9310069); Plateau de l'Arbois (FR9312009); Salins d'Hyères et des Pesquiers (FR9312008); Marais de l'Île Vieille et alentour (FR9312006)
Incertain	-

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; **En rouge** : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	LC
Liste rouge régionale	EN

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	En période de reproduction, dérangement lors de l'installation et de l'élevage des jeunes
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Risque de dérangement à proximité des sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)		Risque peu important
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)		Risque peu important
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Fort artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel	Toute l'année	Destruction d'habitats
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)		Risque peu important
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales	Toute l'année	Collisions et percussions
	Travaux en falaise	Toute l'année	Dérangement sur les sites de nidification
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces	Toute l'année	Collisions et percussions

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
Mois	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale												
Reproduction												
Migration postnuptiale												
Hivernage												
Sédentaire												

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Espèce rupestre : milieux artificialisés (carrières) ou soumis à des activités sportives (escalades).
- ▶ Peut souffrir de la compétition interspécifique (Grand corbeau, Grand-duc d'Europe, Aigle royal).

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

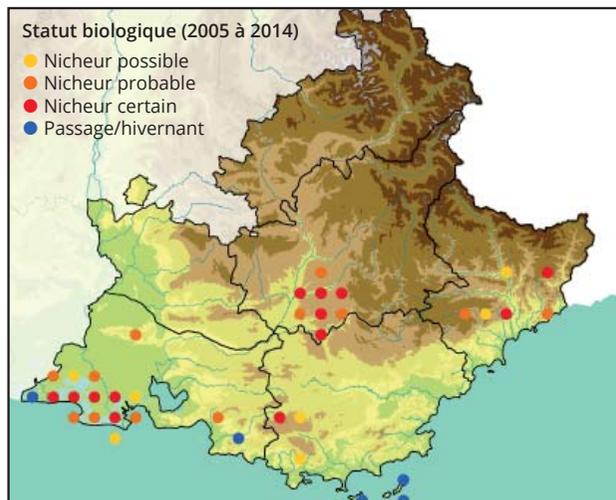
- ▶ Espèce prisée des fauconniers : risque de désairage.
- ▶ Tirs et destructions illégales.
- ▶ Dérangements liées aux activités humaines en milieu rupestre (escalade).

Recommandations

Malgré une dynamique positive de ses populations, le Faucon pèlerin subit encore des destructions volontaires par tirs ou empoisonnements ou est prélevé par des fauconniers. Il est donc conseillé de favoriser la discrétion au sujet des sites de nidification afin de limiter ces menaces. Sur les secteurs connus, des suivis précis des sites de nidification et de reposoir permettraient d'élaborer des mesures de gestion, combinant quiétude et sports de plein air.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olios G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p.



Statut biologique (2005 à 2014)
 ● Nicheur possible
 ● Nicheur probable
 ● Nicheur certain
 ● Passage/hivernant

Effectif national :
 Entre 700 et 1200 couples

Effectif régional en PACA :
 Entre 200 et 850 couples,

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif	↘	0,0%	↘	-7,1%
Répartition	?	0,0%	↘	-1,3%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, cette fauvette se répartit sur quatre départements (Bouches-du-Rhône, Var, Alpes-Maritimes et les Alpes de Haute-Provence), mais les noyaux de populations sont très localisés. Son principal bastion se situe dans les cultures de lavandins sur le plateau de Valensole dans les Alpes de Haute-Provence. Elle est également bien présente dans les sansouires de Camargue. Ailleurs, elle niche très ponctuellement sur certains massifs calcaires comme le massif des Alpilles, de l'Etoile ou de la Sainte-Baume ou encore dans l'arrière-pays Niçois.

Description

Petite fauvette méditerranéenne (12/13 cm de long). Ressemble à la Fauvette grisette, *Sylvia communis*, mais en diffère par une calotte plus foncée chez le mâle contrastant fortement avec la gorge blanche. Le mâle présente un cercle orbital blanc. Les femelles ressemblent aux mâles en plus pâle et certaines confusions sont possibles avec des jeunes fauvettes passerinettes, *Sylvia cantillans*. Le chant composé de gazouillis rapides et aigus est diagnostic ainsi que le cri sec et bourdonnant.



Écologie & principaux habitats

Cette petite fauvette est migratrice et son retour se produit dès le début du mois de mars (quelques individus hivernent en Camargue). Difficile à observer, elle se fait remarquer par son chant et son cri caractéristique. Après avoir investi son site de reproduction, la Fauvette à lunettes dépose de 3 à 5 œufs dans un nid situé très proche du sol. Généralement, elle réalise deux pontes par an avant d'entreprendre sa migration postnuptiale fin septembre/début octobre. Son habitat est constitué de végétation très basse (inférieure à un mètre), comme les premiers stades de régénération après incendies ou encore les garrigues et maquis très dégradés. En Camargue, elle fréquente les sansouires, étendues recouvertes de salicornes en milieu salé. Sporadiquement, les garrigues basses accueillent quelques couples dans les Bouches-du-Rhône (massif de l'Etoile), le Var (Sainte-Baume) ou les Alpes-Maritimes. Dans les années 1990, une population importante a été découverte dans les cultures à lavandins sur le plateau de Valensole avec de fortes densités (1 couple pour 2 hectares).



Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
		Garrigues et maquis ouverts		Marais, sansouires	Cultures à lavandins

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	Plateau de Valensole (FR9312012); Camargue (FR9310019)
Fort	Marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001)
Moyen	Basse Vallée du Var (FR9312025); Les Alpilles (FR9312013)
Faible	Massif du Petit Luberon (FR9310075)
Inconnu	-

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; **En rouge** : effectif d'importance nationale

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	EN
Liste rouge régionale	EN

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	En période de reproduction, dérangement des nichées
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Toute l'année	Risque de dérangement et de destruction d'habitats
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)		Risque peu important
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)		Risque peu important
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats (sansouires sur les digues des salins de Camargue)
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destructions d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel		Risque peu important
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)	Toute l'année	Destruction d'habitats notamment si fermeture du milieu
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Risque d'isolement des populations, fragmentation de l'habitat
	Mats, pylônes, câbles aériens, pâles		Risque peu important
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces		Risque peu important

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
Mois	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migr. prénuptiale	■	■	■	■	■	■						
Reproduction	■	■	■	■	■	■						
Migr. postnuptiale							■	■	■	■	■	■
Hivernage ¹												

Sensibilité : ■ forte ■ moyenne ■ faible ¹Hivernage oiseaux sédentaires Camargue

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Espèce rare, utilisant des habitats spécialisés : cultures à lavandins, sansouires, localement des garrigues basses.
- ▶ Fragmentation de son habitat entraînant l'isolement des populations.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

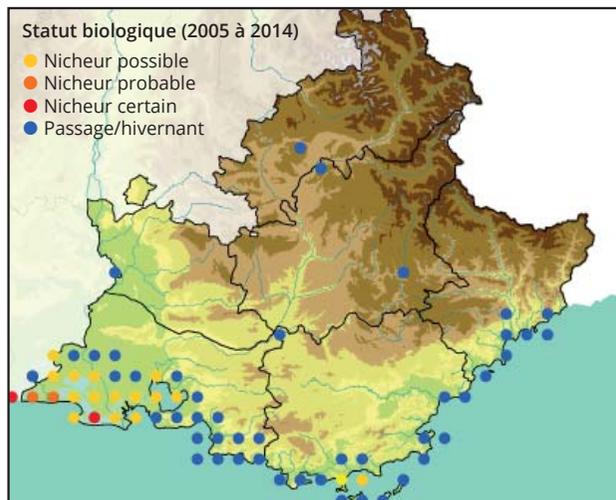
- ▶ Urbanisation du littoral.
- ▶ Sur fréquentation des zones littorales.
- ▶ Abandon des pratiques agro-pastorales.
- ▶ Modifications des pratiques agricoles des cultures à lavandins.

Recommandations

Aucune menace identifiée n'explique le déclin de l'espèce en France. Cependant, les fortes pressions d'urbanisation du littoral méditerranéen impactent et fragmentent manifestement le milieu de vie de cette espèce. Certaines populations sont donc isolées les unes des autres ce qui peut entraîner la disparition à court terme des populations les plus éloignées. La fermeture des garrigues due à l'abandon des pratiques agro-pastorales peut aussi entraîner la disparition de son habitat. Enfin, une modification dans la gestion des cultures à lavandins (crise d'origine économique, météorologique ou écologique) entraînerait vraisemblablement une diminution de cette population.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olios G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p.



 Effectif national :
 Entre 8800 et 13720 couples entre 2008 et 2012

 Effectif régional en PACA :
 Entre 8800 et 13720 couples entre 2008 et 2012

Tendances nationales nicheurs

Effectif	sur 12 ans		sur 30 ans	
	F	0,0%	F	-0,0%
Répartition	→	0,0%	→	0,0%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, le Flamant rose se reproduit exclusivement en Camargue (Bouches-du-Rhône), plus précisément sur l'étang du Fangassier. Régulièrement, quelques couples effectuent des tentatives de reproduction sur d'autres zones humides côtières comme les salins d'Hyères, mais sans succès jusqu'à maintenant. En 2014, la colonie de reproduction s'est déplacée dans le département voisin du Gard, sur les salins du Midi à Aigues-Mortes. En dehors de la reproduction, le Flamant rose s'observe sur toutes les zones humides côtières avec des effectifs variant de quelques individus à plusieurs milliers d'individus.

Description

Le Flamant rose est un grand échassier présentant un plumage rose pâle sur le corps, excepté les ailes qui ont un contraste marqué entre les couvertures roses vives et les rémiges noires. Les jeunes sont gris et acquièrent progressivement leur plumage adulte en quelques années.

Écologie & principaux habitats

Le Flamant rose est l'oiseau emblématique de la Camargue. Il se reproduit en grande colonie comptant jusqu'à 20000 couples certaines années. Il fréquente les îlots entourés d'eau qui lui procurent protection contre les prédateurs terrestres. Dès le mois de novembre, les oiseaux commencent à parader. Il s'agit d'une danse ritualisée qui mêle mouvements de têtes, postures d'accouplements et de toilettes. Les flamants roses sont monogames et changent de partenaires chaque année. En avril, la femelle pond un œuf dans un nid rudimentaire constitué de boue. L'incubation dure 30 jours et est assurée par le mâle et la femelle. Rapidement après l'éclosion, les jeunes quittent le nid et se rassemblent en crèche, surveillés par quelques adultes. Le succès reproducteur est très variable chez cette espèce, qui peut abandonner facilement sa nichée. En effet, la présence de prédateurs ou de niveaux d'eau trop bas peuvent entraîner l'échec de la reproduction, tout comme des niveaux d'eau trop hauts qui noient la colonie. Pour se nourrir, cette espèce fréquente les lagunes d'eau saumâtre et salée.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
				Lagunes saumâtres, salins, marais	Rizières

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	Camargue (FR9310019)
Fort	Marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001) ; Salines de l'Etang de Berre (FR9312005) ; Etangs entre Istres et Fos (FR9312015) ; Salins d'Hyères et des Pesquiers (FR9312008)
Moyen	
Faible	La Durance (FR9312003) ; Basse Vallée du Var (FR9312025)
Incertain	

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; En rouge : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	EN
Liste rouge régionale	EN

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement des colonies
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Risque de dérangement à proximité des sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)	Reproduction	Variations des niveaux d'eau susceptibles de noyer les nichées
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)	Toute l'année	Assèchement des salins ou inondations des colonies
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel		Risque peu important
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)		Risque peu important
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques		Risque peu important
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales	Toute l'année	Collisions et percussions
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces		Risque peu important

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
Mois	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Reproduction	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Migration postnuptiale	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Hivernage	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Sédentaire	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

Sensibilité : ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Espèce coloniale : en cas de mauvaises conditions, succès reproducteur quasi-nul.
- ▶ Un unique site de nidification majeur.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

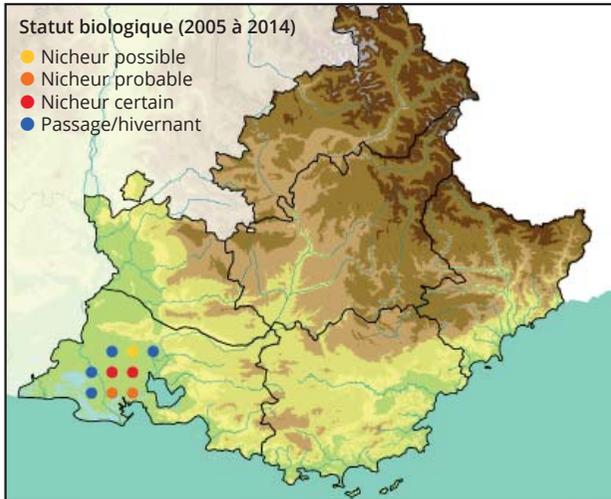
- ▶ Reproduction nécessite des niveaux d'eau adaptés.
- ▶ Zones d'alimentation dépendantes de la mise en eau des salins.
- ▶ Sites naturels menacés par le développement touristique, industriel et portuaire.

Recommandations

La reproduction du Flamant rose est corrélée à la présence de lagunes saumâtres inondées et d'ilots. En 2014, le faible niveau d'eau du site historique accueillant la colonie en Camargue a entraîné le mouvement de la colonie vers les salins du Midi dans le Gard. Cette situation pourrait amener les flamants à se reproduire sur de nouveaux sites dans les années futures, notamment sur les salins d'Hyères, si une gestion hydraulique favorable y est appliquée. Il est donc recommandé de multiplier la présence d'ilots entourés d'eau, multipliant ainsi le nombre de sites favorables à l'accueil des flamants.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olioso G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p.



 Effectif national :
 Entre 100 et 150 couples

 Effectif régional en PACA :
 Entre 100 et 150 couples

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif	↘	-3,6%	↘	-1,9%
Répartition	↘	-2,5%	↘	-1,9%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, le Ganga cata est limité à la plaine de Crau. Il fréquente le coussoul, plaine steppique caillouteuse, mais aussi les marais situés entre la Crau et le Rhône, qui lui servent de points d'eaux, indispensables à cette espèce.

Description

Le Ganga cata a une allure générale rappelant le pigeon, notamment en vol. Le plumage du mâle et très coloré, avec un masque facial et une poitrine roux, un cou et un manteau verdâtre ponctués de tâches claires. En vol, le dessous des ailes est marqué d'un contraste entre le centre blanc et les bords sombres. Les femelles et les jeunes présentent un plumage similaire au mâle mais moins coloré. En vol, il crie fréquemment.

Écologie & principaux habitats

Le Ganga cata appartient à une famille peu connue des ornithologues. Son écologie reste mystérieuse du fait de la difficulté d'observation de cette espèce steppique. Il est monogame et la femelle dépose 2 à 3 œufs dans une simple dépression à même le sol. Les premières pontes sont observées en mai. Quelques heures après l'éclosion, les jeunes quittent le nid et sont volant à 5 semaines. Le succès reproducteur est très faible, ce qui est sûrement dû à l'action de prédateurs terrestres. La proportion de jeunes dans les regroupements postnuptiaux peut varier de 8% à plus de 30%. Pendant la reproduction, les adultes effectuent des allers-retours avec des zones humides voisines afin d'imbibber leurs plumes ventrales d'eau pour abreuver les poussins. En hiver, cette espèce peut se regrouper en grandes bandes et se nourrit dans les champs de luzerne.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
	Coussouls de Crau, plaines steppique			Marais	Chaumes de blés, champs de luzerne

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	Crau (FR9310064) ; Marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001)
Fort	-
Moyen	-
Faible	-
Incertain	-

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; **En rouge** : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	CR
Liste rouge régionale	CR

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Toute l'année	Dérangement des colonies et des groupes hivernants
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Risque de dérangement à proximité des sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)		Risque peu important
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)		Risque peu important
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel	Toute l'année	Destruction d'habitats
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichement, plantation...)	Toute l'année	Destruction d'habitats notamment si fermeture du milieu (agriculture intensive, enrichissement)
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales		Risque peu important
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces	Toute l'année	Collisions et percussions

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale												
Reproduction												
Migration postnuptiale												
Hivernage												
Sédentaire												

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Espèce très rare : limitée à la Crau.
- ▶ Isolé génétiquement des populations espagnoles les plus proches (appauvrissement du pool génétique, dérive génétique).

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

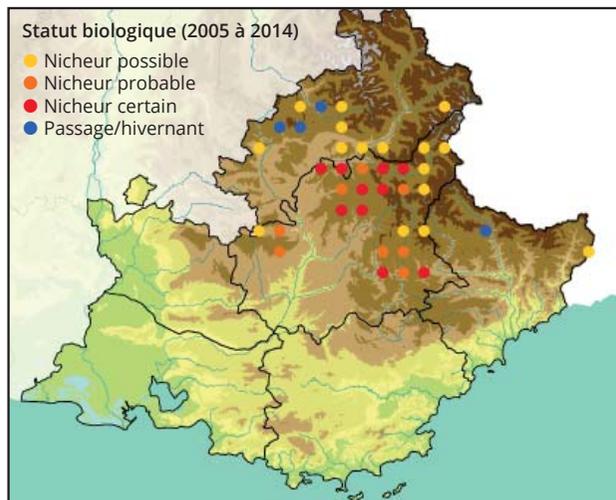
- ▶ Aménagements industriels en bordure de Crau qui grignote l'habitat favorable
- ▶ La déprise agro-pastorale entraînant la diminution de surfaces favorables à l'espèce

Recommandations

La population de Ganga cata est très petite et semble se diriger vers l'extinction. Il est primordial de préserver les parcelles de coussouls restantes qui sont l'habitat exclusif de reproduction de cette espèce. Ceci passe par un maintien de l'agro-pastoralisme mais aussi par l'arrêt des aménagements industriels fréquents dans ce secteur. Des chantiers de réhabilitation du coussoul doivent être également entrepris dans des secteurs qui accueillent historiquement cet habitat.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olioso G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p. Wolff A. coord. (2012). *Plan national d'actions en faveur du Ganga cata et de l'Alouette calandre*. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur - Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, 110 p.



Effectif national :
 Entre 5000 et 15000 couples

Effectif régional en PACA :
 Minimum 100 couples

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif	E	0,0%	↘	-3,0%
Répartition	↘	-1,6%	↘	-3,0%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, la Gélinotte des bois est exclusivement cantonnée aux zones montagneuses. Son bastion semble être centré sur les Alpes-de-Haute-Provence, avec la partie orientale du massif des Monges et la rive gauche de la haute vallée de l'Ubaye. Elle est plus rare dans les Hautes-Alpes et semble absente des Alpes-Maritimes.

Description

C'est le plus petit des tétraonidés européens. Sa structure est semblable à la perdrix mais son plumage est brun gris, ponctué de roux, de blanc et de noir, ce qui le rend très mimétique dans le couvert végétal. Le mâle diffère de la femelle par une gorge noire. Dès que la gélinotte est dérangée, elle s'envole et disparaît rapidement.

Écologie & principaux habitats

La Gélinotte des bois est sédentaire et monogame. Ses mœurs discrètes font d'elle une espèce très difficile à observer. Son chant, ainsi que les indices de présences (fientes) permettent de détecter sa présence. Début mai, les femelles pondent 6 à 9 œufs. Le succès reproducteur est très faible chez cette espèce très soumise à la prédation et à la mortalité des jeunes. Après la reproduction, les jeunes peuvent disperser sur de courtes distances, de l'ordre de quelques kilomètres. Ce petit galliforme est exclusivement forestier et ne quitte jamais le couvert des arbres. Il occupe cependant une grande variété de forêts, depuis les aulnaies - frênaies de plaine jusqu'aux pessières subalpines.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
			Forêts feuillues, mixtes, résineux avec sous-bois denses		

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	-
Fort	Les Ecrins (FR9310036)
Moyen	Verdon (FR9312022) ; Bois du Chapitre (FR9312004)
Faible	-
Incertain	-

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; En rouge : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce non protégée*	
Liste rouge nationale	VU
Liste rouge régionale	VU

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)		Risque peu important
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)		Risque peu important
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel	Toute l'année	Destruction d'habitats
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichement, plantation...)	Toute l'année	Destruction d'habitats notamment si enlèvement du sous-bois ou monocultures d'épicéas
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques		Risque peu important
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales		Risque peu important
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces		Risque peu important

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale												
Reproduction												
Migration postnuptiale												
Hivernage												
Sédentaire												

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Espèce se reproduisant au sol : sensible aux prédateurs terrestres.
- ▶ Soumise à la gestion forestière.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

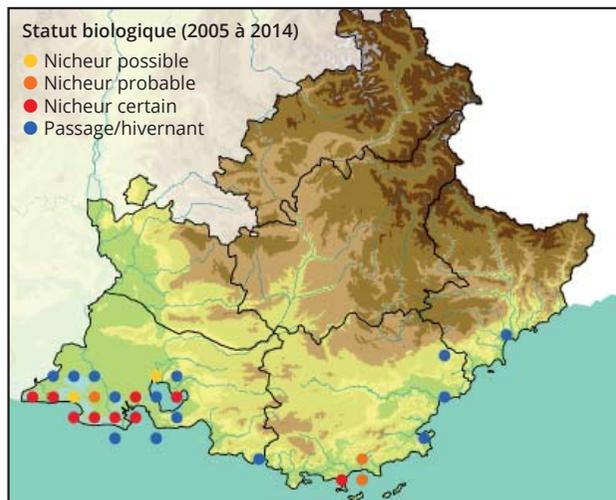
- ▶ Sylviculture non adaptée : vieillissement des taillis feuillus, nettoyage du sous-bois, monoculture d'épicéa.
- ▶ Chasse (pratiquée dans les Hautes-Alpes).

Recommandations

La Gélinothe des bois souffre de l'appauvrissement du sous-bois dû à une gestion forestière qui nettoie le sous-étage de buissons. Il est conseillé de laisser se développer le sous-bois qui procure l'habitat nécessaire à cette espèce. La monoculture d'épicéa est aussi à éviter car elle détruit directement son habitat.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gov.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gov.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olioso G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p. Montadert M. (2005). *Fonctionnement démographique et sélection de l'habitat d'une population en phase d'expansion géographique. Cas de la Gélinothe des bois dans les Alpes du Sud, France*. Thèse de doctorat. Université de Franche-Comté, Besançon, France.



Effectif national :
 913 couples en 2014

Effectif régional en PACA :
 465 couples en 2014

Tendances nationales nicheurs

Effectif	sur 12 ans		sur 30 ans	
	F	0,0%	↗	12,1%
Répartition	↗	0,0%	↗	1,2%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, le Goéland railleur fréquente les lagunes saumâtres et les salins du littoral méditerranéen. Historiquement, il se reproduisait exclusivement en Camargue mais depuis quelques années, des colonies s'installent sur d'autres sites, comme les salins de Fos ou de Berre. Depuis 2009, une population se reproduit sur les salins d'Hyères et a atteint 265 couples en 2014.

Description

Ce goéland possède une silhouette élancée pouvant rappeler la Mouette rieuse, *Chroicocephalus ridibundus*. En plumage nuptial, il présente un bec et des pattes rouges sangs, un ventre blanc avec des nuances rosées et un œil rouge vif. Le bec est long et pointu le différenciant des autres espèces de goélands. Les jeunes oiseaux ont un plumage proche des jeunes mouettes rieuses mais la taille supérieure, la longueur du bec et la structure élancée sont diagnostics.

Écologie & principaux habitats

Le Goéland railleur est un oiseau exclusivement littoral. On le rencontre rarement à l'intérieur des terres et il ne s'aventure qu'exceptionnellement en pleine mer. A partir du mois de mai, les individus se cantonnent sur les colonies de reproduction, souvent en compagnie d'autres espèces comme l'Avocette élégante, *Recurvirostra avosetta* ou la Sterne pierregarin, *Sterna hirundo*. Les pontes sont déposées début mai dans un nid peu élaboré, petite coupe creusée à même le sol. Ces pontes comptent le plus souvent 3 œufs. Rapidement après l'éclosion, les jeunes quittent le nid et se regroupent en crèche sous la surveillance de quelques adultes. Pour retrouver leurs poussins afin de les nourrir, les parents utilisent une reconnaissance vocale à base de cris. La plupart des Goélands railleurs de la région sont migrants. Dès le mois d'août, ils entreprennent une migration qui les mène sur les côtes Nord de l'Afrique. Cependant, depuis quelques hivers, une centaine d'individus reste hiverner en Camargue.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
				Lagunes saumâtres, salins, marais côtiers	

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	Camargue (FR9310019) ; Salins d'Hyères et des Pesquiers (FR9312008)
Fort	Salines de l'Etang de Berre (FR9312005) ; Etangs entre Istres et Fos (FR9312015)
Moyen	Basse Vallée du Var (FR9312025) ; Marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001)
Faible	
Incertain	

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; En rouge : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	EN
Liste rouge régionale	EN

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement des colonies
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Risque de dérangement à proximité des sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)	Reproduction	Variations des niveaux d'eau susceptibles de noyer les nichées
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)	Toute l'année	Assèchement des salins ou inondations des colonies
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épannage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel		Risque peu important
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)		Risque peu important
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques		Risque peu important
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales	Toute l'année	Collisions et percussions
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces		Risque peu important

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
Mois	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale												
Reproduction												
Migration postnuptiale												
Hivernage												
Sédentaire												

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Espèce coloniale : très soumise à la prédation.
- ▶ Nombre limité de milieux favorables à l'implantation de colonies.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

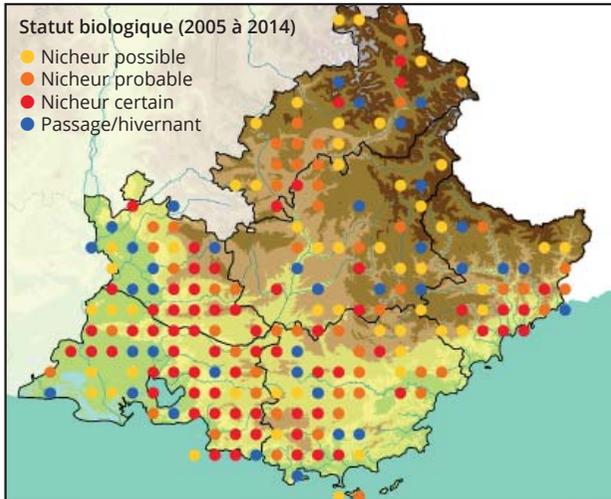
- ▶ Stabilisation des habitats littoraux : création rompue de nouveaux îlots.
- ▶ Concurrence avec le Goéland leucophée, *Larus michahellis*.
- ▶ Sur fréquentation touristique sur le littoral.
- ▶ Disparition des zones humides côtières au profit de l'urbanisation.

Recommandations

La Goéland railleur est une espèce méditerranéenne où les différentes populations sont interconnectées. De plus, cette espèce se reproduit dans des milieux très variables d'une année à l'autre (assèchements, inondations). Il est donc impératif de maintenir un réseau de milieux favorables qui permettent aux différentes colonies de se déplacer en fonction des conditions de reproduction. La restauration ou la construction d'îlots peut redonner des sites favorables à la reproduction du Goéland railleur, mais aussi aux autres espèces de laro-licicoles.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olioso G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p.



Effectif national :
 Entre 2000 et 4000 couples

Effectif régional en PACA :
 Entre 300 et 500 couples

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif	↗	5,9%	↗	6,6%
Répartition	?	0,0%	↗	2,0%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, le Grand-duc d'Europe est contacté dans tous les départements. Les plus fortes densités sont obtenues en Basse-Provence, notamment dans les massifs calcaires des Alpilles, du Luberon, des garrigues de Lançon. Il est présent aux abords de certaines agglomérations dont Marseille et le pourtour de l'étang de Berre. Cependant, il évite les grandes étendues boisées et les altitudes supérieures à 2000 mètres.

Description

Le Grand-duc d'Europe est un grand hibou (envergure jusqu'à 1,70 mètre). Les sexes sont semblables et présentent deux aigrettes proéminentes sur la tête et un plumage couleur fauve le rendant cryptique en milieu rocheux. Nocturne, il émet son chant au crépuscule puis part en chasse.

Écologie & principaux habitats

Le Grand-duc d'Europe est le plus grand rapace nocturne du monde. Dans la région, il utilise tous les habitats rocheux pour se reproduire. Les adultes sont sédentaires tandis que les oiseaux immatures sont erratiques. La reproduction commence précocement avec la période chant au mois de novembre. Le mâle émet un hululement grave et sonore audible à plusieurs kilomètres. La date de ponte s'étale de début janvier à mai. L'incubation dure 35 jours et les nichées sont composées d'un à trois petits. Après deux mois d'élevage, les jeunes s'envolent. Le Grand-duc d'Europe est un super prédateur ayant un spectre de proies très large, allant du campagnol au renard, en passant par des insectes, des batraciens, des reptiles et des oiseaux.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
Falaises, carrières, cavités rocheuses	Pelouses sèches	Garrigues basses	Pinèdes		

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	-
Fort	Les Ecrins (FR9310036) ; Le Mercantour (FR9310035) ; Préalpes de Grasse (FR9312002) ; Les Alpilles (FR9312013) ; Montagne Sainte Victoire (FR9310067) ; Garrigues de Lançon et Chaînes alentour (FR9310069) ; Plateau de l'Arbois (FR9312009) ; Massif du Petit Luberon (FR9310075)
Moyen	Verdon (FR9312022) ; Plateau de Valensole (FR9312012) ; Vallée du Haut Guil (FR9312019) ; Bois du Chapitre (FR9312004) ; Bec de Crigne (FR9312023) ; Falaise de Niolon (FR9312017) ; Iles Marseillaises - Cassidaigne (FR9312007) ; Falaises de Vaufrèges (FR9312018) ; Etangs entre Istres et Fos (FR9312015) ; Falaises du Mont Caume (FR9312016) ; Colle du Rouet (FR9312014)
Faible	La Durance (FR9312003) ; Marais de Manteyer (FR9312020) ; Basse Vallée du Var (FR9312025) ; Camargue (FR9310019) ; Crau (FR9310064) ; Marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001)
Incertain	-

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; En rouge : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	LC
Liste rouge régionale	LC

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Toute l'année	Dérangement des sites de reproduction
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Toute l'année	Dérangement des sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)		Risque peu important
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)		Risque peu important
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel	Toute l'année	Destruction d'habitats
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)	Toute l'année	Fermeture du milieu
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales	Toute l'année	Collisions et percussions
	Travaux en falaise	Toute l'année	Dérangement sur les sites de présence
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces	Toute l'année	Collisions et percussions

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale												
Reproduction												
Migration postnuptiale												
Hivernage												
Sédentaire												

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Espèce rupestre : milieu soumis à des activités sportives (escalade).
- ▶ Super-prédateur : subit l'appauvrissement de la chaîne alimentaire.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

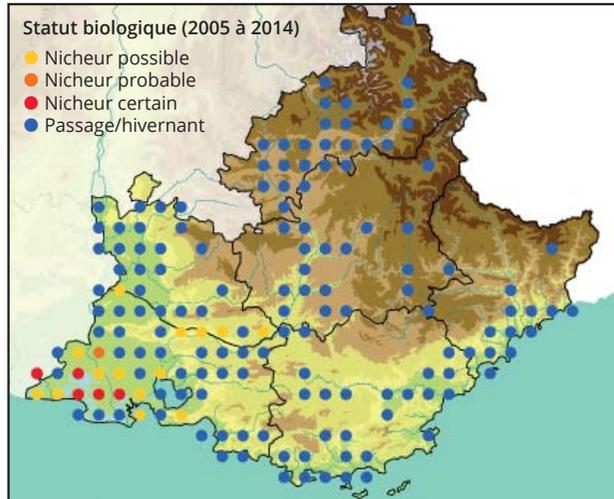
- ▶ Collisions avec le réseau électrique.
- ▶ Tirs et destructions illégales (empoisonnements).
- ▶ Dérangements liés aux activités humaines en milieu rupestre (escalade, deltaplane).
- ▶ Manque de nourriture lié à la déprise agro-pastorale ou l'appauvrissement de la chaîne alimentaire.

Recommandations

La région PACA accueille un fort contingent d'oiseaux nicheurs. Les densités dans les massifs calcaires de Basse-Provence sont parmi les plus importantes d'Europe. C'est pour cette raison qu'il est important de maintenir et préserver cette espèce au regard de sa situation dans d'autres pays. Il est conseillé de neutraliser le réseau électrique responsable de nombreuses collisions. L'utilisation de poisons pour la lutte contre les ravageurs est à proscrire. Les sites de nidification doivent être identifiés pour éviter des dérangements qui compromettent la reproduction.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olios G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p.



Statut biologique (2005 à 2014)

- Nicheur possible
- Nicheur probable
- Nicheur certain
- Passage/hivernant

Effectif national :
 Entre 300 et 400 couples

Effectif régional en PACA :
 Entre 100 et 150 couples

Description

La Grande aigrette est un grand héron blanc. D'une taille légèrement supérieure au Héron cendré, *Ardea cinerea*, elle présente un bec et des pattes de couleur sombre en période nuptiale. De longues aigrettes se développent sur son dos. En hiver, tous les oiseaux présentent un bec jaune et des pattes jaunes. La taille permet de la différencier à coup sûr de l'Aigrette garzette, *Egretta garzetta*.

Écologie & principaux habitats

Autrefois considérée comme rare en France, la Grande aigrette s'observe sur une bonne partie de la région en hiver. Cependant, en période de reproduction, seuls la Camargue et les marais entre Crau et Rhône accueillent une population nicheuse. Elle se reproduit en association avec le Héron cendré, *Ardea cinerea* et le Héron pourpré, *Ardea purpurea* dans des colonies mixtes. Ces nids sont le plus souvent établis dans des boisements de tamaris, de peupliers ou de frênes, mais l'habitat préférentiel reste la roselière. La femelle pond 4 œufs. A parti de 30 jours, les poussins se déplacent et ils quittent la colonie autour du 60ème jour. Après la reproduction, les oiseaux se regroupent sur des zones favorables, notamment des marais avec un faible niveau d'eau, et participent à des pêcheries mêlant plusieurs espèces d'échassiers. A partir du mois d'octobre, les populations camarguaises reçoivent un contingent important d'oiseaux nordiques qui viennent passer l'hiver. Elle forme alors des dortoirs pouvant compter plusieurs dizaines d'individus.



Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans	sur 30 ans
Effectif	↗ 28,8%	↗ 41,4%
Répartition	↗ 27,2%	↗ 18,6%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
	Prairies humides		Ripisylves	Marais, roselières, étangs, saulaies, peupleraies inondées	Cultures, labours

Distribution en PACA

En PACA, la Grande aigrette ne se reproduit que dans les Bouches-du-Rhône, au niveau de la Camargue et des marais entre la Crau et le Rhône. Ailleurs, elle s'observe communément en migration et en hivernage sur la plupart des zones humides de la région, mais également dans les milieux agricoles (labours, chaumes de maïs).

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	
Fort	Camargue (FR9310019) ; Marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001)
Moyen	La Durance (FR9312003) ; Etangs entre Istres et Fos (FR9312015)
Faible	Basse Vallée du Var (FR9312025) ; Salines de l'Etang de Berre (FR9312005) ; Plateau de l'Arbois (FR9312009) ; Salins d'Hyères et des Pesquiers (FR9312008) ; Marais de l'île Vieille et alentour (FR9312006)
Incertain	

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; En rouge : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	NT
Liste rouge régionale	VU

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	En période de reproduction, dérangement des nichées
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Toute l'année	Risque de dérangement et de destruction d'habitats
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)		Risque peu important
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)		Risque peu important
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats (sansouires sur les digues des salins de Camargue)
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destructions d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel		Risque peu important
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)	Toute l'année	Destruction d'habitats notamment si fermeture du milieu
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Risque d'isolation des populations, fragmentation de l'habitat
	Mats, pylônes, câbles aériens, pâles		Risque peu important
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces		Risque peu important

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
Mois	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale												
Reproduction												
Migration postnuptiale												
Hivernage												
Sédentaire												

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Disparition des zones humides au profit des zones agricoles.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

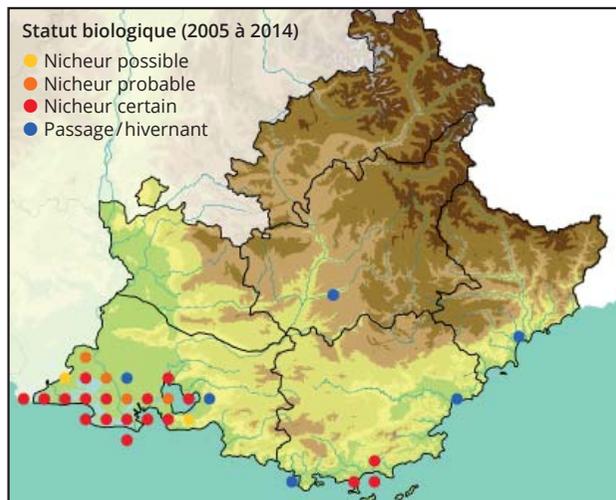
- ▶ Drainage et mise en culture des zones humides.
- ▶ Dérangement des zones de reproduction : tourisme, pêche, chasse.

Recommandations

Considéré il y a 20 ans comme rare en France, la Grande aigrette voit ses effectifs nicheurs et hivernants augmenter. Le nombre de colonies devrait augmenter également dans les années à venir. Pour faciliter l'expansion de cette espèce, il est conseillé de maintenir des zones de quiétude sur les secteurs favorables (marais, roselières, ripisylves) en limitant les pressions d'origines anthropiques. Les dortoirs sont également des sites essentiels et leur tranquillité doit être maintenue.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olioso G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p.



Statut biologique (2005 à 2014)

- Nicheur possible
- Nicheur probable
- Nicheur certain
- Passage/hivernant

Effectif national :
 Entre 1300 et 1500 couples

Effectif régional en PACA :
 Entre 175 et 255 couples

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif	→	0,0%	↘	1%
Répartition	→	0,0%	↘	0,7%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, le Gravelot à collier interrompu est cantonné à la frange littorale. Il se reproduit dans les Bouches-du-Rhône (Camargue, Marais entre Crau et Rhône, Salins de Berre) et dans le Var (Salins de Hyères). En migration, il se rencontre plus fréquemment dans les zones humides du littoral et de grandes concentrations sont visibles notamment en Camargue.

Description

De la taille d'un merle, le Gravelot à collier interrompu est un petit limicole de couleur générale assez pâle, brun fauve. En plumage nuptial, le mâle arbore une bande noire au cou et un front noir. L'arrière de calotte est roux. En plumage juvénile et internuptial, les oiseaux paraissent ternes avec un net collier blanc.

Écologie & principaux habitats

Le Gravelot à collier interrompu est un petit limicole fréquentant les lagunes côtières saumâtres et les salins. Dès mars, les individus paradent et les couples commencent à se former. Les oiseaux s'installent sur des îlots, des digues, des plages ou même sur des pistes. La ponte, en moyenne de 3 œufs, est déposée courant avril. En cas de destruction, une ponte de remplacement est possible. Le nid est déposé dans une dépression à même le sol. Après 25 jours d'incubation, les jeunes naissent et quittent rapidement le nid. Face à une menace, les parents utilisent une stratégie caractéristique de cette famille d'oiseau : l'adulte feint une blessure pour attirer le prédateur à une distance raisonnable du nid ou des petits. Cette espèce est très soumise aux mauvaises conditions météorologiques (pluies abondantes), à une gestion hydraulique inadéquate (variations des niveaux d'eau) ou à la prédation. Son succès reproducteur peut ainsi être fortement diminué certaines années. A la fin du mois de juin, les oiseaux nicheurs se dispersent et sont rejoints par des migrants. Les rassemblements peuvent alors compter plusieurs milliers d'oiseaux.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
				Marais, salins, lagunes côtières, sansouires	

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	Camargue (FR9310019)
Fort	Marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001) ; Salines de l'Etang de Berre (FR9312005) ; Salins d'Hyères et des Pesquiers (FR9312008)
Moyen	Etangs entre Istres et Fos (FR9312015)
Faible	Basse Vallée du Var (FR9312025)
Incertain	-

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; En rouge : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	NT
Liste rouge régionale	VU

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement sur les zones de nidification
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Risque de dérangement à proximité des sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)	Reproduction	Variations des niveaux d'eau susceptibles de noyer les nichées
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)	Toute l'année	Variations des niveaux d'eau susceptibles de noyer les nichées
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épannage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel		Risque peu important
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)		Risque peu important
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales		Risque peu important
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces		Risque peu important

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
Mois	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale												
Reproduction												
Migration postnuptiale												
Hivernage												
Sédentaire												

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Espèce liée aux zones steppiques du littoral : salins, sansouires.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

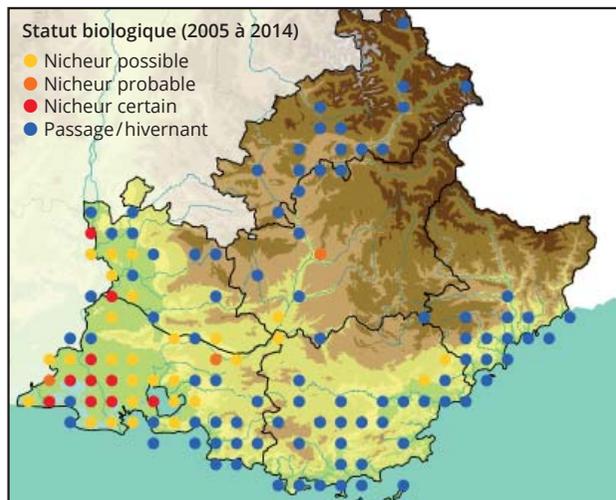
- ▶ Dérangement lié aux activités touristiques.
- ▶ Destruction d'habitats liés à l'urbanisation.
- ▶ Gestion hydraulique inadaptée.

Recommandations

Le Gravelot à collier interrompu se cantonne dans des zones très sensibles aux activités humaines. Il est donc important de limiter la fréquentation touristique et l'urbanisation galopante dans les secteurs de marais salants ou de lagunes côtières afin de préserver son unique habitat. Il est également conseillé de laisser une évolution hydraulique naturelle de ces habitats, permettant l'assèchement de certains salins (zones de nidification) et la mise en eau d'autres (zones d'alimentation).

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olioso G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p.



 Effectif national :
 Entre 1800 et 2900 couples

 Effectif régional en PACA :
 Entre 250 et 1000 couples

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif	↗	4,5%	F	0%
Répartition	↗	4,8%	↗	1,5%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, la Héron pourpré se reproduit principalement dans les Bouches-du-Rhône, c'est-à-dire en Camargue, dans les marais entre Crau et Rhône et sur le pourtour de l'étang de Berre. Quelques cas de reproduction ont été notés le long de la Durance. En migration, sa répartition est plus large et il peut fréquenter la plupart des zones humides de la région.

Description

La Héron pourpré est légèrement plus petit que son cousin le Héron cendré, *Ardea cinerea*. Les adultes présentent un plumage aux teintes sombres, avec un manteau gris ardoisé et un cou brun roux. Les jeunes se différencient aisément avec des couleurs brunes ocres sur tout le corps. De plus, la structure de l'oiseau est bien différente du Héron cendré, avec une allure plus fine et un cou mince et anguleux.

Écologie & principaux habitats

Le Héron pourpré est héron migrateur qui va passer l'hiver sur le continent africain. Dès le mois de mars, les oiseaux reviennent et investissent les roselières fortement inondées. Il s'installe en colonies, pouvant compter plusieurs centaines de couples, en association avec d'autres espèces comme la Grande aigrette, *Casmerodius albus*, ou le Héron cendré. Sur un amas de roseaux secs, la femelle pond entre 3 et 4 œufs. Les pontes peuvent s'étaler de début avril à mi-juin. Âgés de 3 semaines, les jeunes quittent le nid et s'envolent au bout de 7 semaines. Rapidement, les oiseaux se dispersent. Dès le mois d'août, le Héron pourpré entreprend sa migration postnuptiale qui culmine en septembre. A cette période, de nombreux oiseaux peuvent effectuer des haltes dans de petits étangs ou sur le bord des cours d'eau.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
				Marais, Roselières, Étangs	

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	Camargue (FR9310019); Marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001);
Fort	Crau (FR9310064); Étangs entre Istres et Fos (FR9312015);
Moyen	La Durance (FR9312003); Marais de Manteyer (FR9312020); Basse Vallée du Var (FR9312025); Salines de l'Étang de Berre (FR9312005); Plateau de l'Arbois (FR9312009); Salins d'Hyères et des Pesquiers (FR9312008); Marais de l'Île Vieille et alentour (FR9312006)
Faible	Verdon (FR9312022); Îles d'Hyères (FR9310020); Colle du Rouet (FR9312014)
Incertain	-

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS); **En rouge** : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	LC
Liste rouge régionale	EN

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)	Toute l'année	Assèchement des rose-lières, prairies humides, marais
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)	Toute l'année	Assèchement des rose-lières, prairies humides, marais
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épan-dage, boues, engrais...)	Toute l'année	Utilisation des pesticides, pollution des eaux
	Excavation importante (>2m), car-rière, tunnel		Risque peu important
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichement, plantation...)	Toute l'année	Destruction d'habitats notamment si disparition des roselières
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques		Risque peu important
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales	Toute l'année	Collisions
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces		Risque peu important

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Reproduction	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Migration postnuptiale	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Hivernage	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Sédentaire	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Disparition des zones humides au profit des zones agricoles.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

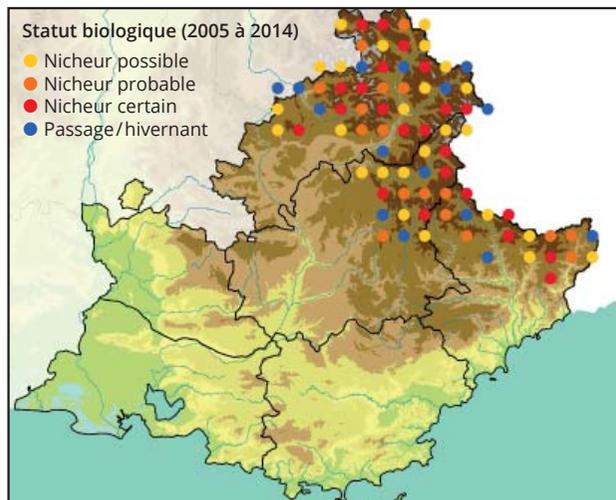
- ▶ Drainage et mise en culture des zones humides.
- ▶ Dérangement des zones de reproduction : tourisme, pêche.
- ▶ Électrocutions et percussions contre les câbles électriques.

Recommandations

Les effectifs de Hérons pourprés fluctuent fortement d'une année à l'autre. Ceci peut-être du aux conditions d'hivernage en Afrique mais aussi aux conditions hydrologiques sur les sites de nidification. Il est donc conseillé de maintenir des roselières inondées au printemps ce qui favorisent l'installation des hérons paludicoles. De plus, la tranquillité de ces zones est primordiale pour faciliter l'installation de cette espèce sensible.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olioso G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p.



Effectif national :
 De l'ordre de 10000 couples

Effectif régional en PACA :
 Environ 1000 couples (très approximativement)

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif	?	0,0%	↘	0,0%
Répartition	→	0,0%	→	0,0%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, le Lagopède alpin est un nicheur de haute-montagne. On le retrouve à l'est d'une ligne reliant les massifs élevés de la région, depuis le Dévoluy (Hautes-Alpes), jusqu'à la vallée de la Roya (Alpes-Maritimes).

Description

Le Lagopède alpin est de la taille d'une perdrix. En été, il présente un plumage gris brun qui le confond avec les rochers. En hiver, son plumage change et il se retrouve entièrement blanc le rendant mimétique dans la neige. En parade nuptiale, le mâle émet un son caractéristique à base de courtes strophes de sons rauques.

Écologie & principaux habitats

Le Lagopède alpin est un oiseau sédentaire fréquentant les pelouses alpines, les éboulis et les pierriers. Dans la région, il se cantonne donc aux prairies d'altitude (supérieure à 2000 mètres) du massif des Alpes. Dès avril jusqu'à la mi-juin, les mâles parquent, poitrine bombée en effectuant un vol en parachute. La femelle pond de 5 à 9 œufs sous un rocher ou une touffe de graminées. Les éclosions s'échelonnent de fin juin à début août. Les jeunes quittent les nids quelques heures après l'éclosion et suivent leur mère. Ils s'émancipent à l'âge de 10 à 12 semaines. En hiver, les oiseaux restent sur leur territoire et peuvent passer les longues périodes enneigées en creusant des gîtes sous la neige.



© Robert Balestra



© Benjamin KABOUCHE

Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
Eboulis, pierriers	Pelouses alpines				

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	Vallée du Haut Guil (FR9312019) ; Les Ecrins (FR9310036) ; Le Mercantour (FR9310035)
Fort	-
Moyen	Bois des Ayes (FR9312021)
Faible	-
Incertain	-

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; En rouge : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce non protégée*	
Liste rouge nationale	LC
Liste rouge régionale	VU

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction et en période d'hivernage
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction et en période d'hivernage
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)		Risque peu important
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)		Risque peu important
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel	Toute l'année	Destruction d'habitats
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)		Risque peu important
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques		Risque peu important
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales		Risque peu important
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces		Risque peu important

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
Mois	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale												
Reproduction												
Migration postnuptiale												
Hivernage												
Sédentaire												

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

► Habitats alpins très perturbés.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

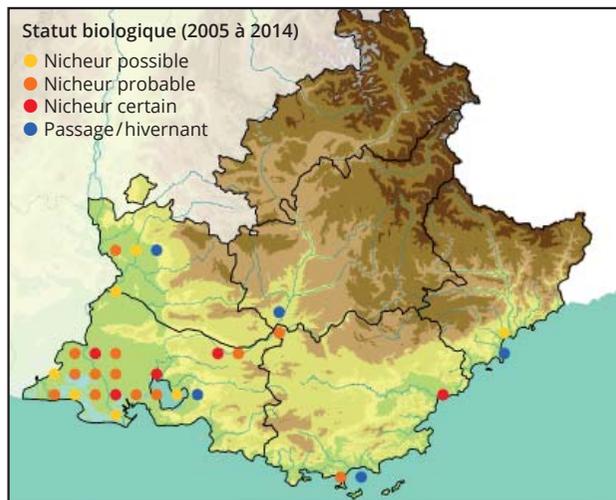
► Activités humaines de montagne (ski, randonnées).

Recommandations

Le Lagopède alpin est une espèce très sensible aux dérangements, notamment humains. En effet, la forte fréquentation touristique, en période hivernale (station de ski), peut déranger les oiseaux pendant cette période sensible. La chasse joue aussi un rôle non négligeable en prélevant un certain nombre d'individus.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olioso G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p.



Effectif national :
 Entre 3000 et 8000 couples

Effectif régional en PACA :
 Entre 300 et 800 couples

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif	↘	-2,6%	↘	-4,8%
Répartition	→	0,0%	→	0,0%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, la Lusciniole à moustaches fréquente essentiellement les roselières des Bouches-du-Rhône. C'est le cas en Camargue, dans les marais entre Crau et Rhône, étangs périphériques de l'étang de Berre (petite Camargue, Bolmon, étang du Pourra), dans la vallée des Baux. Ailleurs, elle est très localisée sur quelques zones humides du Var (étangs de Villepey, marais d'Hyères), et du Vaucluse (vallée de la Durance).

Description

De la taille d'une Rousserolle effarvatte, *Acrocephalus scirpaceus*, elle est très proche de la Phragmite des joncs, *Acrocephalus schoenobaenus*, qui n'est pas nicheuse en PACA mais très commune en période migratoire. Elle s'en distingue par un net sourcil blanc contrastant avec la calotte noire. Très difficile à observer, sa présence se repère par son chant caractéristique émis en mars et avril.

Écologie & principaux habitats

La Lusciniole à moustaches est une petite fauvette paludicole qui fréquente les roselières, préférentiellement âgées. Une partie de la population provençale est sédentaire tandis que certains individus hivernent sur les côtes méditerranéennes espagnoles. Dès mars, son chant retenti dans la roselière et les premières nichées voient le jour en mai. Des pontes de remplacement voire une sonde ponte sont possibles. Nos connaissances lacunaires ne permettent pas d'avoir de données précises sur son succès reproducteur. Après la reproduction, elle devient très discrète et la plupart des informations proviennent des actions de baguage.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
				Marais, étangs, roselières	

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	Camargue (FR9310019) ; Marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001)
Fort	La Durance (FR9312003) ; Etangs entre Istres et Fos (FR9312015)
Moyen	Salines de l'Etang de Berre (FR9312005) ; Plateau de l'Arbois (FR9312009) ; Marais de l'île Vieille et alentour (FR9312006)
Faible	Basse Vallée du Var (FR9312025)
Incertain	

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; En rouge : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	NT
Liste rouge régionale	VU

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)	Reproduction	Assèchement des sites de nidification
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)	Reproduction	Assèchement des sites de nidification
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)		Risque peu important
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)	Toute l'année	Pollution des zones humides
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel		Risque peu important
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)	Toute l'année	Destruction d'habitats notamment des roselières
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales		Risque peu important
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces		Risque peu important

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Reproduction	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Migration postnuptiale	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Hivernage	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Sédentaire	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Espèce des marais et des étangs : disparition des sites de nidification.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

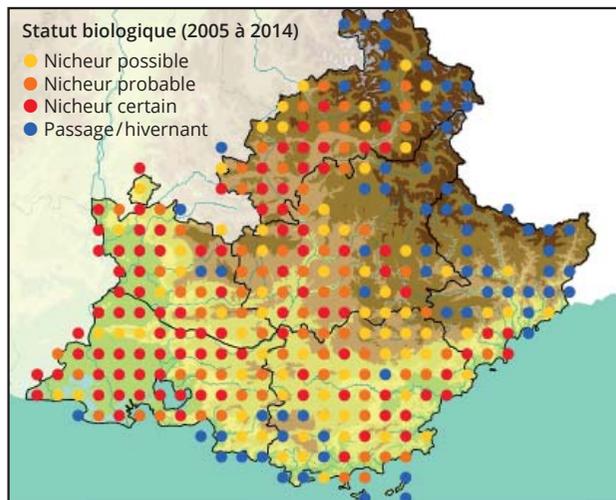
- ▶ Intensification des pratiques agricoles entraînant l'assèchement des zones humides.
- ▶ Exploitation commerciale du roseau, assèchement des phragmitaies.
- ▶ Dérangements liés aux activités humaines, tourisimes, pêches, créations de pontons, etc.

Recommandations

La présence de la Lusciniole à moustaches est directement liée aux milieux humides accueillant de vastes roseaux. Sa préservation passe par une protection stricte de ces habitats. La coupe industrielle des roseaux a un impact négatif sur la formation des plantes émergentes, recherchées par la Lusciniole à moustaches.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olios G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p.



Effectif national :
 Environ 25000 couples

Effectif régional en PACA :
 Entre 400 et 800 couples

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif	↗	2,5%	↗	5,5%
Répartition	→	0,0%	↗	0,3%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, le Milan noir est assez répandu dans l'ensemble de la région. Il évite toutefois les zones montagneuses. Les densités les plus importantes se trouvent dans la vallée du Rhône et de la Durance. En migration, le Milan noir est très commun et forme de grandes troupes pouvant compter plusieurs centaines d'oiseaux. Quelques rares oiseaux hivernent au sein de groupes de Milans royaux, dans la plaine de Crau.

Description

Le Milan noir est un rapace de taille moyenne (envergure de 1,40 mètre). Sa couleur générale est brun sombre, au contraire du Milan royal, *Milvus milvus* qui présente des teintes rousses et des plaques blanches marquées sous les ailes. La queue du Milan noir est moins fourchue que celle du Milan royal. Il peut être très bruyant en période de reproduction.

Écologie & principaux habitats

Le Milan noir est un rapace migrateur effectuant son retour courant mars. Dans les zones favorables, les oiseaux peuvent former des colonies lâches comptant quelques dizaines de couples. La femelle pond 2 à 3 œufs dans une aire composée de branches mais aussi de déchets (chiffons, papiers, plastiques). La reproduction est rapide et l'envol des jeunes a lieu vers la mi-juin. Le Milan noir est un rapace opportuniste. Il fréquente les décharges dans lesquelles il trouve sa nourriture, mais aussi les bords de rivières et de routes à la recherche de carcasses. Il profite également des moissons et des labours pour se nourrir des insectes ou micromammifères. Dès la mi-juillet, les oiseaux entreprennent leur migration postnuptiale qui les conduit sur le continent africain.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
	Prairies humides, prairies pâturées	Garrigues basses, landes	Forêts feuillues, mixtes, ripisylves, haies, arbres isolés	Marais, rivières, lacs	Labours

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	-
Fort	La Durance (FR9312003) ; Crau (FR9310064) ;
Moyen	Camargue (FR9310019) ; Marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001) ; Plateau de l'Arbois (FR9312009) ; Plaine des Maures (FR9310110) ; Marais de l'Île Vieille et alentour (FR9312006)
Faible	Verdon (FR9312022) ; Plateau de Valensole (FR9312012) ; Bois du Chapitre (FR9312004) ; Bec de Crigne (FR9312023) ; Marais de Manteyer (FR9312020) ; Les Ecrins (FR9310036) ; Le Mercantour (FR9310035) ; Préalpes de Grasse (FR9312002) ; Basse Vallée du Var (FR9312025) ; Les Alpilles (FR9312013) ; Salines de l'Étang de Berre (FR9312005) ; Falaise de Niolonc (FR9312017) ; Montagne Sainte Victoire (FR9310067) ; Etangs entre Istres et Fos (FR9312015) ; Salins d'Hyères et des Pesquiers (FR9312008) ; Colle du Rouet (FR9312014) ; Massif du Petit Luberon (FR9310075)
Incertain	-

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; En rouge : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	LC
Liste rouge régionale	LC

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	En période de reproduction, dérangement lors de l'installation et de l'élevage des jeunes
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Risque de dérangement à proximité des sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)		Assèchement des zones humides
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)		Assèchement des zones humides
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Fort artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel	Toute l'année	Destruction d'habitats
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)	Toute l'année	Fermeture du milieu, destruction des ripisylves, coupes forestières au niveau des sites de nidification
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales	Toute l'année	Collisions et percussions
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces	Toute l'année	Collisions et percussions

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
Mois	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale												
Reproduction												
Migration postnuptiale												
Hivernage												
Sédentaire												

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Espèce fréquentant les milieux humides.
- ▶ Espèce migratrice : conditions d'hivernage aléatoires.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

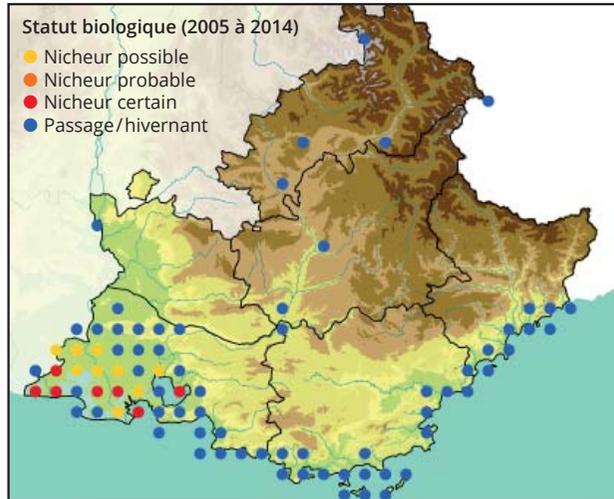
- ▶ Collisions avec le réseau électrique.
- ▶ Tirs et destructions illégales (empoisonnements).
- ▶ Destruction des zones humides qui jouent un rôle important dans la recherche de nourriture.
- ▶ Fermeture des centres d'enfouissements et décharges.

Recommandations

Le Milan noir se porte plutôt bien à l'échelle de la France et de la région PACA. Cependant, des menaces persistent notamment sur les habitats qu'il fréquente. Il est conseillé de préserver les ripisylves qui jouent un rôle clé tant pour la recherche de nourriture que pour le site de nidification. Les câbles électriques entraînent des collisions et doivent être neutralisés dans les zones à fortes densités. Enfin, l'utilisation du poison pour la lutte contre les micromammifères est à proscrire pour éviter des pertes chez cette espèce charogarde.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olioso G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p.



Effectif national :
 Environ 7000 couples

Effectif régional en PACA :
 Environ 3000 couples

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif	↗	13,3%	↗	23,0%
Répartition	↗	6,5%	↗	6,3%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, le Mouette mélanocéphale est un nicheur récent (première reproduction en 1965 en Camargue). Les seules colonies se trouvent dans les Bouches-du-Rhône, en Camargue et sur le pourtour de l'étang de Berre. Les effectifs sont très fluctuants selon les années avec le déplacement des colonies dans le Gard ou dans l'Hérault. En migration, l'espèce devient commune tout le long du littoral. L'hivernage peut être massif certains hivers avec plusieurs milliers d'oiseaux en Camargue, en Crau ou à l'embouchure du Var.

Description

Cette mouette, en plumage nuptial, présente un manteau gris pâle, un bec et des pattes rouges vifs, un capuchon noir sur la tête et deux taches blanches autour de l'œil. Chez la Mouette rieuse, *Chroicocephalus ridibundus*, avec qui elle peut être confondue, le capuchon apparait brun chocolat et le bec est moins épais. En hiver, les adultes perdent leur capuchon noir mais l'absence de noir aux rémiges les distingue de la Mouette rieuse.

Écologie & principaux habitats

La Mouette mélanocéphale niche en colonie. Dès le mois de février, des migrateurs passent en masse pour continuer leur migration vers l'Italie et les pays baltes. En mars, les premiers oiseaux arrivent sur les colonies. Ils s'installent sur les îlots de sable ou de limon recouverts d'une végétation herbacée. Le pic de ponte se situe généralement dans la troisième semaine de mai. La taille des colonies peut compter plusieurs milliers de couples. La femelle pond 3 œufs qu'elle couve pendant 25 jours. Après 40 jours d'élevage, les jeunes s'envolent. Dès la reproduction terminée, les oiseaux quittent les colonies et se regroupent sur des zones d'alimentations favorables. Certains entreprennent une migration qui les mènera jusqu'en Afrique de l'Ouest alors que d'autres restent hiverner sur place.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
îlots sablonneux	Prairies humides			Marais, étangs, salins, îlots, digues	Labours

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	Camargue (FR9310019)
Fort	Salines de l'Etang de Berre (FR9312005); Etangs entre Istres et Fos (FR9312015)
Moyen	La Durance (FR9312003); Basse Vallée du Var (FR9312025); Crau (FR9310064); Marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001); Iles d'Hyères (FR9310020); Salins d'Hyères et des Pesquiers (FR9312008)
Faible	-
Incertain	-

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; En rouge : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	LC
Liste rouge régionale	VU

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement des colonies
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Risque de dérangement à proximité des sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)	Reproduction	Variations des niveaux d'eau susceptibles de noyer les nichées
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)	Toute l'année	Variations des niveaux d'eau susceptibles de noyer les nichées
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel		Risque peu important
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)		Risque peu important
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques		Risque peu important
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales	Toute l'année	Collisions et percussions
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces		Risque peu important

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
Mois	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Reproduction	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Migration postnuptiale	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Hivernage	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Sédentaire	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Espèce coloniale : utilise des milieux très variables.
- ▶ Nombre limité de milieux favorables à l'implantation de colonies.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

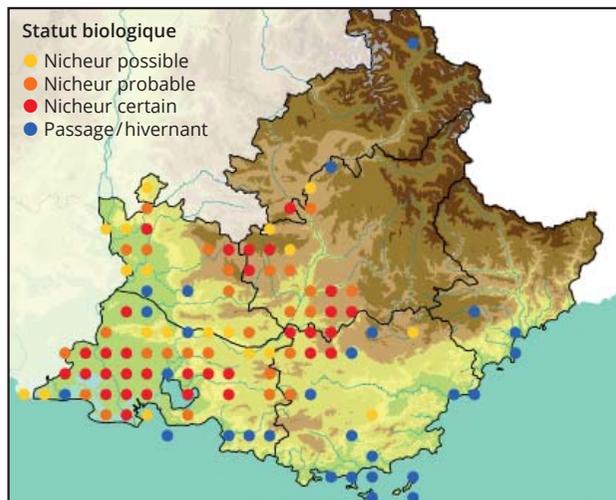
- ▶ Stabilisation des habitats littoraux : création rompue de nouveaux îlots.
- ▶ Concurrence avec le Goéland leucophée, *Larus michahellis*.
- ▶ Sur fréquentation touristique sur le littoral.

Recommandations

La Mouette mélanocéphale est une espèce utilisant des milieux très variables pour nicher. En effet, les îlots utilisés ne sont pas toujours exploitables en fonction des conditions climatiques ou de l'érosion. Pour faciliter l'installation de l'espèce ou maintenir des colonies, la création de nouveaux îlots est intéressante. De plus, la tranquillité des sites de nidification est essentielle pour limiter le dérangement qui peut entraîner l'échec de la reproduction.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olios G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p.



Statut biologique

- Nicheur possible
- Nicheur probable
- Nicheur certain
- Passage/hivernant

Effectif national :
 Entre 10000 et 20000 couples

Effectif régional en PACA :
 Au minimum 1000 couples

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif	↗	6,5%	?	0,0%
Répartition	?	0,0%	→	0,0%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, l'Œdicnème criard est essentiellement présent dans les départements des Bouches-du-Rhône, du Vaucluse, du Var et des Alpes-de-Haute-Provence. La population des Bouches-du-Rhône est particulièrement importante, notamment en plaine de Crau où des estimations font état de près de 800 couples. On la retrouve dans les monts du Vaucluse et les piémonts de la montagne de Lure. Le plateau de Valensole est bien occupé également. L'hivernage devient régulier autour de l'étang de Berre et en Crau, mais ne concerne tout au plus que quelques dizaines d'individus.

Description

De taille moyenne (longueur de 42 cm), l'Œdicnème criard présente un plumage fauve, finement strié et tacheté, le rendant mimétique dans son habitat. Sur sa tête se dessine un motif caractéristique, composé d'un cercle blanc interrompu entourant l'œil jaune vif.

Écologie & principaux habitats

L'Œdicnème criard est une espèce typique des zones steppiques et espaces à végétation basse et clairsemée. Outre les coussouls de Crau, elle fréquente les friches, les aérodromes, les vignes, etc. Dès leur retour en mars, les oiseaux débutent la reproduction. Le nid est déposé au sol et compte généralement deux œufs. La ponte s'effectue en avril et juin et l'incubation dure 25 jours. Quelques heures après l'éclosion, les jeunes quittent le nid et suivent les adultes à la recherche de nourriture. Cette espèce est très soumise à la prédation et des pontes de remplacement sont fréquentes. A la fin de la reproduction, les oiseaux se regroupent en grandes bandes avant d'entreprendre leur migration postnuptiale. Espèce cryptique, il n'est pas évident de la repérer. Au crépuscule, elle émet un cri caractéristique signalant sa présence.



© Pierre GIFFON



© Jérémy DUPUY

Habitats préférés

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
Sol caillouteux	Coussoul de Crau, pelouses sèches, prairies rase, aérodromes, friches				Vignes, cultures à lavandins

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	-
Fort	Plateau de Valensole (FR9312012); Crau (FR9310064)
Moyen	La Durance (FR9312003); Camargue (FR9310019); Les Alpilles (FR9312013); Marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001); Garrigues de Lançon et Chaînes alentour (FR9310069); Etangs entre Istres et Fos (FR9312015); Marais de l'île Vieille et alentour (FR9312006)
Faible	Bec de Crigne (FR9312023); Salines de l'Etang de Berre (FR9312005); Falaise de Niolon (FR9312017); Plateau de l'Arbois (FR9312009); Salins d'Hyères et des Pesquiers (FR9312008); Massif du Petit Luberon (FR9310075)
Incertain	

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; **En rouge** : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	NT
Liste rouge régionale	NT

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Toute l'année	Dérangement des zones de reproduction
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Dérangement des zones de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)		Risque peu important
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)		Risque peu important
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Fort artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel	Toute l'année	Destruction d'habitats
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)	Toute l'année	Destruction d'habitats notamment si fermeture du milieu (agriculture intensive)
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales		Risque peu important
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces	Toute l'année	Collisions et percussions

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
Mois	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale												
Reproduction												
Migration postnuptiale												
Hivernage												
Sédentaire												

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

► Espèce steppe : soumise à une forte prédation.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

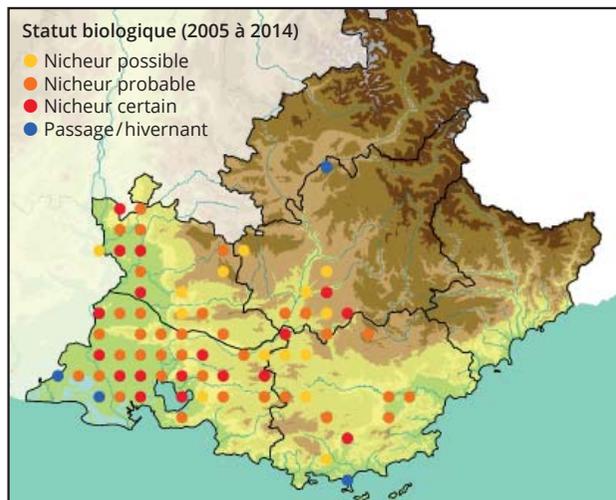
- Disparition de son habitat au profit de l'agriculture intensive.
- Dérangements liés aux activités humaines (promeneurs, moteurs).
- Déclin de l'élevage extensif entraînant la fermeture du milieu, ainsi que la disparition d'une partie de ses proies liées aux excréments du bétail.

Recommandations

La région PACA abrite une part importante des effectifs nicheurs français. Dans les grandes surfaces en herbe restantes, l'élevage extensif doit être maintenu et encouragé. Certaines pratiques comme la mise en friche ou en jachère sont bénéfiques à cette espèce. Il est conseillé de limiter voire de décaler les actions de fauches entre le 15 avril et le 31 août afin d'éviter la destruction des nichées. Enfin, les dérangements en période de reproduction dans les milieux favorables doivent être limités en privant l'accès aux véhicules motorisés dans ces espaces sensibles.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olioso G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p.



Effectif national :
 Entre 1650 et 2800 mâles chanteurs

Effectif régional en PACA :
 Entre 900 et 1000 mâles chanteurs

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif	↗	9,6%	↗	5,7%
Répartition	?	0,0%	↗	0,6%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, l'Outarde canepetière est essentiellement nicheuse dans les Bouches-du-Rhône, le Vaucluse, le Var et les Alpes-de-Haute-Provence. Le bastion de l'espèce se situe dans la plaine de Crau avec plus de 75% des effectifs régionaux. D'autres secteurs accueillent quelques mâles chanteurs comme les Alpilles, le pourtour de l'étang de Berre. Dans le Vaucluse, la plaine rhodanienne est bien occupée. Le plateau de Valensole accueille quelques chanteurs également. En hiver, l'effectif hivernant en PACA est estimé autour de 2000 individus.

Description

Espèce à fort dimorphisme sexuel, le mâle présente un plumage très contrasté entre le cou et la poitrine noirs entrecoupés d'un collier blanc, un manteau gris brunâtre et un ventre blanc. La femelle est plus discrète avec un plumage uniformément brun fauve. Le chant du mâle est caractéristique et ressemble à un « prret ».

Écologie & principaux habitats

Les Outardes de Provence sont sédentaires au contraire des autres populations française qui sont migratrices. En hiver, on note toutefois des mouvements locaux d'oiseaux qui se rassemblent sur des parcelles agricoles favorables. Cette espèce est polygyne et le système d'appariement s'effectue sous forme de leks. Les mâles paraded sur de petits territoires que les femelles visitent pour s'accoupler. Par la suite, les femelles s'établissent sur des territoires et s'occupent seules de l'incubation et de l'élevage des jeunes. La ponte comprend entre 2 et 5 œufs déposés entre mai et la mi-juin. Les jeunes nidifuges sont volant au bout de 4 semaines. Outre le coussoul de Crau, cette espèce affectionne particulièrement les milieux herbacés à végétation basse comme les friches, les jachères ou les cultures fourragères.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
	Coussoul de Crau, prairies pâturées, pelouses, friches				Jachères, culture céréalières, vignes

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	La Durance (FR9312003) ; Plateau de Valensole (FR9312012) ; Les Alpilles (FR9312013) ; Crau (FR9310064) ; Garrigues de Lançon et Chaînes alentour (FR9310069) ;
Fort	-
Moyen	-
Faible	Camargue (FR9310019) ; Marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001) ; Plateau de l'Arbois (FR9312009) ; Etangs entre Istres et Fos (FR9312015) ;
Incertain	-

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; En rouge : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	NT
Liste rouge régionale	VU

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Toute l'année	Dérangement des zones de reproduction
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Dérangement des zones de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)		Risque peu important
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)		Risque peu important
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Fort artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel	Toute l'année	Destruction d'habitats
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)	Toute l'année	Destruction d'habitats notamment si fermeture du milieu (agriculture intensive)
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales	Toute l'année	Collisions et percussions
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces	Toute l'année	Collisions et percussions

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
Mois	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale												
Reproduction												
Migration postnuptiale												
Hivernage												
Sédentaire												

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Espèce steppique : soumise à une forte prédation.
- ▶ Espèce agricole : mécanisation et intensification de l'agriculture.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

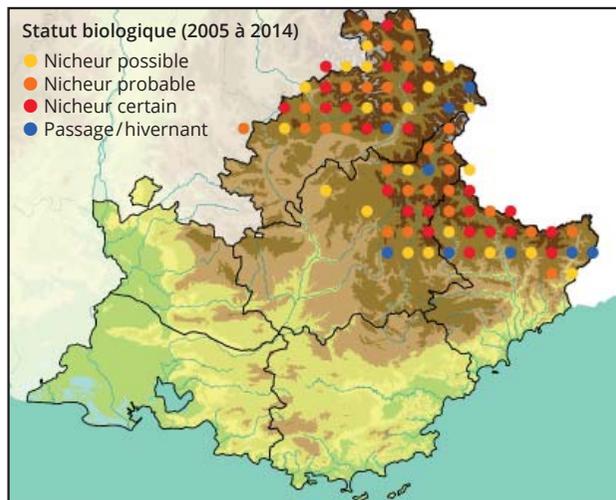
- ▶ Disparition de son habitat au profit de l'agriculture intensive.
- ▶ Dérangements liés aux activités humaines (promeneurs, moteurs).
- ▶ Urbanisation et construction de voies de communication qui fragmentent son habitat et ses populations.
- ▶ Fauchage précoce des sites de reproduction.

Recommandations

Espèce des plaines agricoles, l'Outarde canepetière subit l'intensification de l'agriculture. Les fauches précoces sont dévastatrices pour les nichées. Il est donc conseillé d'éviter le broyage et les fauches entre le 15 avril et le 31 août. La restauration du pâturage ovin sur des friches herbacées est aussi à promouvoir tout comme la sensibilisation des agriculteurs et des élus. Enfin, les dérangements en période de reproduction et d'hivernage doivent être limités en privant l'accès aux véhicules motorisés dans ces espaces sensibles.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olioso G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p. Attie C. & Jolivet C. (2011). *Deuxième Plan national d'actions en faveur de l'Outarde canepetière*. LPO France - Ministère de Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, 139 p.



 Effectif national :
 Entre 2500 et 3200 couples

 Effectif régional en PACA :
 Entre 300 et 1000 couples

Tendances nationales nicheurs

Effectif	sur 12 ans		sur 30 ans	
	F	0,0%	F	1,4%
Répartition	↘	-0,3%	↘	-0,5%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, la Perdrix bartavelle est cantonnée aux trois départements alpins. La majorité des données se situent à une altitude comprise entre 1500 et 2400 mètres. Elle est fréquente dans les parcs nationaux des Écrins et Mercantour, ainsi que le Parc naturel régional du Queyras.

Description

Cette perdrix ressemble à la Perdrix rouge, *Alectoris rufa*, très utilisée par le monde cynégétique. Des hybridations sont d'ailleurs possibles avec cette dernière. La bartavelle s'en différencie par une large gorge blanche et le haut de la poitrine gris bleu uniforme (large et tacheté de noir chez la Perdrix rouge). Le chant est caractéristique.

Écologie & principaux habitats

La Perdrix bartavelle affectionne les reliefs accidentés, aux sols secs ou rocailloux, couverts d'une végétation herbacée basse. Elle commence sa reproduction en mars-avril. Le mâle délimite son territoire par son chant saccadé. La période de chant est l'optimum pour repérer cette espèce discrète qui occupe des milieux peu fréquentés. La ponte se compose de 8 à 14 œufs que la femelle couve seule. Dès l'éclosion, les petits quittent le nid et suivent leur mère. Les éclosions s'échelonnent du 20 juin au 20 août. Capable de voler des 7 jours, les poussins restent l'été avec les adultes avant de former des groupes postnuptiaux composés de jeunes oiseaux. Le succès reproducteur est très dépendant de la pluviométrie, qui peut être variable de juin à août. En hiver, cette espèce est capable de descendre en altitude pour bénéficier de conditions d'hivernage plus clémentes.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
Eboulis, pierriers	Prairies alpines				

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	Les Ecrins (FR9310036) ; Le Mercantour (FR9310035)
Fort	Vallée du Haut Guil (FR9312019) ;
Moyen	Bois des Ayes (FR9312021) ; Bois du Chapitre (FR9312004) ;
Faible	Verdon (FR9312022) ; Bec de Crigne (FR9312023)
Incertain	-

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; En rouge : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce non protégée*	
Liste rouge nationale	NT
Liste rouge régionale	VU

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)		Risque peu important
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)		Risque peu important
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Fort artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel	Toute l'année	Destruction d'habitats
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichement, plantation...)	Toute l'année	Fermeture du milieu entraînant la destruction d'habitat
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques		Risque peu important
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales		Risque peu important
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces		Risque peu important

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
Mois	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale												
Reproduction												
Migration postnuptiale												
Hivernage												
Sédentaire												

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

► Espèce des milieux ouverts : étage montagnard en cours de reboisement.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

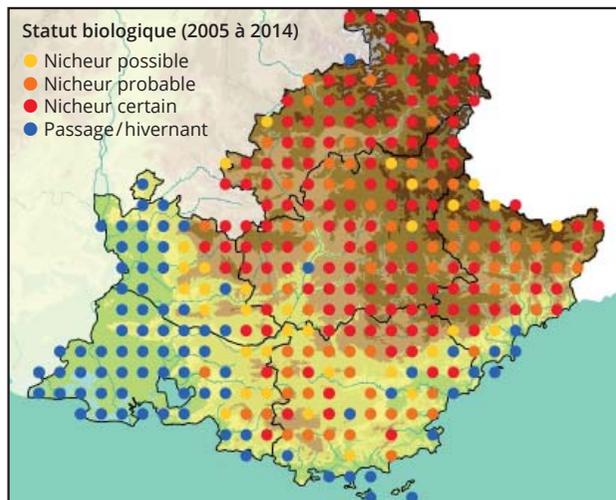
- Régression de l'agro-pastoralisme entraînant la remontée de milieu forestier.
- Dérangements liés aux pressions touristiques.
- Piétinements et dérangements des couvées.
- Fauchage précoce des sites de reproduction.
- Agriculture intensive.

Recommandations

La Perdrix bartavelle est relativement peu connue. Cependant, son milieu pâtit de la disparition de l'agro-pastoralisme avec la remontée de la forêt. Il est donc conseillé de maintenir des prairies alpines ouvertes, ainsi que les zones d'éboulis et de pierriers. La fréquentation touristique en progression dans les zones montagneuses dérange les nichées et entraîne l'abandon de la reproduction. La tranquillité est de donc de rigueur dans les secteurs à fortes densités.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olios G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p.



Effectif national :
 Entre 150000 et 350000 couples

Effectif régional en PACA :
 Entre 2500 et 13000 couples

Tendances nationales nicheurs

Effectif	sur 12 ans		sur 30 ans	
	F	0,0%	→	0,0%
Répartition	→	0,0%	→	0,0%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, la Pie-grièche écorcheur est une espèce des étages montagnards et colliniens. Elle affectionne les zones ouvertes et niche dans les milieux prairiaux parsemés de haies et de buissons. Elle est relativement rare en Provence et quasiment absente des Bouches-du-Rhône.

Description

Cette pie-grièche présente un fort dimorphisme sexuel. Le mâle arbore un bandeau noir, une tête gris cendré et un manteau brun. La femelle est plus discrète avec une teinte générale brune. Souvent perchée, la pie-grièche s'observe facilement et est particulièrement active.

Écologie & principaux habitats

C'est une espèce migratrice qui effectue son retour en mai. Elle se cantonne sur un territoire relativement petit (1 à 2 hectares) qui présente de nombreux perchoirs. Le nid est construit dans un buisson bas et compte généralement 5 œufs. A la fin du mois de juin, les jeunes s'envolent et restent sur le territoire des parents quelques semaines. Début aout, les oiseaux partent en migration postnuptiale qui les conduira sur le continent africain. C'est une espèce opportuniste avec un large spectre de proies. Elle se nourrit essentiellement d'insectes, profitant des émergences et des pullulations. Mais elle peut également capturer des petits vertébrés comme des micromammifères, des batraciens ou des lézards. Elle peut effectuer des réserves de nourriture en empaquant des proies sur un buisson épineux ou une clôture. Mais ce comportement est peu observé dans la région PACA traduisant probablement une abondance de nourriture suffisante.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
	Prairies permanentes, friches	Landes, buissons bas, Garrigues basses	Haies, arbres isolés		Jachères

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	-
Fort	Les Ecrins (FR9310036) ; Le Mercantour (FR9310035) ; Préalpes de Grasse (FR9312002)
Moyen	La Durance (FR9312003) ; Plateau de Valensole (FR9312012) ; Vallée du Haut Guil (FR9312019) ; Bois du Chapitre (FR9312004) ; Bec de Crigne (FR9312023) ; Marais de Manteyer (FR9312020) ; Plaine des Maures (FR9310110) ; Colle du Rouet (FR9312014) ; Massif du Petit Luberon (FR9310075)
Faible	Verdon (FR9312022) ; Bois des Ayes (FR9312021) ; Basse Vallée du Var (FR9312025) ; Camargue (FR9310019) ; Marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001) ; Montagne Sainte Victoire (FR9310067) ; Plateau de l'Arbois (FR9312009) ; Etangs entre Istres et Fos (FR9312015) ; Falaises du Mont Caume (FR9312016) ; Salins d'Hyères et des Pesquiers (FR9312008) ; Marais de l'île Vieille et alentour (FR9312006)
Incertain	-

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; **En rouge** : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	LC
Liste rouge régionale	LC

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)		Risque peu important
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)		Risque peu important
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Fort artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel	Toute l'année	Destruction d'habitats
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichement, plantation...)	Toute l'année	Fermeture du milieu et agriculture intensive
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales		Risque peu important
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces		Risque peu important

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale												
Reproduction												
Migration postnuptiale												
Hivernage												
Sédentaire												

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Espèce des milieux ouverts : souffre de la fermeture du milieu.
- ▶ Espèce migratrice : conditions d'hivernage aléatoires.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

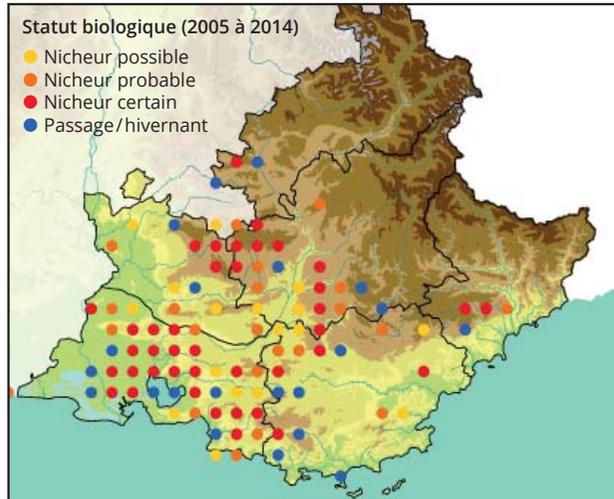
- ▶ Intensification de l'agriculture.
- ▶ Augmentation de la taille des parcelles éliminant les haies.
- ▶ Utilisation des produits phytosanitaires.
- ▶ Déprise agricole.

Recommandations

Comme les autres pie-grièches, la Pie-grièche écorcheur subit un déclin généralisé en France. La mise en place de politique d'agriculture intensive détruit son habitat au profit de grandes parcelles homogènes. La restauration des haies ainsi que la mise en place de bandes enherbées sont à privilégier. L'utilisation des pesticides est à proscrire car elle détruit la biodiversité des arthropodes à la base de son régime alimentaire.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olioso G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 pp.



Effectif national :
 Entre 650 et 1150 couples

Effectif régional en PACA :
 Entre 250 et 450 couples

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif	↘	-3,8%	↘	-2,1%
Répartition	↘	-0,4%	↘	-0,5%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, la Pie-grièche méridionale se rencontre en dessous de 1500 mètres d'altitude. Son bastion se situe dans la plaine de Crau et les garrigues des massifs calcaires des Bouches-du-Rhône (principalement Chaîne de Lançon de Provence, Alpilles, Montagnette, plateau de l'Arbois, Montagne Sainte-Victoire). Dans le Vaucluse, quelques dizaines de couples fréquentent les monts du Vaucluse et le massif du Petit Luberon. Ailleurs l'espèce est beaucoup plus rare avec quelques petits noyaux connus dans le Var, les Alpes-Maritimes, les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence.

Description

Cette Pie-grièche est très ressemblante à la Pie-grièche grise, *Lanius excubitor*, qui ne se reproduit pas dans la région PACA. Elle en diffère principalement par ses parties inférieures teintées de rose-vineux caractéristiques. Au dessus du bandeau noir, le sourcil blanc est nettement incurvé.

Écologie & principaux habitats

La Pie-grièche méridionale est partiellement sédentaire. Les mâles ont tendance à rester sur leur territoire toute l'année alors que les femelles le quittent. La reproduction est précoce et les premières pontes commencent fin mars avec un pic au cours des deuxièmes et troisièmes décades d'avril. Le nid est placé dans la végétation dense à faible hauteur et accueille de 3 à 7 œufs. La couvaison dure une vingtaine de jours et les jeunes sont nourris par les deux parents. Le séjour au nid dure environ 14 jours mais les jeunes sont encore dépendants des adultes 10-15 jours et restent le plus souvent cachés dans un buisson ou une haie à proximité immédiate du nid. Le succès reproducteur est directement lié à deux principaux facteurs : la prédation et les conditions climatiques. Une étude en Crau a montré un échec dans 60% des nichées (n = 32), dû principalement à la prédation. A l'inverse, lors d'un suivi réalisé dans les secteurs agricoles du plateau d'Albion et de la Montagne de Lure, 78% des couples ont réussi leur reproduction (n=18). La nidification de l'espèce dans des buissons denses et épineux semblerait constituer une parade efficace contre la prédation. La Pie-grièche méridionale se nourrit essentiellement d'invertébrés (coléoptères, orthoptères principalement) mais aussi de micromammifères ou encore de petits lézards.



© Augustin POVEDANO



© Amine FLITTI

Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
	Pelouses sèches	Garrigues basses, arbres isolés		Marais	Petites cultures

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	-
Fort	Crau (FR9310064); Garrigues de Lançon et Chaînes alentour (FR9310069)
Moyen	Plateau de Valensole (FR9312012); Préalpes de Grasse (FR9312002); Les Alpilles (FR9312013); Montagne Sainte Victoire (FR9310067); Plateau de l'Arbois (FR9312009); Plaine des Maures (FR9310110); Massif du Petit Luberon (FR9310075)
Faible	Verdon (FR9312022); Falaise de Niolon (FR9312017); Colle du Rouet (FR9312014)
Incertain	-

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS); En rouge : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	VU
Liste rouge régionale	EN

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)		Risque peu important
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)		Risque peu important
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel	Toute l'année	Destruction d'habitats
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)	Toute l'année	Fermeture du milieu
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales		Risque peu important
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces		Risque peu important

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
Mois	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale												
Reproduction												
Migration postnuptiale												
Hivernage												
Sédentaire												

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ L'aire de répartition de cette espèce est limitée et les effectifs sont réduits. La Pie-grièche méridionale est sensible avant tout aux modifications affectant son habitat mais aussi à des facteurs naturels tels que la prédation (par les corvidés principalement) et les conditions météorologiques.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

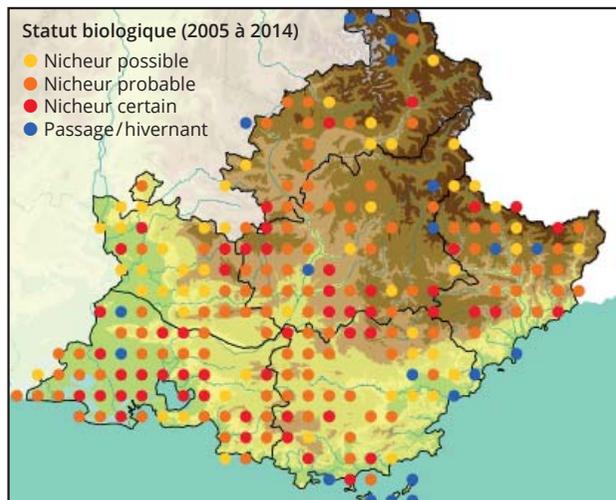
- ▶ Tous projets d'urbanisation sur les secteurs de garrigue entraînant la disparition de son milieu en Basse-Provence.
- ▶ Intensification des pratiques agricoles (suppression des haies et des arbustes isolés - notamment les essences épineuses et les fourrés de ronciers en particulier - accompagnant le plus souvent l'augmentation de la taille des parcelles cultivées, mise en culture des prairies pâturées, utilisation d'intrants chimiques affectant la faune macro-insectivore).

Recommandations

La Pie-grièche méridionale subit les pressions de l'urbanisation qui grignote peu à peu les zones de garrigue en périphérie des agglomérations. Il est donc conseillé de limiter l'expansion des habitations en milieu garrigues ce qui profitera également à de nombreuses espèces typiques. Toutes les mesures favorisant le maintien de ces milieux ouverts recommandée pour la conservation de cette espèce en garrigue : pastoralisme, opérations de brûlage dirigé, broyage mécanique. Concernant les secteurs agricoles occupés par l'espèce dans la région, l'avenir est lié au maintien d'une agriculture sèche de type extensif et raisonnée (usage limité des produits phytosanitaires) préservant une trame écologique favorable à la Pie-grièche au sein des exploitations (arbres et arbustes épineux isolés, haies naturelles et pelouses sèches).

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olioso G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p. Hameau O. (2012). *Expérimentation d'un protocole de suivi de la Pie-grièche méridionale Lanius meridionalis dans les massifs de Basse-Provence (Bilan 2012)*. Faune-PACA publication n°20 : 13 p



Effectif national :
 Entre 8000 et 18000 couples

Effectif régional en PACA :
 Entre 2500 et 3000 couples

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif	?	0,0%	↘	-2,4%
Répartition	→	0,0%	→	0,0%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, le Pipit rousseline est répandue sur une large partie de la région, du niveau de la mer jusqu'à 2400 mètres d'altitude. De nombreux milieux sont fréquentés : plaine de Crau, garrigues dégradées, jachères, pelouses sommitales, aérodromes, pâtures, sansouires, etc. Cependant, son aire de répartition est assez hétérogène avec des secteurs non occupés comme dans les Hautes-Alpes, les zones montagneuses des Alpes-de-Haute-Provence et les zones boisées du Var.

Description

Le Pipit rousseline est un passereau de la taille d'une bergeronnette, aux couleurs beiges et chamois. Les sexes sont identiques. Les adultes présentent un sourcil crème ainsi qu'un trait loreal sombre. Le manteau est gris beige, assez uniforme. Le ventre est blanc contrastant avec les flancs beiges, et la poitrine est légèrement striée. Le Pipit de Richard, *Anthus richardi*, de plus en plus régulier dans la région, peut être confondu avec le Pipit rousseline mais la structure plus massive, la tête et le bec larges permettent de les différencier.

Écologie & principaux habitats

La Pipit rousseline est un passereau migrateur qui revient d'Afrique au mois d'avril. Dès son retour, le mâle entreprend son chant nuptial, constitué d'une répétition régulière de syllabes sonores et accentuées. Fin mai-début juin, la femelle pond 4 ou 5 œufs dans un nid construit au sol. Les jeunes prennent leur envol fin juin-début juillet et une seconde couvée peut être entreprise. Le départ en migration postnuptial se produit dès août et culmine en septembre. Cette espèce se nourrit essentiellement d'insectes.



© Aurélien AUDEVARD



© Amine FLITTI

Habitats préférés

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
Dunes	Pelouses sèches, pelouses alpines, pelouses steppiques	Garrigues dégradées		Sansouires	Friches

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	-
Fort	Plateau de Valensole (FR9312012) ; Crau (FR9310064) ;
Moyen	La Durance (FR9312003) ; Verdon (FR9312022) ; Préalpes de Grasse (FR9312002) ; Les Alpilles (FR9312013) ; Marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001) ; Montagne Sainte Victoire (FR9310067) ; Garrigues de Lançon et Chaînes alentour (FR9310069) ; Plateau de l'Arbois (FR9312009) ; Plaine des Maures (FR9310110) ; Colle du Rouet (FR9312014) ; Massif du Petit Luberon (FR9310075)
Faible	Bec de Crigne (FR9312023) ; Les Ecrins (FR9310036) ; Le Mercantour (FR9310035) ; Camargue (FR9310019) ; Salines de l'Etang de Berre (FR9312005) ; Falaise de Niolon (FR9312017) ; Falaises de Vaufrèges (FR9312018) ; Etangs entre Istres et Fos (FR9312015) ; Falaises du Mont Caume (FR9312016) ; Marais de l'Île Vieille et alentour (FR9312006) ;
Incertain	-

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; **En rouge** : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	LC
Liste rouge régionale	VU

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)		Risque peu important
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)		Risque peu important
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel	Toute l'année	Destruction d'habitats
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)	Toute l'année	Fermeture du milieu
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales		Risque peu important
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces		Risque peu important

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale		■	■	■	■	■	■	■	■			
Reproduction		■	■	■	■	■	■	■	■			
Migration postnuptiale							■	■	■	■		
Hivernage												
Sédentaire		■	■	■	■	■	■	■	■			

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- Espèce des milieux ouverts : souffre de la fermeture du milieu.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

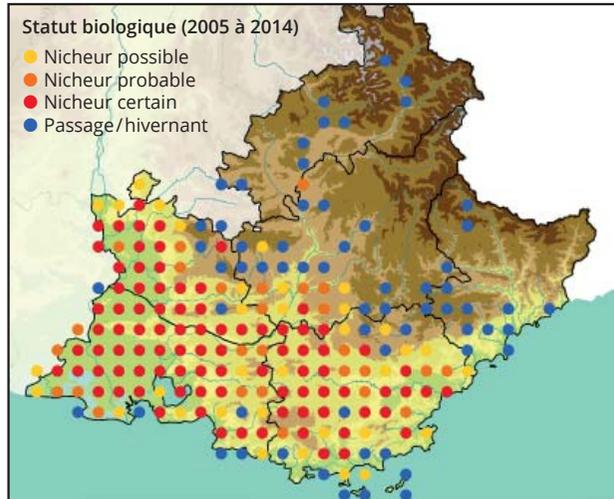
- Urbanisation entraînant la disparition de son milieu en Basse-Provence.
- Intensification de l'agriculture (augmentation de la taille des parcelles).
- Abandon des pratiques agro-pastorales.
- Utilisation des produits phytosanitaires.

Recommandations

Peu d'éléments sont disponibles pour dessiner une tendance de l'évolution de cette espèce en France et en PACA. Cependant, dans certains secteurs, l'espèce semble se raréfier. D'une manière générale, la fermeture du milieu, l'intensification de l'agriculture et l'urbanisation croissante entraînent une perte de son habitat. Il est donc primordial de maintenir l'ouverture du milieu en soutenant le pastoralisme. Les produits phytosanitaires sont à exclure car ils brisent la chaîne alimentaire.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olioso G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p.



Effectif national :
 Entre 800 et 1000 couples

Effectif régional en PACA :
 Entre 440 et 540 couples

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif	↗	4,5%	?	0,0%
Répartition	?	0,0%	↗	0,7%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, trois départements accueillent l'essentiel de la population : les Bouches-du-Rhône (330-410 couples), le Var (60 couples) et le Vaucluse (50-70 couples). Quelques cas de reproduction sont à noter dans les Alpes-de-Haute-Provence. Le bastion de l'espèce se situe dans la plaine de Crau qui accueille entre 100 et 130 couples. Avant la migration postnuptiale, des rassemblements importants peuvent être notés, y compris sur des zones où elle ne niche pas.

Description

Le Rollier d'Europe est facilement identifiable. En effet, la teinte bleu vif de son plumage ainsi que son manteau orange brique le différencie à coup sûr des autres oiseaux. Les jeunes sont moins marqués et ont une teinte bleutée plus pâle.

Écologie & principaux habitats

Les premiers migrateurs sont notés fin avril et l'essentiel des arrivées se produisent en mai. C'est une espèce cavernicole qui recherche les cavités des vieux arbres et des bâtiments. Les nichoirs sont fréquemment utilisés. La ponte a lieu début juin mais des couples tardifs s'installent à la fin de ce mois. La ponte compte généralement 4 œufs qui sont couvés pendant 20 jours. En Crau, le succès reproducteur avoisine les 73% soit 3,6 jeunes à l'envol par couple. Après l'envol des jeunes qui a lieu à la fin du mois de juillet, les oiseaux peuvent se rassembler en groupes importants sur des parcelles riches en insectes. La plupart des départs en migration se font en septembre.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
	Coussoul de Crau, prairies permanentes	Garrigues basses, landes	Haies, arbres isolés		Vignes

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	-
Fort	Camargue (FR9310019) ; Les Alpilles (FR9312013) ; Crau (FR9310064) ; Garrigues de Lançon et Chaînes alentour (FR9310069)
Moyen	La Durance (FR9312003) ; Plateau de Valensole (FR9312012) ; Marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001) ; Plateau de l'Arbois (FR9312009) ; Plaine des Maures (FR9310110) ; Colle du Rouet (FR9312014) ; Massif du Petit Luberon (FR9310075)
Faible	Préalpes de Grasse (FR9312002) ; Salines de l'Etang de Berre (FR9312005) ; Montagne Sainte Victoire (FR9310067)
Incertain	-

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; En rouge : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	NT
Liste rouge régionale	NT

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)		Risque peu important
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)		Risque peu important
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel	Toute l'année	Destruction d'habitats
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)	Toute l'année	Fermeture du milieu, coupes des haies, des vieux arbres
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales		Risque peu important
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces		Risque peu important

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale												
Reproduction												
Migration postnuptiale												
Hivernage												
Sédentaire												

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Espèce cavernicole : manque de site de reproduction.
- ▶ Espèce migratrice : conditions d'hivernage aléatoires.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

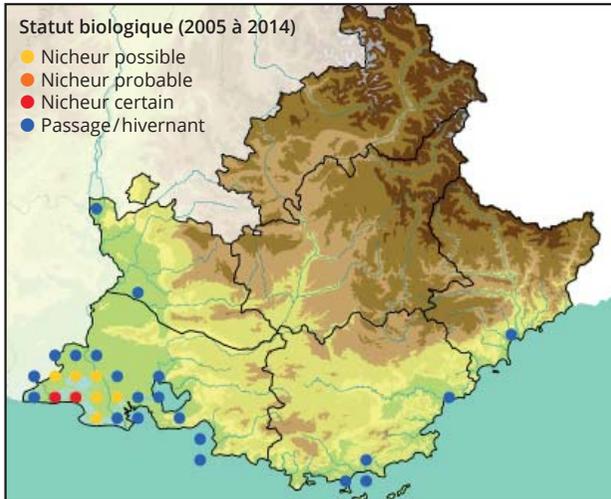
- ▶ Intensification de l'agriculture.
- ▶ Coupes des arbres à cavités et des haies.
- ▶ Utilisation des produits phytosanitaires.

Recommandations

Le Rollier d'Europe est en progression dans la région PACA. Cependant, la ressource en arbres à cavités peut être limitante pour l'expansion de l'espèce. La pose de nichoirs est conseillée car elle multiplie les opportunités d'installation et le succès reproducteur est généralement bon dans ce type de support. Le maintien des pratiques agricoles extensives est à préconiser car il favorise la biodiversité de l'entomofaune.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gov.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gov.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olios G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 pp.



Statut biologique (2005 à 2014)

- Nicheur possible
- Nicheur probable
- Nicheur certain
- Passage/hivernant

Effectif national :
 Entre 560 et 624 couples en 2012

Effectif régional en PACA :
 130 couples en 2012

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif	↗	15,1%	↗	23,1%
Répartition	↗	0,0%	↗	7,9%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, la Spatule blanche ne se reproduit que dans les Bouches-du-Rhône, dans la réserve de Camargue. Ailleurs, elle s'observe rarement en migration et en hivernage dans quelques zones humides de la région.

Description

De la taille d'un Héron cendré, *Ardea cinerea*, la Spatule blanche se reconnaît à la forme caractéristique de son bec en forme de spatule. Les adultes nicheurs présentent une huppe fournie, une gorge jaune et des nuances jaunâtres au bas de la poitrine. Les jeunes sont blancs unis avec un bec couleur chair.

Écologie & principaux habitats

Espèce coloniale, la Spatule blanche niche volontiers avec les hérons arboricoles, mais aussi sur des îlots isolés comme c'est le cas en Camargue. Elle s'installe précocement et les premiers individus sont observés sur les colonies dès le mois de février. Avec une durée d'incubation de 24 jours, les premiers poussins sont notés dès la fin du mois de mars. A cette date, certains oiseaux sont en phase de couvaie ce qui marque un étalement dans la nidification chez cette espèce. Le succès reproducteur sur les colonies camarguaises s'élève entre 1,4 et 2,1 poussins par couple suivant les années. En Camargue, l'espèce est visible toute l'année avec des maxima atteints en août où les individus se retrouvent sur des zones d'alimentation favorables, comme les marais temporaires et les mares en cours d'assèchement. Il est alors possible d'observer des groupes de plusieurs centaines d'individus. Par la suite, les oiseaux quittent notre littoral et des contrôles d'oiseaux bagués montrent des mouvements vers les côtes atlantiques africaines (Mauritanie, Sénégal, Maroc). Quelques dizaines d'oiseaux hivernent sur place. En dehors du delta du Rhône, quelques observations sont possibles sur les zones humides de PACA comme sur les salins d'Hyères, le pourtour de l'étang de Berre ou la Durance.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
				Marais, lagunes, îlots	

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	Camargue (FR9310019)
Fort	-
Moyen	Marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001)
Faible	La Durance (FR9312003) ; Basse Vallée du Var (FR9312025) ; Salins d'Hyères et des Pesquiers (FR9312008)
Incertain	-

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; En rouge : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	VU
Liste rouge régionale	EN

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)	Toute l'année	Assèchement des zones humides
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)	Toute l'année	Assèchement des zones humides
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Fort artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)	Toute l'année	Utilisation des pesticides, pollution des eaux
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel		Risque peu important
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)	Toute l'année	Destruction d'habitats notamment si disparition des marais
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques		Risque peu important
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales	Toute l'année	Collisions et percussions
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces		Risque peu important

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
Mois	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Reproduction	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Migration postnuptiale	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Hivernage	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Sédentaire	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Espèce des zones humides : disparition des zones humides au profit des zones agricoles.
- ▶ Espèce migratrice : conditions d'hivernage africaines aléatoires.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

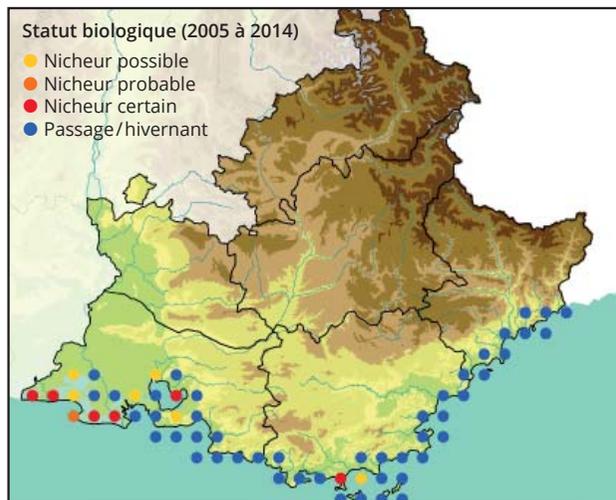
- ▶ Drainage et mise en culture des zones humides.
- ▶ Dérangement des zones de reproduction et d'alimentation : tourisme, pêche, chasse.

Recommandations

Avec seulement quelques couples en France dans les années 80, la Spatule blanche a connu un essor important ces dernières années avec une dynamique de population positive et la conquête de nouveaux territoires. C'est le parfait exemple d'une politique de conservation réussie. Cependant, ses milieux de prédilection sont toujours menacés. Il est conseillé de préserver les zones de nidification de cette espèce ainsi que ces zones d'alimentation qui peuvent être situés en dehors des périmètres sous protection légale environnementale. De plus, l'assèchement naturel de certains marais en fin d'été est très propice à cette espèce.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Oliosio G. (2009). Atlas des oiseaux nicheurs de PACA. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p.



 Effectif national :
 Entre 5900 et 7800 couples

 Effectif régional en PACA :
 Entre 400 et 800 couples

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif	↗	1,4%	↗	0,8%
Répartition	↗	7,8%	↗	2,6%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, la Sterne caugek se reproduit essentiellement en Camargue bien que les effectifs ont fortement chuté depuis 10 ans. Des colonies peuvent occasionnellement se former ailleurs comme sur les salins de Berre. En 2012, une colonie s'est installée sur les salins d'Hyères et comptait 33 couples en 2014. En période de migration, la Sterne caugek se rencontre communément tout le long du littoral mais reste très rare à l'intérieure des terres. En hiver, quelques oiseaux s'observent le long du littoral, notamment dans le Var.

Description

Cette sterne à calotte noire présente une huppe ébouriffée en période nuptiale. Son bec est noir à bout jaune. Le manteau est gris clair contrastant légèrement avec le ventre blanc. Les jeunes sont reconnaissables à leur dos écaillé ainsi qu'aux couvertures tachetées. La taille la différencie à coup sûr des autres sternes communes en PACA.

Écologie & principaux habitats

Espèce coloniale, la Sterne caugek s'installe volontiers sur des îlots de lagunes ou de salins, en compagnies d'autres espèces de laro-limicoles comme l'avocette élégante, *Recurvirostra avosetta*, la Sterne naine, *Sternula albifrons* ou la Sterne pierregarin, *Sterna hirundo*. A partir de fin mars, les oiseaux reviennent de migration et investissent les colonies. Dans une dépression à même le sol, la femelle pond 2 œufs qui seront couvés alternativement par les deux parents. Après un court séjour au nid, les jeunes sont capables de se déplacer dans la colonie. Après 30 jours d'élevage, les jeunes sont capables de voler. Le succès reproducteur est très variable selon les conditions météorologiques ou la présence de prédateurs et varie de 0,3 à 0,9 poussin par couple. Par la suite, les oiseaux quittent les colonies et se rassemblent en grand groupes sur des reposoirs proches de la mer. En effet, ils se nourrissent au large, jusqu'à 20 km en pleine mer. A cette période, cette sterne est visible tout le long du littoral.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
Bancs de sable				Lagunes côtières, salins, îlots	

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	-
Fort	Camargue (FR9310019);
Moyen	Basse Vallée du Var (FR9312025); Marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001); Salines de l'Etang de Berre (FR9312005); Etangs entre Istres et Fos (FR9312015); Iles d'Hyères (FR9310020); Salins d'Hyères et des Pesquiers (FR9312008)
Faible	Iles Marseillaises - Cassidaigne (FR9312007)
Incertain	-

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; En rouge : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	VU
Liste rouge régionale	EN

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement des colonies
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Risque de dérangement à proximité des sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)	Reproduction	Variations des niveaux d'eau susceptibles de noyer les nichées
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)	Toute l'année	Variations des niveaux d'eau susceptibles de noyer les nichées
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel		Risque peu important
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)		Risque peu important
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales		Risque peu important
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces		Risque peu important

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Reproduction	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Migration postnuptiale	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Hivernage	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Sédentaire	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Espèce des zones humides côtières.
- ▶ Espèce migratrice : conditions d'hivernage aléatoires.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

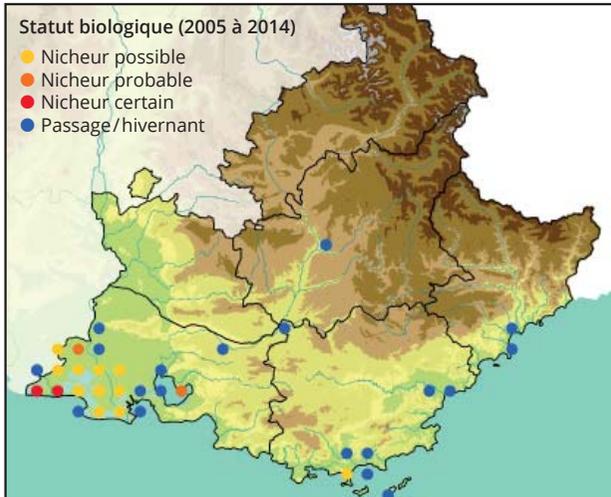
- ▶ Gestion hydraulique inadaptée des zones de reproduction (inondations, assèchements).
- ▶ Urbanisation du littoral : disparition des sites de nidification.
- ▶ Dérangement des zones de reproduction : tourisme, pêche, chasse.
- ▶ Présence potentielle de prédateurs terrestres : sangliers, renards, chiens.

Recommandations

Avec un nombre de colonies réduit en France, la Sterne caugek n'est pas à l'abri de dérangements importants pouvant faire échouer une colonie entière. Il est donc primordial, sur les rares sites de reproduction, de respecter des zones de tranquillité en limitant le tourisme ou autres activités humaines. La construction d'îlots artificiels a fait ces preuves dans certains secteurs en accueillant désormais des colonies importantes.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olioso G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p.



 Effectif national :
 Environ 300 couples

 Effectif régional en PACA :
 Entre 10 et 30 couples

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif		7,0%		3,4%
Répartition		12,1%		4%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, la Sterne hansel ne se reproduit qu'en Camargue bien que les effectifs ont fortement chuté depuis 10 ans. La majeure partie des oiseaux sont désormais nicheurs dans les départements voisins du Gard ou de l'Hérault. En revanche, la Camargue joue un rôle prépondérant dans les phases de migration et plusieurs centaines d'oiseaux fréquentent ses marais et rizières. En dehors de la Camargue, quelques migrateurs sont observés sur les zones humides littorales (étang de Berre, salins d'Hyères).

Description

Cette sterne à la calotte noire ne présente pas de huppe, comme la Sterne caugek, *Sterna sandvicensis*. Son bec est noir et relativement court et épais. En plumage internuptial, les oiseaux perdent leur calotte noire qui devient blanche, avec cependant une tache noire derrière l'œil. Les jeunes sont différents des adultes avec une calotte et une nuque couleur beige.

Écologie & principaux habitats

Espèce migratrice, la Sterne hansel retourne sur ses zones de nidification au mois d'avril. Elle forme des colonies situées généralement sur des îlots au sein des lagunes saumâtres ou salées. Elle niche volontiers avec d'autres laro-limicoles. La ponte, constituée de 3 œufs, s'effectue généralement fin mai-début juin. Contrairement aux autres sternes, la Sterne hansel exploite des zones à l'intérieur des terres pour se nourrir. Elle chasse les insectes, les invertébrés aquatiques, les batraciens sur les prairies inondées, les rizières et les marais. Son succès de reproduction est très faible est varié de 0,06 à 0,3 poussin par couple depuis 1993. Après la reproduction, les oiseaux se rassemblent sur les zones favorables et des groupes de plusieurs centaines d'oiseaux sont dénombrés. Au mois de septembre, les oiseaux entreprennent leur migration postnuptiale et désertent les zones humides de PACA.



© B. VOLLOT



© André SIMON

Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
	Prairies humides			Lagunes, marais côtiers, salins, îlots	Rizières

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	Camargue (FR9310019)
Fort	-
Moyen	Marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001)
Faible	La Durance (FR9312003) ; Basse Vallée du Var (FR9312025) ; Salines de l'Etang de Berre (FR9312005) ; Etangs entre Istres et Fos (FR9312015) ; Salins d'Hyères et des Pesquiers (FR9312008)
Incertain	-

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; **En rouge** : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	VU
Liste rouge régionale	EN

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement des colonies
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Risque de dérangement à proximité des sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)	Reproduction	Variations des niveaux d'eau susceptibles de noyer les nichées
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)	Toute l'année	Variations des niveaux d'eau susceptibles de noyer les nichées
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel		Risque peu important
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)		Destruction d'habitats si fermeture des prairies humides
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales		Risque peu important
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces		Risque peu important

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
Mois	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale	■	■	■	■	■	■	■	■	■			
Reproduction	■	■	■	■	■	■	■	■	■			
Migration postnuptiale							■	■	■	■	■	■
Hivernage							■	■	■	■	■	■
Sédentaire							■	■	■	■	■	■

Sensibilité : ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Espèce des zones humides côtières.
- ▶ Espèce migratrice : conditions d'hivernage aléatoires.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

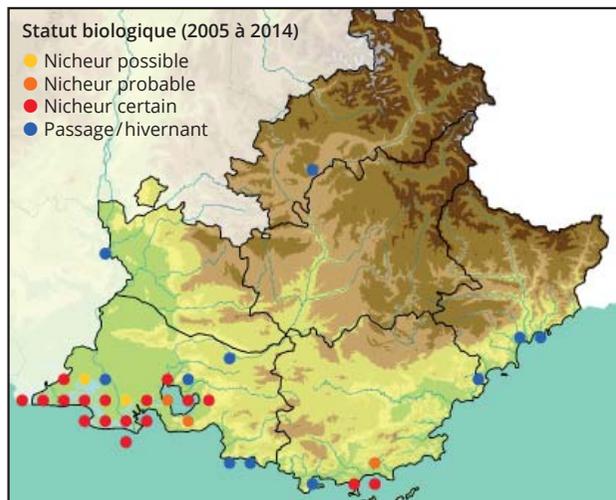
- ▶ Gestion hydraulique inadaptée des zones de reproduction (inondations, assèchements).
- ▶ Urbanisation du littoral : disparition des sites de nidification.
- ▶ Assèchement des zones humides.
- ▶ Dérangement des zones de reproduction : tourisme, pêche, chasse.

Recommandations

Un meilleur succès de reproduction de la Sterne hansel passe par une protection plus efficace des sites de nidification et une multiplication des sites d'alimentation. Pour cela, il est nécessaire de préserver la tranquillité des colonies de reproduction en limitant les dérangements humains. De plus, la création d'îlots artificiels peut être bénéfique à l'installation de l'espèce. Le maintien de zones humides (marais, prairie inondées) est primordial à la réussite de la reproduction de la Sterne hansel.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olios G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p.



Statut biologique (2005 à 2014)

- Nicheur possible
- Nicheur probable
- Nicheur certain
- Passage/hivernant

Effectif national :
 Entre 1130 et 2000 couples

Effectif régional en PACA :
 Entre 100 et 300 couples

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif	→	0,0%	↗	2,2%
Répartition	?	0,0%	↗	0,5%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, la Sterne naine fréquente les zones humides littorales. Elle se reproduit en Camargue, sur les marais entre Crau et Rhône, sur le pourtour de l'étang de Berre et au niveau des salins d'Hyères. En période de migration, elle fréquente couramment sur l'ensemble du littoral de la région. Elle est très rarement notée à l'intérieur des terres.

Description

Cette sterne a une taille très inférieure aux autres sternes fréquentes en PACA. Elle présente une calotte et un trait sourcilier noir avec un front blanc. Les jeunes sont différents avec un manteau barré et une calotte moins marquée que les adultes. Cette sterne s'observe régulièrement en pêche, à faible profondeur, où elle capture de petits poissons après de courts piquets.

Écologie & principaux habitats

La Sterne naine est la plus petite des sternes de la région. Elle est migratrice et effectue son retour au mois d'avril. Comme les autres sternes, elle niche en colonie mixte, située sur des îlots, dans les lagunes ou les salins. Elle pond généralement en juin trois œufs à même le sol, dans une cuvette creusée dans le sable. L'incubation dure 20 jours et les jeunes s'envolent 20 jours plus tard. Le succès reproducteur est faible et varie en moyenne de 0,09 à 0,2 poussin par couple. Les colonies sont généralement dispersées et petites (en moyenne 5 couples) mais certaines années, plusieurs centaines de couples peuvent se regrouper. Après la reproduction, des rassemblements importants sont notés sur les zones d'alimentation. Fin septembre, la quasi-totalité des individus a quitté les sites de reproduction.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
Bancs de sable				Lagunes, marais côtiers, salins, îlots	

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	Camargue (FR9310019)
Fort	Salines de l'Étang de Berre (FR9312005) ; Etangs entre Istres et Fos (FR9312015) ; Salins d'Hyères et des Pesquiers (FR9312008)
Moyen	La Durance (FR9312003) ; Basse Vallée du Var (FR9312025) ; Marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001) ; Îles d'Hyères (FR9310020)
Faible	-
Incertain	-

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; **En rouge** : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	LC
Liste rouge régionale	EN

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement des colonies
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Risque de dérangement à proximité des sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)	Reproduction	Variations des niveaux d'eau susceptibles de noyer les nichées
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)	Toute l'année	Variations des niveaux d'eau susceptibles de noyer les nichées
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épannage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel		Risque peu important
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)		Risque peu important
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales		Risque peu important
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces		Risque peu important

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale												
Reproduction												
Migration postnuptiale												
Hivernage												
Sédentaire												

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Espèce des zones humides côtières.
- ▶ Espèce migratrice : conditions d'hivernage aléatoires.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

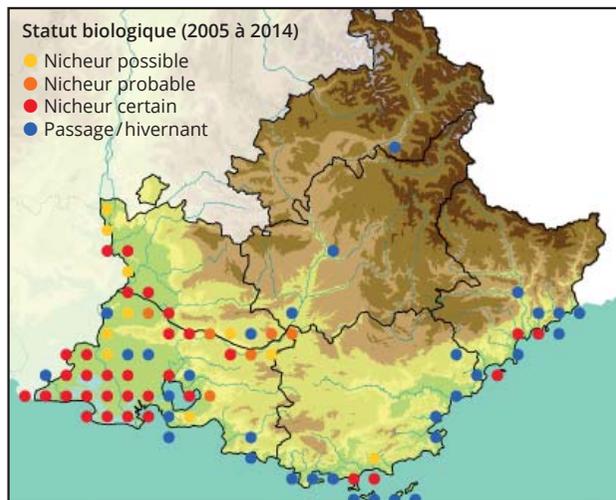
- ▶ Gestion hydraulique inadaptée des zones de reproduction (inondations, assèchements).
- ▶ Urbanisation du littoral : disparition des sites de nidification.
- ▶ Dérangement des zones de reproduction : tourisme, pêche, chasse.
- ▶ Présence potentielle de prédateurs terrestres : sangliers, renards, chiens.

Recommandations

La Sterne naine souffre d'un succès reproducteur très faible. Ceci est dû essentiellement à des dérangements (humains), des variations extrêmes des niveaux d'eau ou bien à la prédation. Pour pallier à ces pressions, il est primordial d'assurer la tranquillité des sites de reproduction en limitant le dérangement humain. La création d'îlots peut jouer un rôle non négligeable en multipliant les potentialités d'installations.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Oliosio G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 pp.



Effectif national :
 Entre 5500 et 6000 couples

Effectif régional en PACA :
 Entre 1000 et 1500 couples

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif	↗	1,0%	↗	0,6%
Répartition	→	0,0%	↗	1,7%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, la Sterne pierregarin se reproduit sur deux grands types d'habitats. Tout d'abord, elle fréquente les zones humides littorales, comme en Camargue, sur le pourtour de l'étang de Berre et sur les salins d'Hyères. Ensuite, elle se reproduit sur les bancs de graviers (isles) de la basse Durance dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse. En période de migration, elle est plus commune, sur le littoral et à l'intérieur des terres.

Description

Cette sterne est de taille intermédiaire entre la Sterne naine, *Sternula albifrons*, et la Sterne caugek, *Sterna sandvicensis*. Elle présente une calotte noire qui contraste fortement avec le reste du corps blanc. Le bec est rouge avec la pointe noire. Les jeunes présentent un manteau gris barré (parfois brunâtre) avec une tache noire aux épaules.

Écologie & principaux habitats

Espèce coloniale, la Sterne pierregarin s'installe volontiers sur les îlots des lagunes côtières, les salins mais aussi sur des bancs de graviers, dans le lit de la Durance ou du Rhône. Migrateurs, les premiers oiseaux sont notés début mars. Sur le littoral, les colonies sont souvent importantes (plusieurs centaines d'oiseaux) mais il arrive que les oiseaux continentaux se reproduisent isolément. Les colonies sont souvent mixtes. La ponte comporte 2 ou 3 œufs déposés début mai dans une dépression creusée dans le substrat. Après l'éclosion, les jeunes sont mobiles et peuvent se déplacer au sein de la colonie. Après 25 jours d'élevage, ils peuvent s'envoler mais restent dépendant de leurs parents plusieurs mois. Comme pour les autres laro-limicoles, les succès reproducteur est faible et n'excède que rarement 0,3 jeune par couple. Certains jeunes peuvent accompagner leurs parents durant la migration qui débute en septembre.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
				Lagunes côtières, marais salants, étangs, fleuves	

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	Basse Vallée du Var (FR9312025); Camargue (FR9310019); Salines de l'Etang de Berre (FR9312005)
Fort	Etangs entre Istres et Fos (FR9312015); Salins d'Hyères et des Pesquiers (FR9312008);
Moyen	La Durance (FR9312003); Marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001); Marais de l'île Vieille et alentour (FR9312006)
Faible	Iles d'Hyères (FR9310020)
Incertain	-

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS); En rouge : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	LC
Liste rouge régionale	VU

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement des colonies
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Risque de dérangement à proximité des sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)	Reproduction	Variations des niveaux d'eau susceptibles de noyer les nichées
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)	Toute l'année	Variations des niveaux d'eau susceptibles de noyer les nichées
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épannage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel		Risque peu important
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)		Risque peu important
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales		Risque peu important
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces		Risque peu important

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale												
Reproduction												
Migration postnuptiale												
Hivernage												
Sédentaire												

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Espèce des zones humides côtières.
- ▶ Espèce migratrice : conditions d'hivernage aléatoires.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

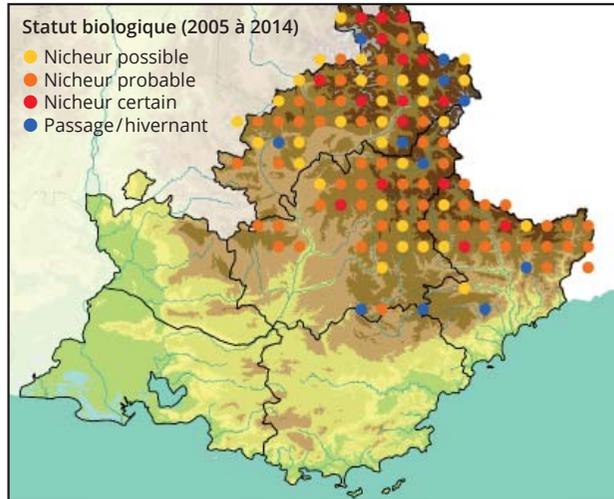
- ▶ Gestion hydraulique inadaptée des zones de reproduction (inondations, assèchements) et des fleuves (vidanges de retenues pouvant inonder les colonies).
- ▶ Urbanisation du littoral : disparition des sites de nidification.
- ▶ Dérangement des zones de reproduction : tourisme, pêche, chasse.
- ▶ Présence potentielle de prédateurs terrestres : sangliers, renards, chiens.

Recommandations

Comme les autres sternes, la Sterne pierregarin se reproduit sur des milieux très variables, soumis aux pressions anthropiques et aux prédateurs terrestres. Pour limiter les pertes et améliorer le succès reproducteur, il est important de bien identifier les colonies et d'appliquer des mesures de protection assurant leur tranquillité. La création d'îlots et même la pause de radeaux artificiels peut s'avérer intéressante dans des secteurs où les oiseaux ont des difficultés à s'installer.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olioso G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p.



Effectif national :
 Entre 6000 et 10000 mâles chanteurs

Effectif régional en PACA :
 Entre 500 et 1000 mâles chanteurs

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif	↘	-2,4%	↘	-0,8%
Répartition	↘	-1,6%	↘	-0,6%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, le Tétras lyre est cantonné aux zones montagneuses entre 1600 et 2200 mètres d'altitude. Il se retrouve donc dans les départements des Hautes-Alpes, des Alpes-de-Haute-Provence et des Alpes-Maritimes avec des densités hétérogènes pouvant aller de 0,2 coq par kilomètres carrés à Céüse (Hautes-Alpes), en marge de l'aire de répartition, à 2,5 coqs par kilomètres carrés à Ristolas (Hautes-Alpes) au cœur de l'aire de répartition.

Description

Le Tétras lyre est plus petit (longueur 53 cm) que son parent proche, le Grand tétras, *Tetrao urogallus*, qui n'est pas présent dans la région PACA. Le mâle du Tétras lyre présente des couleurs sombres sur tout le corps, excepté une barre alaire et des sous-caudales blanches. Sur l'œil, le mâle arbore une caroncule rouge vif bien visible. Les femelles ont un plumage plus discret, aux couleurs fauves et rousses finement barrées.

Écologie & principaux habitats

Le Tétras lyre est un oiseau utilisant les milieux de transition (écotones). On le retrouve donc dans une mosaïque d'habitats caractéristiques de la pelouse alpine. Cet étage écologique se compose de boisements (mélèzes, Pin à crochets, sapins) alternant avec des landes à rhododendrons et à myrtilles, des prairies hautes, des pelouses, des bouleaux, etc. Chez cette espèce, les mâles sont polygames. A partir de fin avril jusqu'à début juin, ils effectuent des parades spectaculaires sur des places de chants appelées leks. Les femelles visitent ces arènes et s'accouplent avec les mâles les plus compétitifs. Par la suite, la femelle s'occupe seule de la reproduction. Elle pond entre 7 ou 8 œufs. La mortalité des jeunes est très importante dans les premiers jours de vie. Elle est dépendante des conditions climatiques (humidité et froid). Avec une alimentation riche en insectes puis en végétaux, les jeunes prennent rapidement du poids et sont autonomes en aout.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
	Pelouses alpines	Landes à rhododendrons, à myrtilles	Mélèzes, bouleaux, aulnes, résineux		

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	Les Ecrins (FR9310036) ; Le Mercantour (FR9310035)
Fort	Vallée du Haut Guil (FR9312019) ; Préalpes de Grasse (FR9312002)
Moyen	Verdon (FR9312022) ; Bois des Ayes (FR9312021) ; Bois du Chapitre (FR9312004)
Faible	Bec de Crigne (FR9312023)
Incertain	-

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; En rouge : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce non protégée*	
Liste rouge nationale	LC
Liste rouge régionale	VU

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)		Risque peu important
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)		Risque peu important
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel	Toute l'année	Destruction d'habitats
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichement, plantation...)	Toute l'année	Fermeture du milieu entraînant la destruction d'habitats
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales	Toute l'année	Collisions et percussions
	Travaux en falaise		Risque peu important
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces		Risque peu important

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale												
Reproduction												
Migration postnuptiale												
Hivernage												
Sédentaire												

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Morcellement de son habitat.
- ▶ Fragmentation des populations.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

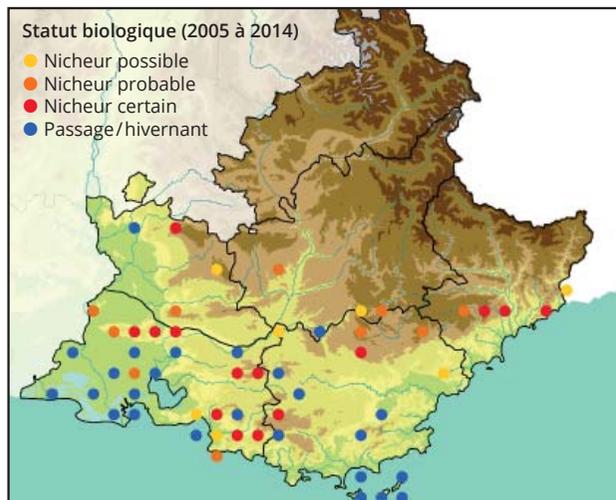
- ▶ Fermeture du milieu du à la déprise agro-pastorale : progression du milieu forestier.
- ▶ Pastoralisme non adapté : destruction des habitats (landes à myrtilles, à rhododendrons).
- ▶ Implantation d'infrastructures touristiques : morcellement de l'habitat et dérangements.
- ▶ Chasse.

Recommandations

La Tétraz lyre souffre de la fragmentation de son habitat qui isole les populations. Il est conseillé de maintenir des connectivités entre les différents massifs en évitant de fractionner et d'implanter des barrières écologiques hermétiques. Dans les secteurs où la déprise agro-pastorale est importante, il convient de limiter l'expansion de certains ligneux qui envahissent le milieu de vie du Tétraz lyre. Les câbles des remontées mécaniques peuvent entraîner des collisions. Il est conseillé de les équiper de dispositifs visuels pour éviter les percussions. Enfin, la chasse, sur les populations en déclin et isolées (notamment en marge de l'aire de répartition), doit être interdite.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olios G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p. Lauer E. & Magnani Y. (2013). *Plan régional d'actions en faveur du Tétraz lyre*. DREAL Rhône-Alpes et Conseil général de Rhône-Alpes, 92 p.



Effectif national :
 Entre 300 et 500 couples

Effectif régional en PACA :
 Moins de 50 couples

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif	↘	-3,2%	↘	-6,1%
Répartition	?	0,0%	↘	2,1%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, le Traquet oreillard est en voie d'extinction. Il ne subsiste que dans quelques massifs calcaires des Bouches-du-Rhône (Alpilles, Montagne de la Sainte-Victoire, Massif de l'Etoile et des calanques de Marseille), dans le Var et les Alpes-de-Haute-Provence (gorges du Verdon), sur le massif de la Sainte-Baume et dans les Alpes-Maritimes (col de Vence, plateaux de Caussols et de Calern). Les Alpilles abritent 50% de la population régionale. En migration, il peut s'observer en dehors de ces noyaux mais demeure très rare (Camargue).

Description

Le Traquet oreillard est un petit passereau (longueur 15 cm). Le mâle présente un contraste entre les parotiques et les ailes noires et le reste du corps couleur beige. Les femelles sont plus ternes et la prudence est de mise pour la distinction avec le Traquet motteux, *Oenanthe oenanthe*.

Écologie & principaux habitats

Le Traquet oreillard est une espèce migratrice qui effectue son retour vers la mi-avril. Le mâle se perche sur un buisson ou un rocher et lance son chant. A parti de mai, les couples sont formés et la reproduction débute. La femelle construit un nid au sol, sous un rocher ou un buisson et dépose 5 œufs en moyenne. L'incubation et l'élevage des jeunes durent un mois. La reproduction peut-être étalée chez cette espèce. En effet, courant juillet, on peut noter l'installation de certains couples alors que la plupart ont déjà achevé leur reproduction. Par la suite, les oiseaux se regroupent sur des zones d'alimentation favorables et partent pour leur migration postnuptiale qui culmine en septembre. En PACA, cette espèce utilise les garrigues dégradées dans des secteurs qui ont brûlé dernièrement. Les reliefs accidentés sont aussi très attractifs, notamment dans les Alpilles.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
Falaises, éboulis	Pelouses sèches	Garrigues dégradées			

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	Les Alpilles (FR9312013)
Fort	Montagne Sainte Victoire (FR9310067)
Moyen	Préalpes de Grasse (FR9312002) ; Montagne Sainte Victoire (FR9310067) ; Massif du Petit Luberon (FR9310075)
Faible	Verdon (FR9312022) ; Camargue (FR9310019) ; Falaise de Niolon (FR9312017) ; Iles d'Hyères (FR9310020) ; Falaises de Vaufrèges (FR9312018) ; Garrigues de Lançon et Chaînes alentour (FR9310069) ; Plateau de l'Arbois (FR9312009) ; Colle du Rouet (FR9312014)
Incertain	-

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; **En rouge** : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	EN
Liste rouge régionale	CR

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)		Risque peu important
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)		Risque peu important
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel	Toute l'année	Destruction d'habitats
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)	Toute l'année	Fermeture du milieu
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales		Risque peu important
	Travaux en falaise	Reproduction	Dérangement sur les sites de reproduction
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces		Risque peu important

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale												
Reproduction												
Migration postnuptiale												
Hivernage												
Sédentaire												

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Espèce des milieux ouverts : souffre de la fermeture du milieu.
- ▶ Espèce migratrice : conditions d'hivernage aléatoires.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

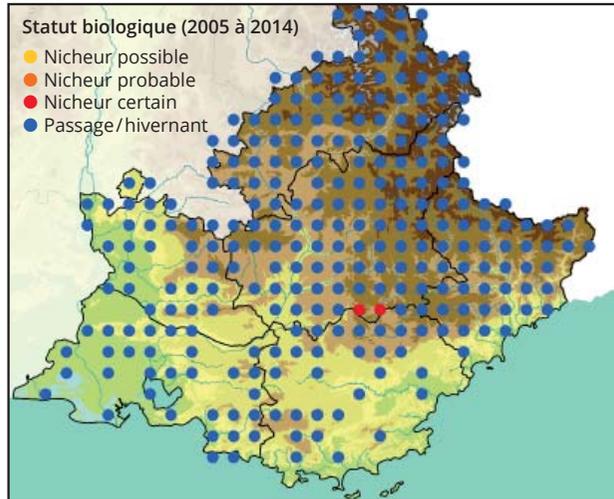
- ▶ Déprise agro-pastorale entraînant la fermeture des garrigues.
- ▶ Plantation de pinèdes.

Recommandations

Le Traquet oreillard est en forte régression en France et en PACA. Dans les derniers noyaux subsistants, il est menacé par la fermeture du milieu. Il est conseillé de maintenir, voire de rouvrir l'habitat dans certains secteurs. Pour le cela, le pastoralisme doit être soutenu et le brûlage dirigé peut être employé. Il est également conseillé d'éviter les actions de plantation de résineux qui détruisent le milieu de vie de cette espèce très menacée de la région.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olios G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p.



Effectif national :
 1100 couples

Effectif régional en PACA :
 110 couples en 2014

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif	↗	11,6%	↗	12,0%
Répartition	↗	3,4%	↗	4,6%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, le Vautour fauve a bénéficié d'un plan de réintroduction entamé dans le début des années 2000 avec le relâcher de 91 individus à Rougon dans les Alpes-de-Haute-Provence. Depuis 2002, une colonie se reproduit et a atteint plus de 100 couples en 2014. En dehors de cette colonie, le Vautour fauve peut être observé fréquemment dans les autres départements alpins, mais aussi en Basse-Provence avec des observations régulières dans les Bouches-du-Rhône, notamment au printemps.

Description

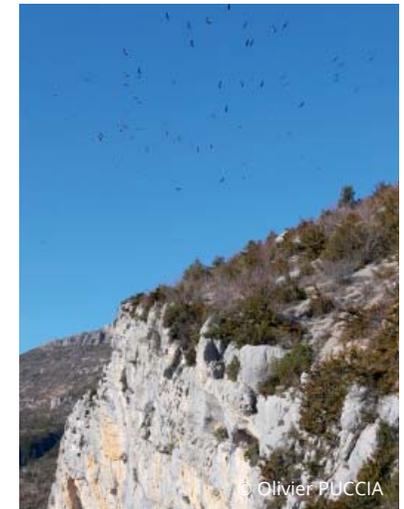
Le Vautour fauve est un grand rapace (envergure 2,50 mètres en moyenne). En vol, on le reconnaît à ses larges ailes digitées présentant un contraste entre les couvertures sous-alaires marrons et les rémiges noires. Le long cou blanc est replié en vol et la poitrine présente une collerette blanchâtre. Le Vautour fauve est grégaire et des groupes de plusieurs dizaines d'individus sont fréquents.

Écologie & principaux habitats

Le Vautour fauve est un grand rapace sédentaire et nécrophage. Il se reproduit en colonie sur des falaises aux grandes parois inaccessibles. La reproduction débute avec les parades automnales. L'unique œuf est déposé fin janvier par la femelle dans une anfractuosité de la paroi. L'incubation dure en moyenne 53 jours et les éclosions s'étalent entre avril et mai. Le séjour au nid est long et les jeunes s'envolent de fin juillet à début septembre. Deux mois après l'envol, les jeunes sont encore dépendants de leurs parents. Par la suite, les jeunes vautours sont erratiques et visitent d'autres colonies (Pyrénées, Baronnies). Son régime alimentaire exclusivement nécrophage, le Vautour fauve exploite un large territoire à la recherche de carcasses. Pour faciliter son retour, des placettes d'alimentation ont été installées en collaboration avec des agriculteurs.



© Typhaine LYON



© Olivier PUCCIA

Habitats préférés

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
Falaises	Pelouses alpines				

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	-
Fort	Verdon (FR9312022)
Moyen	Plateau de Valensole (FR9312012) ; Massif du Petit Luberon (FR9310075)
Faible	Bec de Crigne (FR9312023) ; Préalpes de Grasse (FR9312002) ; Les Alpilles (FR9312013)
Incertain	-

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; En rouge : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	CR
Liste rouge régionale	CR

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	En période de reproduction, dérangement lors de l'installation et de l'élevage des jeunes
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Risque de dérangement à proximité des sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)		Risque peu important
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)		Risque peu important
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)		Risque peu important
Sols	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel	Toute l'année	Destruction d'habitats
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichement, plantation...)		Risque peu important
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales	Toute l'année	Collisions et percussions
	Travaux en falaise	Toute l'année	Dérangement sur les sites de nidification
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces	Toute l'année	Collisions et percussions

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale												
Reproduction												
Migration postnuptiale												
Hivernage												
Sédentaire												

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Espèce rupestre : milieux soumis à des activités sportives (escalades).
- ▶ Espèce nécrophage.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

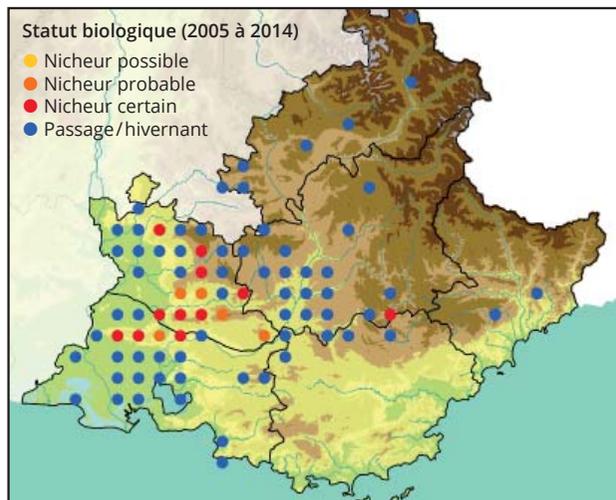
- ▶ Collisions avec le réseau électrique.
- ▶ Tirs et destructions illégales (empoisonnements).
- ▶ Dérangements liés aux activités humaines en milieu rupestre (escalade, deltaplane).
- ▶ Manque de nourriture, notamment en période hivernale.

Recommandations

Malgré une dynamique positive due aux actions de réintroduction, le Vautour fauve est toujours soumis à diverses pressions. Il est recommandé de maintenir et d'étendre l'équarrissage naturel (réseau de placettes de recyclage), d'assurer la tranquillité des sites de reproduction, de réduire les risques d'empoisonnement et d'intoxication. Les risques de collision sont importants, il faut limiter l'impact des lignes et poteaux électriques et des aménagements énergétiques (éoliennes). Enfin la sensibilisation des acteurs et du grand public sur le rôle écologique des vautours est bénéfique.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olios G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p. Henriquet S. & Lacoste A. (2013). *Réintroduction et conservation des vautours dans les gorges du Verdon. Bilan ornithologique 2012*. Faune-PACA Publication n°39 : 18 p.



Effectif national :
 Environ 90 couples

Effectif régional en PACA :
 11 couples

Tendances nationales nicheurs

	sur 12 ans		sur 30 ans	
Effectif	↗	2,2%	↗	1,3%
Répartition	↗	0,0%	↗	1,5%

Evaluation MNHN (2014). F = fluctuant.

Distribution en PACA

En PACA, la population du Vautour percnoptère se divise en deux noyaux. Le premier est centré sur le massif du Luberon dans le Vaucluse (9 couples). Le second se situe dans les gorges du Verdon et accueille un couple. A noter que les Alpilles accueillent également un couple. En migration, cette espèce peut se rencontrer plus largement, notamment dans les Bouches-du-Rhône et la plaine de Crau.

Description

Le Vautour percnoptère est plus petit (envergure 1,65 mètre) que le Vautour fauve, *Gyps fulvus*. En vol, on le reconnaît au contraste noir et blanc des ailes, rappelant la Cigogne blanche, *Ciconia ciconia*. La forme de la queue cunéiforme est caractéristique. Les jeunes sont tout sombres et acquiert leur plumage adulte en quelques années.

Écologie & principaux habitats

Le Vautour percnoptère est un rapace migrateur effectuant son retour d'Afrique au mois de mars. Opportuniste, il fréquente les troupeaux et prospecte les décharges, les bords de rivières à la recherche de carcasses ou d'excréments. Pour se reproduire, il s'installe dans une cavité rocheuse au sein d'une falaise. Dans les derniers jours de mars, les oiseaux s'accouplent et la femelle pond deux œufs. Les deux adultes se relaient pour assurer la couvée qui dure une quarantaine de jours. Lorsque les conditions climatiques et la disponibilité en nourriture sont bonnes, les deux poussins peuvent survivre. Ils quittent le nid vers la mi-août, soit quinze jours avant le départ en migration postnuptiale.



Habitats préférentiels

Minéraux	Herbeux	Arbustifs	Forestiers	Humides	Agricoles
Falaises, cavités	Pelouses alpines, prairies pâturées, pelouses sèches, coussoul de Crau	Garrigues dégradées		Bords de rivières	Cultures, labours

Zones de protection spéciale où l'espèce est présente

ELC	Nom de la ZPS
Très fort	Les Alpilles (FR9312013) ; Massif du Petit Luberon (FR9310075)
Fort	
Moyen	La Durance (FR9312003) ; Verdon (FR9312022) ; Plateau de Valensole (FR9312012) ; Bec de Crigne (FR9312023) ; Crau (FR9310064) ;
Faible	Préalpes de Grasse (FR9312002) ; Camargue (FR9310019) ; Marais entre Crau et Grand Rhône (FR9312001) ; Montagne Sainte Victoire (FR9310067)
Incertain	-

ELC : Enjeu Local de Conservation (dans la ZPS) ; En rouge : effectif d'importance nationale (supérieur à 2%)

Enjeu de conservation en région PACA

Espèce protégée*	
Liste rouge nationale	CR
Liste rouge régionale	EN

* Statuts détaillés en annexe

Risques

	Caractéristiques du projet	Sensibilité	Risques
Bruit	Bruit (engins motorisés, chantier...)	Reproduction	En période de reproduction, dérangement lors de l'installation et de l'élevage des jeunes
	Fréquentation humaine conséquente (bruit, piétinement...)	Reproduction	Risque de dérangement à proximité des sites de reproduction
Eaux	Modification des eaux souterraines (pompage, pollution...)		Risque peu important
	Modifications des eaux de surfaces (drainage, turbidité, curage, enrochement...)		Risque peu important
Sols	Terrassements (remblais, excavation, reprofilage, compactage, sous-solage...)	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Forte artificialisation des sols (bétons, goudron...), bâtiments, parkings	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Modification chimique des sols (épandage, boues, engrais...)		Risque peu important
	Excavation importante (>2m), carrière, tunnel	Toute l'année	Destruction d'habitats
Végétation	Changement drastique de couvert végétal (défrichage, plantation...)	Toute l'année	Fermeture du milieu
Divers	Rejets (macro-déchets, lixiviats, poussières...)		Risque peu important
	Ouvrage hydraulique ou linéaire, avec ruptures de continuités écologiques	Toute l'année	Destruction d'habitats
	Mats, pylônes, câbles aériens, pales	Toute l'année	Collisions et percussions
	Travaux en falaise	Toute l'année	Dérangement sur les sites de nidification
	Éclairages nocturnes		Risque peu important
	Barrières, grillages => risque si peu perméable à la circulation des espèces	Toute l'année	Collisions et percussions

Périodes de sensibilité

Saisons	Printemps			Été			Automne			Hiver		
Mois	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	01	02
Migration prénuptiale	■	■	■	■	■	■	■	■	■			
Reproduction	■	■	■	■	■	■	■	■	■			
Migration postnuptiale							■	■	■	■	■	■
Hivernage												
Sédentaire	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

Sensibilité: ■ forte ■ moyenne ■ faible

Facteurs de vulnérabilité/ Menaces potentielles

- ▶ Espèce rupestre : milieux soumis à des activités sportives (escalades).
- ▶ Espèce nécrophage.

Principales pratiques susceptibles d'avoir des incidences

- ▶ Collisions avec le réseau électrique.
- ▶ Tirs et destructions illégales (empoisonnements).
- ▶ Dérangements liés aux activités humaines en milieu rupestre (escalade, deltaplane).
- ▶ Manque de nourriture lié à la déprise agro-pastorale ou l'appauvrissement de la chaîne alimentaire.

Recommandations

Malgré une lente augmentation des populations, le Vautour percnoptère reste très rare en Provence. La mise en place de placettes d'alimentation, notamment dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône, facilite sa réimplantation. Il est conseillé de maintenir des aires protégées à proximité des sites de reproduction afin d'éviter des échecs de reproduction. La réouverture du milieu dans les zones où le pastoralisme est moins présent est aussi un point positif au retour du Vautour percnoptère en Provence.

Liens utiles

- DOCOB : side.developpement-durable.gouv.fr
- Fiches INPN : inpn.mnhn.fr/site/natura2000/recherche
- Données naturalistes : faune-paca.org et silene.eu
- DREAL : paca.developpement-durable.gouv.fr
- Bibliographie : Flitti A., Kabouche B., Kayser Y. & Olios G. (2009). *Atlas des oiseaux nicheurs de PACA*. LPO PACA. Delachaux & Niestlé, 544 p. Gallardo M. & Penteriani V. (2002) *Plan national de Restauration du Vautour percnoptère*. Parc Naturel Régional du Lubéron - Ministère de l'Aménagement, du territoire et de l'Environnement, 76p.